

GAÏD SALAH MET EN EXERGUE LES EFFORTS "CONTINUS" POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ANP

L'examen du processus de modernisation de l'Armée nationale populaire (ANP) a permis le constat du volume des efforts "colossaux" et "continus" fournis ces dernières années, afin que les Forces armées puissent atteindre les objectifs de développement visés, a affirmé le général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'ANP. "En examinant le processus de modernisation de l'Armée nationale populaire on peut, aisément, constater le volume des efforts colossaux et continus que nous n'avons cessé de fournir les dernières années, sous le commandement et le soutien de Son Excellence Monsieur le président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale pour que nos Forces armées puissent atteindre les objectifs de développement visés", a indiqué le Général de Corps d'Armée, dans une allocution d'orientation au commandement et aux cadres de la 6^e Région militaire de Tamanrasset. **P.3**

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 1^{er} Juillet 2015 - 14 Ramadhan 1436 - N° 1006 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGERIE-IRAN M. Sellal reçoit l'envoyé spécial du président iranien **P.28**

ALGERIE-FRANCE 1.000 accords et conventions signés entre les universités algériennes et françaises **P.28**

ALGERIE-CANADA La volonté de diversifier et de promouvoir les relations bilatérales soulignée **P.28**

ALGERIE-ROUMANIE Mme Meslem s'entretient avec l'ambassadeur roumain Marcel Alexandru **P.28**

CONFÉRENCE HIER AU FORUM DE DKNEWS SUR LES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION DURANT LE RAMADHAN

OBJECTIF : METTRE UN FREIN AUX ACCIDENTS

Mobilisation, disponibilité, engagement, professionnalisation, sacrifice suprême. Catastrophe naturelle, catastrophe humaine, on les trouve toujours à la pointe, là où s'exprime le plus le besoin d'aide, le besoin de secours, où s'exprime une prise en charge rassurante. Ils sont là, toujours là où on les sollicite. C'est la Protection civile, c'est la Sûreté nationale, c'est la Gendarmerie nationale. Plus particulièrement en ce mois de Ramadhan, plus particulièrement lorsque se produisent des accidents. Justement, hier, au forum de DKNews, il a été question d'accidents de la route en période Ramadhan. Pourquoi distinguer le mois de Ramadhan ? C'est le mois où la vigilance diminue, où le réflexe s'émousse ? Le plus grand nombre d'accidents de la route se produit peu avant el adhan. **S. A.**

P.6-7



MORALISATION DES TRANSACTIONS FINANCIÈRES

Entrée en vigueur aujourd'hui de la mesure gouvernementale **P.3**

BOUCHOUAREB CONFIRME : «Examen prochain des plans d'actions des 12 nouveaux groupes publics industriels» **P.5**

NOUVEAUX BACHELIERS : **La date des préinscriptions entre le 6 et 10 juillet** **P.5**

M. Grine : **Élection de l'Autorité de régulation de la presse écrite en septembre ou octobre 2015** **P.5**

SANTÉ

CANICULE
7 CONSEILS POUR PRÉSERVER VOTRE CŒUR

Pages 14-15

HISTOIRE

M. TAYEB ZITOUNI : «L'écriture de l'histoire, "cheval de bataille" du ministère des Moudjahidines» **P.20**

FOOTBALL

BRAS DE FER COMITÉ DE SAUVEGARDE DE LA JSK- MOHAND CHERIF HANNACHI :

Qui aura le dernier mot ? **P.26**

TIZI-OUZOU

Démantèlement par la PJ d'un réseau de soutien au terrorisme

Un réseau de soutien au terrorisme a été démantelé par les services de la police judiciaire, dans la wilaya de Tizi Ouzou, a-t-on appris, mardi, de source sécuritaire.

P.3

Météo



► Régions Nord : 36° à Alger

Temps assez chaud et ensoleillé, puis voilé et pré-orageux sur l'Ouest à partir de l'après-midi/soirée. Les vents seront d'Est à Nord-Est 20/30 KM/H près des côtes Centre et Est et variables modérés vers l'Ouest. La mer sera peu agitée.

► Régions Sud : 36° à Tamanrasset

Temps voilé avec formations nuageuses et orageuses de l'extrême Sud vers le Hoggar/Tassili en fin d'après-midi/soirée. Ailleurs, temps ensoleillé à partiellement voilé vers le Sud-Ouest. Les vents seront variables faibles à modérés avec brume de sable localement.

TRAVAUX PUBLICS

Ouali en visite demain aux laboratoires et bureaux d'études du secteur



Le ministre des Travaux publics, M. Abdelkader Ouali, effectuera demain jeudi 2 juillet 2015, une visite de travail et d'inspection aux bureaux d'études et les laboratoires relevant du secteur des travaux publics, à savoir le Laboratoire d'études maritimes (LEM), le Laboratoire central des travaux publics (LCTP), la Société algérienne d'études d'infrastructures (SAETI), et le Contrôle technique des travaux publics (CTTP).

CE SOIR AU CARREFOUR DES ARTISTES

Soirée chaâbi avec Kamel Aziz



Dans le cadre de son programme de soirées ramadhanesques, l'Establishment Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise ce soir à partir de 22h30 au Carrefour des artistes, une soirée chaâbi animée par l'artiste Kamel Aziz.

► LE 11 JUILLET À LA SALLE EL KHAYAM

Café littéraire avec Kamel Syamour



Dans le sillage des soirées de la littérature amazighe, organisées à chaque mois de Ramadhan par le Haut-commissariat à l'amazighité et après la soirée dédiée à la littérature et au patrimoine mozabites, la salle de cinéma El Khayam (avenue Mustapha El Ouali, ex-Debussy, Alger-Centre), abritera samedi 11 juillet 2015 à 22h, un café littéraire avec l'artiste chanteur Kamel Syamour.

► CE SOIR À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Café philosophique



L'Association algérienne d'études philosophiques, organise ce soir à partir de 22h30, à la Bibliothèque nationale d'El Hamma, une rencontre-débat sur «L'idéologie, l'Etat et la politique moderne».

PARLEMENT

Clôture de la session de printemps le 7 juillet



qué hier un communiqué de l'Assemblée populaire nationale.

La session de printemps 2015 des deux Chambres du Parlement sera clôturée le 7 juillet 2015 conformément à l'article 118 de la Constitution et l'article 5 de la loi organique (02-99) portant organisation et fonctionnement de l'Assemblée nationale populaire (APN) et du Conseil de la nation et les relations fonctionnelles entre les deux Chambres du Parlement et entre celles-ci et le gouvernement, a indi-



SOUK AHRAS

300 familles vivant en Tunisie bénéficient d'une aide du CRA



Les actions de solidarité initiées par la section de Souk Ahras du Croissant-Rouge algérien (CRA) se sont étendues à 300 familles algériennes installées à El Kef et à Djendouba, en Tunisie, a indiqué hier le vice-président de cette organisation, Mohamed-Laid Agouni, également président de la section de Souk Ahras du CRA, a souligné que cette opération, inscrite dans le cadre des "activités ordinaires" du mois de Ramadhan, a donné lieu à la distribution de produits alimentaires et de trousseaux d'habillement, en prévision de l'Aïd El Fitr, aux familles algériennes vivant dans ces deux villes tunisiennes. En outre, des projets à caractère social et sanitaire seront soutenus par le CRA en application d'un programme arrêté conjointement par le wali de Souk Ahras et le gouverneur d'El Kef.

Horaires des prières

Mardi 14 Ramadhan 1436

	Max	Min
Alger	36°	24°
Oran	27°	22°
Annaba	32°	21°
Béjaïa	31°	22°
Tamanrasset	36°	26°



DEMAIN À L'ESHRA

Cérémonie en l'honneur des lauréats



Le ministre de la Formation professionnelle, Mohamed Mekbarki, présidera demain jeudi 2 juillet à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger, une cérémonie en l'honneur des lauréats.

DEMAIN À L'HÔTEL MERCURE

Remise du prix TAJ pour la presse nationale



A l'occasion du double anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, le parti TAJ organise demain jeudi 2 juillet 2015 à partir de 22h30, à l'hôtel Mercure, la cérémonie de remise du prix TAJ pour la presse nationale.



► SALLE EL MOUGGAR

Soirée andalous avec Leila Boursali

Sous le patronage du ministère de la Culture, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise ce soir à partir de 22h30 à la Salle El Mouggar, une soirée tareb, chaâbi et andalous avec l'artiste Leila Boursali.

► MARCHE DES FACTEURS

Remise des trophées le 4 juillet à la Grande Poste



A l'occasion de la fête nationale de l'indépendance et de la jeunesse, l'entreprise Algérie Poste, organise samedi 4 juillet et à partir de 21h30 à la Grande Poste d'Alger, la cérémonie de remise des trophées aux trois lauréats gagnants de la finale nationale de la marche des facteurs.

► ETUSA

Programme nocturne «Spécial Ramadhan»

A l'occasion du mois sacré du Ramadhan, l'Etablissement public de transports urbain et suburbain d'Alger (Etusa), a élaboré un programme spécial de manière à satisfaire les besoins en matière de transports au niveau de la capitale et ses environs, et surtout pour assurer une liaison directe entre les nouvelles cités urbaines et Alger, pour permettre aux citoyens de garder les mêmes habitudes après avoir été délocalisés d'Alger centre vers ces nouveaux centres urbains. Ainsi le service de nuit sera assuré à travers 74 lignes de 20h45 jusqu'à 2h du matin. Par ailleurs, les Sablettes, le Casif de Sidi Frej, la Safex, la gare de Bab Ezzouar seront reliés au Centre commercial de Bab Ezzouar et de la Safex. En matière de contrôle et de sécurité, 70 agents seront déployés pour assurer la sûreté et la sécurité des voyageurs.

ARMÉE

DANS UNE ALLOCUTION D'ORIENTATION
AU COMMANDEMENT ET AUX CADRES
DE LA 6^E RÉGION MILITRAIRE DE TAMANRASSET

Gaïd Salah met en exergue les efforts «continus» pour le développement de l'ANP

L'examen du processus de modernisation de l'Armée nationale populaire (ANP) a permis le constat du volume des efforts "colossaux" et "continus" fournis ces dernières années, afin que les Forces armées puissent atteindre les objectifs de développement visés, a affirmé le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'ANP.

"En examinant le processus de modernisation de l'Armée nationale populaire on peut, aisément, constater le volume des efforts colossaux et continus que nous n'avons cessé de fournir les dernières années, sous le commandement et le soutien de Son Excellence Monsieur le président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale pour que nos Forces armées puissent atteindre les objectifs de développement visés", a indiqué le général de corps d'Armée, dans une allocution d'orientation au commandement et aux cadres de la 6^e Région militaire de Tamanrasset.

Le Chef d'état major de l'ANP qui s'exprimait à l'occasion d'une visite d'inspection et de travail les 29 et 30 juin 2015 dans cette région, et qui l'a amené vers le secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar, "s'est longuement arrêté sur les efforts continus qui ont été et sont fournis pour le progrès, le développement et la modernisation des Forces armées".

Ces efforts "permettront de se dresser devant les différentes menaces et dangers, et de faire face avec efficience à tout imprévu quel qu'en soit la nature et l'origine", est-il précisé dans un communiqué du MDN. Le vice-ministre de la Défense nationale a indiqué que "la complémentarité des efforts entre les aspects d'enseignement et de qualification qui incombent à l'appareil de formation, d'une part, et les aspects d'exercice et de terrain pris en charge particulièrement par les programmes de préparation au combat, d'autre part, a donné un grand élan à l'ANP dans le domaine de la maîtrise de l'ensemble des



sciences militaires, et des différentes connaissances scientifiques et technologiques".

Cette complémentarité a donné à l'ANP "une grande capacité d'adaptation avec les exigences du présent et les conditions d'accompagner leurs besoins opérationnels et de combat", a-t-il fait remarquer.

Le général de corps d'Armée a, par la même occasion, adressé aux éléments de la Région "un message de salut et d'estime pour les efforts inlassables et les grands sacrifices qu'ils ne cessent de fournir pour préserver la souveraineté nationale et l'intégrité du territoire national et son inviolabilité", tout en les exhortant à "s'armer davantage de vigilance, de perspicacité et de prudence". "Je salue ces vertus qui distinguent,

effectivement aujourd'hui, la réalité sur le terrain de nos unités de combat, et je considère le saut qualitatif et la mutation positive riche en leçons et enseignements et source d'inspiration pour tous ceux motivés par une sincérité volonté, et animés par une vive conscience nationale", a souligné Gaïd Salah.

"En saluant tout ceci, j'ai toute confiance et je n'ai nul doute en votre ferme volonté de maintenir votre performance à cette excellente cadence qui va renforcer votre détermination et votre résolution à accomplir davantage de réussite, cette réussite qui ne saurait être le fruit de hasard ni de donation, mais qui s'obtient par la bonne préparation, le meilleur rendement et la persévérence à surpasser les obstacles", a-t-il encore relevé.

Avant son allocution, suivie également par les éléments de toutes les unités par visioconférence, Gaïd Salah s'est enquis, lors de sa visite

du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar, de la situation et des conditions de travail des unités militaires déployées sur les frontières sud du pays. A noter que le général de Corps d'Armée a assisté, au premier jour de sa visite à Tamanrasset, dans une réunion avec le Commandement et l'état-major de la Région, à une présentation donnée par le général-major Ammar Athamnia, Commandant de la 6^e Région militaire.

Celui-ci a donné un aperçu sur la situation générale de la Région et sur celle des unités déployées le long de la bande frontalière sud et sud-est du pays, leur niveau de préparation et leur disponibilité permanente à faire face à toute menace guettant la sécurité et la souveraineté de l'Algérie, a fait savoir le MDN. "Le Général de Corps d'Armée a ensuite donné des instructions à caractère opérationnel et des orientations générales à même d'améliorer les performances de notre corps de bataille", a-t-on indiqué.

A la fin de cette réunion, un échantillon des équipements saisis par les unités de la Région lui a été présenté, notamment les appareils de détection de métaux utilisés par les bandes criminelles dans l'exploitation illicite de l'or dans le Sahara algérien, où ces unités ont pu saisir plus de 450 appareils dont la valeur peut s'élever à l'équivalent de 750000 dinars algériens l'unité.

La visite du Chef d'état-major de l'ANP à la 6^e Région militaire a pour but de "s'enquérir de la situation des unités militaires et de leur niveau de préparation, et afin d'intensifier les efforts de contact direct et continu avec les éléments des Forces armées", a-t-on précisé.

TIZI OUZOU :
Démantèlement
d'un réseau de soutien
au terrorisme

Un réseau de soutien au terrorisme a été démantelé par les services de la police judiciaire, dans la wilaya de Tizi Ouzou, a-t-on appris, mardi, de source sécuritaire.

Ce réseau est composé de 15 individus et activait dans la re-

MORALISANT DES TRANSACTIONS FINANCIÈRES Entrée en vigueur aujourd'hui de la mesure gouvernementale

Boualem Branki

C'est aujourd'hui que la nouvelle disposition relative à la moralisation et la professionnalisation des transactions commerciales va entrer en vigueur. C'est ce mercredi 1^{er} juillet en effet que la mesure interdisant le paiement par cash des transactions commerciales de un million de dinars et plus entrera en vigueur. Une mesure décidée par les pouvoirs publics afin de mieux contrôler les transactions financières, les imposer et les rendre plus s'égallement. Une mesure par ailleurs qui donnera au système financier et bancaire plus de souplesse avec l'utilisation des instruments scripturaux (chèque, virements, etc.), contre l'ancien système barbare du cash, avec des opérations commerciales de plusieurs centaines de millions de dinars qui s'effectuaient en espèces, loin des standards internationaux et, surtout, du contrôle de la provenance de cet argent. Il s'agit également, pour le gouvernement, d'introduire une plus grande transparence dans les transactions financières. A partir de ce mercredi 1^{er} juillet donc, il n'y aura plus aucune opération financière ou commerciale de plus de un million de dinars (100 millions de centimes anciens) qui sera validée par le circuit bancaire public. Le nouveau décret exécutif relatif à cette disposition, publié dans le JO n°33 du 22 juin 2015, correspondant au 5 Ramadhan 1436, indique notamment dans son article 2 que "tout paiement égal ou supérieur aux montants, ci-après, doit être effectué par des moyens de paiement scripturaux à travers les circuits bancaires et financiers: cinq millions de dinars (5.000.000 DA), pour l'achat de biens immobiliers, un million de dinars (1.000.000 DA) pour l'achat de yachts ou bateaux de plaisance avec ou sans voile, avec ou sans moteur auxiliaire, de matériels rouleants neufs et d'équipements industriels neufs, de véhicules neufs, de motocyclettes et de cyclomoteurs soumis à immatriculation, auprès des concessionnaires automobiles ou autres distributeurs et revendeurs agréés ; de biens de valeur auprès des marchands de pierres et métaux précieux ; d'objets d'antiquités et d'œuvres d'art, de meubles et effets mobiliers corporels aux enchères publiques". C'est clair et précis, d'autant que dorénavant, les Algériens n'auront plus à se trinbaler avec un sachet noir contenant des millions de dinars pour acheter une voiture, au lieu de la discrétion et la modernité d'un chèque ou un virement bancaire.

L'article 3 de ce décret exécutif explique ainsi la situation: "tout paiement égal ou supérieur à la somme de un million de dinars (1.000.000 DA) effectué en règlement des services fournis par les entreprises et professions non financières prévus à l'article 4 de la loi n° 05-01 du 27 Dhoul El Hidja 1425 correspondant au 6 février 2005, modifiée et complétée, susvisée, doit être effectué par les moyens de paiement scripturaux". L'article 4 de ce décret explique quant à lui ce qu'il entend par moyens de paiement scripturaux: il s'agit de "tous les instruments qui permettent le transfert de fonds à travers les circuits bancaires et financiers, notamment le chèque, le virement, la carte de paiement, le prélèvement, la lettre de change, le billet à ordre, et tout autre moyen de paiement scriptural prévu par la loi".

L'article 6 de ce même décret rappelle que les "administrations publiques, les organismes publics, les entreprises gérant un service public ainsi que les opérateurs publics et privés sont tenus d'accepter les règlements des transactions, des factures et des dettes par les moyens de paiement scripturaux conformément à l'article 4". Le non respect de cette disposition entraînera, explique le même décret des sanctions qui entrent dans le cadre de la "prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme" (art.7).

Un décret, donc qui vient au moment opportun pour mettre de l'ordre dans le circuit commercial national, et, surtout, moraliser les transactions financières. La prochaine étape, sera le paiement par carte CIB.

gion sud de la wilaya, notamment dans la localité de Boghni, a-t-on précisé, ajoutant que son démantèlement, la semaine écoulée, a été rendu possible suite à des renseignements recueillis par les services de la sûreté de wilaya, sur le soutien logistique de ce réseau à des terroristes. Présentés lundi au parquet de Draâ El Mizan, cinq membres de ce réseaux ont été placés en détention préventive et les 10 autres mis sous contrôle judiciaire, a-t-on ajouté.

APS

Le ministère de la Santé sensibilise les commerçants et les citoyens sur les règles d'hygiène des aliments

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a interpellé les commerçants et les citoyens sur la nécessité de se conformer aux «bonnes pratiques d'hygiène des aliments», suite aux cas d'intoxication enregistrés dans l'est du pays, indique mardi un communiqué de cette institution. «Les derniers cas d'intoxication alimentaire enregistrés dans l'est du pays du fait de la consommation d'un produit avarié, du cachir improprement conservé et acheté par des citoyens sans les vérifications d'usage, mettent en lumière la nécessité de se conformer aux bonnes pratiques d'hygiène des aliments», souligne le ministère de la Santé. Indiquant que ce drame «aurait pu être évité», le communiqué précise que les éléments d'information «en possession de l'autorité sanitaire concernant les circonstances d'intoxication des cas actuellement hospitalisés au CHU de Batna montrent que les règles élémentaires en matière de bonnes pratiques d'hygiène des aliments n'ont été respectées ni par les commerçants ni par ceux qui ont acheté l'aliment incriminé». Le ministère rappelle, par conséquent, aux commerçants des produits alimentaires leur «obligation légale de veiller notamment au respect des températures adéquates de conservation des aliments périssables ainsi que des dates limites de consommation (date de péremption)».

«Leur attention est également attirée sur l'obligation de maintenir leurs locaux dans un parfait état d'hygiène», poursuit la même source. Le ministère invite, en outre, le consommateur à faire montre de «vigilance» lors de l'acquisition des produits alimentaires en général, et des produits alimentaires périssables en particulier, attirant son attention s'agissant notamment des risques encourus sur sa santé par le marché informel du fait de «l'absence de traçabilité» des produits, de leur origine et des conditions de leur conservation. Le consommateur est, par ailleurs, convié à «vérifier attentivement les dates limites de consommation (de péremption) figurant sur l'emballage des produits alimentaires et n'acheter les produits fortement périssables (dérivés du lait, fromages, produits surgelés et congelés) que dans les rayons frais et en évitant de les laisser longtemps à température ambiante». «En cette période de grosses chaleurs et de changement des habitudes alimentaires du fait du ramadan, le ministère en appelle au civisme de tous pour éviter que des drames comme ceux de Batna et de Souk Ahras ne se reproduisent», conclut la même source.

Fermeture définitive d'établissements privés de santé et mises en garde pour d'autres

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a procédé à la fermeture définitive d'établissements de santé privés et adressé des avertissements et des mises en garde à d'autres, à la suite de l'opération «inopinée» d'inspection effectuée par le ministère Abdelmalek Boudiaf à travers le territoire national. «Les premiers résultats, wilaya par wilaya, commencent à tomber suite à l'opération inopinée d'inspection des différents établissements privés actif dans le secteur de la santé. En attendant la synthèse de tous les résultats, certaines wilayas ont livré leur verdict», précise mardi le ministère de la Santé dans un communiqué. Ainsi, une clinique privée a été définitivement fermée à Blida pour la réalisation «non autorisée» d'un bloc opératoire et l'extension non réglementaire des activités médicochirurgicales, note la même source. Dans la wilaya de M'sila, une autre clinique a connu le même sort pour «mise en danger de mort d'un nouveau né évacué sans respect des mesures de sécurité (absence d'assistance respiratoire, d'accompagnement médical ou paramédical)», explique le ministère qui informe que le propriétaire de l'établissement employait «au noir» du personnel paramédical et qu'il a même eu la «voléité d'interdire l'accès de son établissement aux praticiens inspecteurs». A Tissensilt, une officine pharmaceutique a été définitivement empêchée de rouvrir pour «évente de médicaments périssés», relève le ministère de la Santé qui a également procédé à la fermeture provisoire de 15 jours de la clinique médicochirurgicale d'Oran pour «manquement aux règles d'hygiène». «Le bilan exhaustif de l'opération d'inspection sera rendu public dès sa finalisation», souligne la même source, estimant que les «premiers enseignements à en tirer interpellent sur l'urgence d'actualiser le corpus réglementaire régissant le secteur privé de la santé notamment le cahier des charges ainsi que l'indispensable mise en place d'organes de contrôle à vocation régionale».

TAHAR HADJAR L'A ANNONCÉ

Nouveaux bacheliers: la date des préinscriptions entre le 6 et 10 juillet

Les préinscriptions des nouveaux bacheliers se feront entre le 6 et 10 juillet, a indiqué mardi à Alger, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Tahar Hadjar.



«La date des préinscriptions des nouveaux bacheliers sera entre le 6 et 10 juillet. Si les corrections seront achevées avant le 6 juillet, les préinscriptions se feront à cette date comme prévu initialement. Mais si les circonstances ne le permettent pas, ça va se faire après, le 7 ou 8 juillet. On s'adaptera à toute situation», a-t-il expliqué. M. Hadjar intervenait en marge de la

signature officielle d'une convention cadre de collaboration scientifique et technologique entre la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique et le groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA).

Il a ajouté que son département avait entamé depuis plusieurs mois les préparatifs pour entamer la nouvelle année universitaire en détermi-

nant les wilayas qui subissent des surcharges.

«En général, les places pédagogiques et le nombre de lits sont disponibles pour faire face à l'arrivée des nouveaux étudiants. Mais, en cas de surcharge sur certaines wilayas, nous allons recourir à des mesures exceptionnelles, notamment prolonger l'horaire pédagogique d'une ou de deux heures

pour avoir un gain de plus de mille places pédagogiques», a-t-il indiqué. M. Hadjar a indiqué également que son département avait revu les critères d'orientation des nouveaux bacheliers, notamment dans certaines wilayas connaissant des surcharges, relevant à cet effet, la réception de nouvelles places pédagogiques qui seront réalisées dans la plupart des wilayas.

FORMATION PROFESSIONNELLE: La wilaya d'Alger honore ses meilleurs apprentis

Les 23 meilleurs diplômés en 2015 des centres et instituts de formation et d'enseignement professionnels (CFPA) de la wilaya d'Alger ont été honorés par le wali lors d'une cérémonie en présence de leurs familles. La direction de wilaya de la formation professionnelle, avec la collaboration de plusieurs sponsors, ont distingué les apprentis en fin d'étude qui ont obtenu la meilleure moyenne dans chacune des spécialités enseignées dans les instituts de la wilaya d'Al-

ger. Des cadeaux «symboliques» leur ont été remis lors d'une cérémonie dans à l'hôtel Mercure de Bab Ezzouar. Pour l'année 2015, Yassine Hammani a été sacré meilleur diplômé à Alger dans la spécialité contrôle de qualité dans les industries agroalimentaires, Siham M'hidi dans les techniques audiovisuelles (option image). Oussama Bendahmane dans la plomberie et Djende Hasna dans l'entretien des réseaux d'alimentation d'eau potable. Zoheir Belkadi (installation et

entretien des appareils de froid et climatisation), Abdellah Salmi (serurerie), Adel Arbaoui (menuiserie bâtiment), Fathi Madoui (maintenance industrielle) et Mehdi Haoumer (mécanique) font également partie des meilleurs diplômés des centres et instituts de formation dans la capitale. La wilaya d'Alger s'apprête par ailleurs à honorer ses meilleurs bacheliers, lors d'une cérémonie qui intervient juste après la publication des résultats du Bac 2015, prévue le 10 juillet.

BOUIRA

1 milliard DA pour des projets de développement

Un montant de plus d'un milliard DA est consacré pour la réalisation d'une série de projets de développement dans la commune de Sour El-Ghoulzane, à près de 40 km au sud du chef-lieu de la wilaya de Bouira, a-t-on appris, mardi, auprès des autorités locales. Dans le secteur des travaux publics, la commune a bénéficié d'une enveloppe de 20 millions DA destinée à l'aménagement du boulevard principal reliant la ville à la RN 8. Cette municipalité a aussi bénéficié d'un projet de renforcement de l'évitement de la ville sur une distance de 6 km, selon la même source. D'autres importants projets portant sur la réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) ainsi que sur la réhabilitation de l'assainissement de la ville sont en cours d'exécution. Un budget de plus de 500 millions de dinars a été dégagé pour mettre en œuvre

ces programmes de l'Etat, a-t-on précisé de même source. Lancés il y a plusieurs mois, les travaux de réalisation d'un service des urgences médicales et chirurgicales (UMC) à l'hôpital du chef-lieu de la commune tirent à leur fin et la nouvelle structure sanitaire devra être réceptionnée dans quelques semaines, d'après les prévisions de la direction locale de la Santé. Le secteur de la Jeunesse et des sports sera de son côté, bientôt renforcé par de nouvelles structures notamment une piscine ainsi qu'un stade de football pour promouvoir la pratique sportive dans cette municipalité, où l'ancienne piscine a été récemment rouverte après une vaste opération de réhabilitation ayant duré des années et qui a coûté au secteur quelque 30 millions DA. En outre, une enveloppe financière globale de 350 millions DA a été dégagée pour réaliser le nouveau

stade et la nouvelle piscine, lancés depuis quelques jours dans la ville de Sour El-Ghoulzane pour un délai de 24 mois, selon la fiche du projet. La même municipalité a bénéficié de plusieurs autres projets de développement, dont la réalisation d'un institut national de la formation supérieure paramédicale, ainsi que d'un nouveau pôle urbain de plus de 700 logements publics locatifs et promotionnels aidés, qui s'ajoutent aux opérations de l'amélioration urbaine des différents quartiers de l'antique Auzia (ancienne appellation donnée par les Romains à cette ville). L'ex-Auzia s'est vue même attribuer un projet de restauration des portes et de la muraille de la vieille ville, habité depuis la préhistoire, et fondée en l'an 33 avant J.C.

BOUCHOUAREB LE CONFIRME : Examen prochain des plans d'action des groupes publics industriels

Les dirigeants des 12 nouveaux groupes publics industriels présenteront leurs plans d'actions au ministère de l'Industrie et des mines dans les tout prochains jours, a indiqué, mardi à Alger, le ministre de ce secteur, Abdessalam Bouchouareb.

Lors de ces auditions, les managers de ces groupes issus de la dernière restructuration du secteur public marchand industriel, vont présenter leurs stratégies et leurs plans d'actions qu'ils devront mettre en œuvre une fois validés, a déclaré le ministre à la presse en marge de la cérémonie de signature d'une convention de partenariat entre le groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica) et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

«A la fin de ce cycle d'auditions, nous allons sortir avec des plans d'actions concrets et une matrice d'exécution bien précise», a avancé M. Bouchouareb ajoutant que le groupe mécanique sera le premier à être auditionné.

Une fois finalisés, ces plans doivent être présentés au Conseil des participations de l'Etat (CPE) pour



adoption avant leur mise en œuvre. Le ministre a rappelé que la réorganisation du secteur public marchand industriel avait été dictée par la nécessité de donner une nouvelle impulsion au secteur, considérant que l'ancien schéma d'organisation du secteur public industriel ne permettait pas la flexibilité dans la gestion des entreprises publiques. A rappeler que l'Etat a procédé, en février dernier, à la création de douze nouveaux groupes industriels dans le cadre de la réorganisation du secteur public marchand industriel.

Ces entités, issues de quatorze (14) sociétés de gestion des participations de l'Etat (SGP), se composent de sept (7) groupes nouvellement créés et cinq (5) autres déjà existants. Les 7 nouveaux groupes portent sur les filières, respectivement, de l'agro-industrie, des industries chimiques,

des équipements électriques, électrodomestiques et électroniques, des industries locales, de la mécanique, des industries métallurgiques et sidérurgiques et des textiles et cuirs. Quant aux 5 groupes déjà existants, il s'agit de la société nationale des véhicules industriels (SNTI), du groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica), du groupe pharmaceutique Saïdal, de la société nationale des tabacs et allumettes (SNTA) et du groupe minier Manadjiem Aldjazair (Manal).

Poursuivant sa déclaration à la presse, le ministre a indiqué que l'Algérie allait utiliser le bioréfinage pétrolier pour la production de certains ciments spéciaux qui sont, jusque-là, importés, et ce, avec la contribution du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

SOLIDARITÉ RAMADHAN

De la nourriture aux plus démunis à travers l'économisation des ressources hydriques

GROHE, industriel allemand de renom spécialisé dans les accessoires sanitaires, a établi une fois de plus un partenariat avec la Fondation H.A Sharbatly pour le mois du Ramadhan afin de «transformer l'eau en nourriture», dans le cadre de l'initiative «L'eau pour la vie de GROHE». L'initiative fait partie du programme mondial pour la préservation de l'eau Watercare de GROHE. Elle s'inscrit dans la continuité du projet de la Mosquée Verte lancé en 2014 avec la Fondation Sharbatly, où 3460 litres d'eau économisés à la mosquée ont permis de distribuer 346 boîtes de nourriture aux familles dans le besoin, transformant littéralement «l'eau en nourriture». GROHE a pour objectif d'aider à réduire la consommation moyenne d'eau au fil des ans, non seulement à travers ses technologies avancées, mais aussi par le biais de campagnes de sensibilisation visant à changer les mentalités et les habitudes. Ces efforts sont particulièrement valables en Arabie Saoudite, où la consommation d'eau douce par tête est deux fois plus

importante que la moyenne mondiale. En même temps, le pays est situé dans une des régions les plus sèches de la planète», a expliqué Antoine Khalifé, vice président de GROHE pour la région du Levant et du Golfe. «Nous espérons, avec la Fondation Sharbatly, augmenter la sensibilisation publique autour des techniques de conservation de l'eau et assurer l'avenir de cette ressource naturelle précieuse». «Transformer l'eau en nourriture» se base sur le programme de distribution de nourriture de la Fondation tout au long du mois du Ramadhan, dans les mosquées, aux fidèles qui observent le jeûne.

Préservation des ressources naturelles

«La collaboration avec GROHE s'est avérée fructueuse. Nous avons donc décidé de renforcer notre partenariat», a affirmé Sayed Ibrahim Hassan Sharbatly, vice président du conseil d'administration de la Fondation Hassan Abbas Sharbatly pour le travail social. «Ce programme com-

plet, créé spécifiquement pour préserver les ressources naturelles et pour fournir de la nourriture aux plus démunis, a réussi à plus d'un titre et reflète l'essence même du Ramadhan». L'initiative de la Mosquée verte, lancée au Moyen-Orient en 2009, fait partie de la campagne mondiale WaterCare de GROHE, qui cherche à augmenter la sensibilisation du public aux techniques de préservations de l'eau et d'assurer la pérennité de cette précieuse ressource naturelle. En 2014, GROHE, en collaboration avec la Fondation H.A. Sharbatly, a installé 40 robinets écologiques à fermeture automatique dans les salles d'ablution dans les mosquées gérées par l'ONG. GROHE soutient les communautés locales chaque fois que cela s'avère possible. Dans le cadre de la campagne WaterCare – Plus vous économisez, plus vous profitez – GROHE vise à augmenter la sensibilisation autour de la consommation d'eau et les possibilités de préservation de cette ressource dans la région.

Par Sonia Belaïdi

HAMID GRINE L'A ANNONCÉ À MILA : Septembre ou octobre prochains pour l'élection de l'Autorité de régulation de la presse écrite

L'élection de l'Autorité de régulation de la presse écrite ainsi que du Conseil d'éthique sera organisée entre les mois de septembre et d'octobre prochains, a annoncé mardi à Mila le ministre de la Communication, Hamid Grine.

«Aujourd'hui, ce sont quelque 2.800 cartes de journaliste professionnel qui ont été délivrées ce qui permet de passer à l'étape de l'élection de l'autorité de régulation et à la désignation de la commission permanente des journalistes professionnels», a souligné en substance le ministre au

cours d'une conférence de presse organisée au siège de la radio locale de Mila. S'agissant des chaînes de télévision privées sommées par le ministère de la Communication d'expurger les grilles de leurs programmes des expressions de violence et autres scènes contraires aux traditions et valeurs de la société, M. Grine a souligné que les 5 chaînes concernées ont reçu un avertissement verbal qui se transformera, en cas de récidive, en retrait de l'autorisation.

«Ni l'argent, ni la publicité, ni la quête d'audience ne sauraient justi-

fier de tels dépassements qui vont à l'encontre des valeurs de notre religion et de notre société», a ajouté le ministre, soulignant qu'en cas de nouvelles focalisations sur des expressions de violence dans les programmes diffusés par ces 5 chaînes, la loi sera appliquée dans toute sa rigueur.

Le ministre avait entamé sa visite de travail à Mila en se rendant sur le site du relais-émetteur de TDA (Télé-diffusion d'Algérie) culminant à 1.100 m d'altitude à Kef Bouderga, dans la commune de Bouhatem.

Le pardon et la satisfaction procurent au musulman un sentiment de bien-être

Le penseur égyptien et chercheur en médecine prophétique et alternative, Abdelbasset Mohamed Essaid, a affirmé que le pardon et la satisfaction procurent au musulman un sentiment de bien-être tant psychique que physique. Animant lundi soir à Oran une conférence sur l'Iaadjaz (miracle) scientifique chez le prophète Mohamed (QSS), dans le cadre de la 10e édition de «Dorouss Mohammadia», M. Abdelbasset a souligné que la qualité du pardon et la culture de la satisfaction chez le musulman lui procurent de la quiétude morale et lui épargnent des maladies organiques, citant des exemples du miracle dans le saint Coran et la Sunna et des découvertes contemporaines renforçant davantage la croyance. Abordant les qualités morales pronées dans le Coran et la Sunna et leurs bienfaits sur la vie, le conférencier a soutenu que les maladies et les problèmes psychiques se manifestent lorsque le musulman, dans son comportement, s'éloigne de la voie mohamedienne. Il a souligné que le pardon, la tolérance et l'acceptation du destin permettent au musulman de vivre un équilibre psychique, affirmant que la colère et la haine générant des dysfonctionnements hormonaux causant aussi des maladies chroniques. Des aspects divers du miracle scientifique dans le Coran et la Sunna ont été expliqués par le conférencier en se référant à des événements et des hadiths du prophète qui continuent de fasciner des chercheurs et des spécialistes contemporains en génétique, nutrition et autres domaines et dont plusieurs se sont convertis vers l'islam. M. Abdelbasset a déploré la situation actuelle de la nation musulmane, confrontée à des problèmes d'ordre sociaux à cause de «la déviation de la bonne moralité et de la foi», selon lui. Le conférencier a énuméré des phénomènes de décadence que vit la nation musulmane par le fait de transgression des lois islamiques dont l'alcoolisme et la toxicodrogue. Les rencontres «Dorouss Mohammadia» sont organisées annuellement durant le mois de ramadan par la zaouia Belkaidia Hebria dont le siège est basé dans la localité de Sidi Maarouf, à l'est d'Oran, avec la participation d'ulémas et de chercheurs en fiqh de pays du monde musulman. Cette édition se poursuit jusqu'au 22e jour du Ramadhan. Dr Andelbasset Mohamed Essaid est professeur d'analyse médicale et biophysique et spécialiste en médecine prophétique et alternative. Il est aussi membre du haut conseil des affaires islamiques et de l'instance de l'Iaadjaz scientifique du Coran et de la sunna en Egypte. Le penseur égyptien a obtenu 38 brevets d'invention agréés par des filiales pharmaceutiques allemandes.

L'imam Yahya Hendi : s'opposer à l'extrémisme par le dialogue et l'amour du prochain

L'imam américain d'origine palestinienne Yahya Hendi a plaidé mardi à Constantine pour le «bannissement de l'extrémisme, de l'intolérance et de la haine par le dialogue, l'amour du prochain et la justice». L'imam Hendi a mis en relief, au cours d'une conférence sur «le rôle de l'islam dans la paix mondiale» organisée à l'université des sciences islamiques Emir-Abdelkader, l'importance des valeurs véhiculées par l'Islam dans le rapprochement des Etats, des civilisations et des religions, qu'elles soient monothéistes ou polythéistes». Le conférencier a notamment rappelé les principes de l'islam fondés, a-t-il précisé, sur «l'amour en tant que fondement de la foi» et sur «le pardon, la tolérance, la solidarité, la modestie et la simplicité». S'inspirant des versets du Coran et des hadiths du Prophète Mohamed (QSS), l'imam Hendi a exhorté l'ensemble des croyants à œuvrer pour «l'unité de la nation musulmane, où qu'elle se trouve» avant de souligner que «seuls le dialogue, le comportement irréprochable et l'amour de l'autre, tels que prônés par l'islam réunificateur, sont à même d'instaurer la paix mondiale et de faire disparaître la haine, l'intolérance et la violence, sources du terrorisme, des carnages et de l'effusion du sang que le monde subit aujourd'hui». Né en 1966 à Naplouse, en Palestine, Yahya Hendi exerce à l'université de Georgetown (USA) en tant qu'imam à plein temps.

APS

CONFÉRENCE HIER AU FORUM DE DKNEWS SUR LES ACCIDENTS DE LA ROUTE DURANT LE RAMADHAN

La majorité des accidents surviennent 2h avant El Iftar

Mobilisation, disponibilité, engagement, professionnalisation, sacrifice suprême. Catastrophe naturelle, catastrophe humaine, on les trouve toujours à la pointe, là où s'exprime le plus le besoin d'aide, le besoin de secours, où s'exprime une prise en charge rassurante. Ils sont là, toujours là où on les sollicite.



Said Abjaoui

Ils ? C'est la Protection civile, c'est la Sûreté nationale, c'est la Gendarmerie nationale. Plus particulièrement en ce mois de Ramadhan, plus particulièrement lorsque se produisent des accidents.

Justement, hier, au forum de DKNews, il a été question d'accidents de la route en période Ramadhan. Pourquoi distinguer le mois de Ramadhan ? C'est le mois où la vigilance diminue, où le reflexe s'émousse ? Le plus grand nombre d'accidents de la route se produisent peu avant l'adhan.

Les automobilistes veulent à tout prix rentrer chez eux avant « le Maghreb ». A tout prix ? Quel est ce prix ? Fatalement, un accident. L'automobiliste est pour-

tant conscient qu'un accident peut survenir. Un accident mortel, ou handicapant. Il peut être la cause de la mort d'autrui. De toute une famille qu'en plus il ne connaît même pas.

Une voiture est une arme terrible. Le permis de « conduire » n'est pas un port d'arme. Hier donc, on a parlé d'accidents de la route. Les invités étaient le colonel de la DGPC Mr Farouk Achour, le docteur de la DGPC Ait Mohamed Kamal, le Commissaire Nait Ahmed Hocine. Chacun des invités avait abordé le thème en relation avec sa spécialité.

Erreurs humaines et permis ... de conduire

Nous avons appris que lorsqu'un accident est dû au défaut de signalisation du fait que celle-ci n'était pas remise à sa place lors de travaux, la victime peut déposer une plainte et sa plainte est re-

cevable. Il ne s'agit pas d'un vide juridique mais cela est resté inconnu pour cause de non circulation d'information.

Sans avoir à redonner tous les chiffres concernant les accidents, ceux signalés par les représentants de la DGPC et de la DGSN, en terme de signification, le nombre d'accidents corporels est assez élevé, certaines des victimes décédent sur place.

La plus part des accidents sont causés par des erreurs humaines. Les jeunes sont souvent victimes de vitesse très élevée, d'autant que les voitures sont généralement des bolides lancés à plus de 200 km/h. Fatalement cela mérite un retrait de permis. Il faudrait corriger d'abord les procédures d'examen pour l'accès au permis. Est il raisonnable que ceux qui accèdent (?) au permis prennent des cours de perfectionnement après l'obtention du permis ?

Est-il normal que l'auto école ne prévoit pas des cours de nuit pour tout temps ? Il est normal de sanctionner l'absence de respect des règles de conduite, et le permis à point devrait être dissuasif.

Pour inciter les automobilistes à ne pas faire d'excès de vitesse juste pour arriver à temps à la maison, la DGSN a décidé d'installer des chapiteaux pour offrir le repas aux automobilistes qui ainsi vont s'épargner à eux et aux autres les risques d'accident.

Pour dissuader des velléités à faire des folies, la DGSN a créé des brigades qui vont circuler en voiture banalisée et ainsi surprendre ceux qui ne respectent pas les règles de circulation.

On ne peut pas conclure sans signaler que 72000 citoyens ont été formés « au geste qui sauve ». L'objectif est de former un secouriste par famille.

► ► ► A RETENIR ► ► ►

LE FACTEUR HUMAIN À L'ORIGINE DE 95% DES ACCIDENTS DE LA ROUTE
50% des victimes dans les zones urbaines sont des piétons

D'après les statistiques recueillies par les services opérationnels de la Sûreté nationale, le facteur humain (excès de vitesse, dépassages dangereux, non-respect de la distance de sécurité) est à l'origine de 95% des accidents de la circulation qui surviennent dans les zones urbaines. Par ailleurs, 50% des victimes enregistrées dans les zones de compétence de la DGSN sont des piétons. Cela est principalement dû au non-respect des règles imposables aux piétons.

ELLES SONT COMPOSÉES DE POLICIERS EN CIVIL
Des brigades spécialisées pour traquer les chauffards

Pour faire face aux comportements irresponsables de certains automobilistes, la Direction générale de la Sûreté nationale, a mis sur pied des brigades spécialisées composées d'agents en tenus réglementaire, roulant à bord de véhicules banalisés, pour constater et réprimer les contrevenants sur les routes. «Les automobilistes ont tendance à adopter un comportement correct lorsqu'ils approche d'un barrage de police. De ce fait, la DGSN a décidé de mettre en place ces brigades spécialisées pour surveiller traquer les chauffards en dehors des points de contrôles», a indiqué le commissaire principal Nait El Hocine.

Des chapiteaux pour rompre le jeûne avec les automobilistes

A l'occasion du mois sacré du ramadhan et dans le cadre de sa stratégie de sensibilisation, la Direction générale de la Sûreté nationale, a mis en place depuis le début du mois de carême, des chapiteaux au niveau de certains barrages routiers pour inciter les conducteurs à faire une halte et rompre le jeûne avec les policiers. «On a constaté que la majorité des accidents enregistrés pendant le ramadhan surviennent 2h avant la rupture du jeûne.

A cet effet, la DGSN a pris cette disposition pour permettre aux automobilistes de se restaurer et se reposer pour ensuite reprendre la route en toute sécurité», a souligné M. Nait El Hocine.

Rachid Rachedi

APPEL À LA VIGILANCE
DES CITOYENS ET AUX USAGERS DE LA ROUTE
**«Je ne veux pas avoir d'accident,
être une cause d'accident, être
une victime d'accident»**



O.Larbi

Le colonel Farouk Achour de la Protection civile, le commissaire divisionnaire, Naït Ahmed L'Houcine, de la DGSN ont, chacun, appelé les piétons et les automobilistes, motocyclistes et conducteurs de véhicules au respect des dispositions du code de la route, de la signalisation routière et l'observance d'un minimum de civisme entre usagers de la route.

Sensibiliser et prévenir

Les responsables de ces deux institutions ont rappelé les campagnes de sensibilisation et de prévention menées chaque année. Elles coûtent cher.

Sont-elles seulement efficaces au vu des comportements dangereux des conducteurs de véhicules de toutes catégories ? Les semeurs de malheur ont toujours des conduites de prédateurs, au point que des termes, comme « terroristes de la route », « criminels au permis de conduire » ont été utilisés.

Il est même arrivé que des agents de la protection civile et de la DGSN soient fauchés par des chauffards alors qu'ils portaient secours à des accidentés !

S'il est des adeptes de la compréhension des automobilistes en infraction : « il faut leur demander pourquoi ils conduisent en excès de vitesse », il en est d'autres qui estiment que les lois doivent être rigoureusement appliquées aux contrevenants.

En effet, le plaisir de maîtriser un bolide sur les routes vaut-il la vie d'une personne ? De plusieurs membres d'une même famille ? De paisibles voyageurs ?

Le responsable adjoint de la Direction de la Prévention de la DGSN s'est tenu à l'application de la loi : « C'est

au législateur de décider des adaptations du code de la route et des sanctions. »

L'Homme est responsable

L'élément humain est impliqué à 92,24% ; le véhicule à 3,27%, l'état des routes à 4,49%.

Le plus souvent, c'est la fatigue, l'épuisement à cause de longues étapes sans repos, la chaleur sont causes des accidents les plus graves. De même l'excès de vitesse.

En été, les motocyclistes sont nombreux sur les routes, la DGSN leur recommande le port du casque afin d'éviter de plus graves conséquences en cas d'accident. Il y a lieu de noter, toutefois, que le scooter est pour beaucoup un outil de travail. Les autorités devraient leur réservier un couloir de protection dans les zones urbaines. Le responsable de la DGSN rappelle que durant le ramadan, les services de police ont mobilisé 50 000 agents sur Alger, que le « Plan Azur » demande plus d'effectifs sur les plages situées en zones urbaines.

Ces engagements sont tels que le citoyen est confronté à la prise de responsabilité, sinon à s'élever au niveau de la citoyenneté qui suppose le respect des lois et des autres, usagers de la route notamment.

Protection civile :**«Je ne veux pas»**

Si de « nets progrès ont été enregistrés en matière de sécurité routière depuis 2002, en 2015, 2519 personnes ont perdu la vie sur les routes. L'insécurité routière n'est pas une fatalité 7 accidents mortels sur 10 sont dus à une faute de comportement. Si chacun d'entre nous adopte durablement une conduite responsable, ensemble, nous pourrons éviter les drames de la route.

Nous rappelons les règles essentielles à respecter afin de préserver sa vie et celle des autres usagers et

de se déplacer en toute sérénité.

L'ATTITUDE POSITIVE SE RESUME EN 3 PHRASES:**«JE NE VEUX PAS AVOIR D'ACCIDENT»****«JE NE VEUX PAS ETRE UNE CAUSE D'ACCIDENT»****«JE NE VEUX PAS EN ETRE UNE VICTIME»**

Le réseau routier national est estimé à un total linéaire de 114.092 kms, dont 961 « Autoroute Est-Ouest ». Le parc automobile national est composé de plus de 7 millions de véhicules tous types confondus, dont le plus grand nombre est celui des véhicules de tourisme.

Un renforcement et un durcissement du dispositif législatif dans la répression des infractions, a été traduit par les pouvoirs publics, en modifiant certaines dispositions de la loi n° 01-14 du 19 août 2001, relative à l'organisation, la sécurité et la police de la circulation routière, afin d'instaurer une discipline de conduite sur nos routes.

Ces modifications ont touché principalement la requalification des infractions, leurs classements selon les degrés de gravité, ainsi que l'augmentation des montants des amendes forfaitaires et l'aggravation des peines des délits et des contraventions au code de la route.

En outre, il a été introduit la mesure de la rétention des permis de conduire jusqu'à paiement de l'amende forfaitaire, comme étant un mécanisme pour éradiquer l'impunité chez les contrevenants et permettre au trésor public de récupérer le manque à gagner. L'application effective de cette loi depuis le 1^{er} février 2010, a induit une baisse significative dans le nombre d'accidents.

(source GN) Réduire le nombre d'accidents de la route est un signe de respect de la vie, des lois en vigueur, une responsabilité de tous, les citoyens en premier.



Le Colonel Farouk Achour



Le Commissaire principal Nait Ahmed Hocine



Le Commandant Ait-Mohamed Kamal



TRANSPORTS URBAINS

Un projet de métro aérien pour désengorger Alger

Le métro aérien d'Alger, qui doit relier la station Les Ateliers à proximité de Hai El Badr à Chevalley est l'une des bonnes idées pour "faciliter la mobilité des citoyens, même si les études pour lancer ce projet ne sont pas encore entamées", a estimé lundi le DG de l'entreprise de métro d'Alger (EMA), M. Aomar Hadibi.

«La liaison par métro aérien entre Hai El Badr et Chevalley est une bonne idée mais les études concernant ce projet n'ont pas encore démarré», a indiqué à l'APS M. Hadibi qui ajoute que pour l'instant, c'est l'inauguration prévue le 5 juillet prochain du tronçon reliant Hai El Badr à El Harrach qui constitue l'événement pour son entreprise.

C'est d'ailleurs en visitant ce dernier chantier en décembre 2014 que l'ancien ministre des Transports, Amar Ghoul, avait révélé l'existence d'un projet de métro aérien entre Hai El Badr et Chevalley. À l'époque c'étaient des cadres de l'entreprise Cosider qui avaient effectué une présentation intitulée «Une nouvelle ligne 3 pour le métro d'Alger» réalisée avec des constructeurs français.

L'ancien ministre et le DG de l'EMA avaient déjà admis que l'idée n'était qu'au stade de maquette, et ils avaient annoncé à la presse que des études préalables sont nécessaires avant d'entamer les travaux de réalisation de l'extension du métro d'Alger. Si le projet venait à être lancé, la ligne pourrait être achevée en trois ans et demi et devrait desservir à partir de la station des Ateliers les lignes de Kouba, Jolie Vue, Gariadi, les Sources, Said Hamdine, Hydra, Cité Maliki, Ben Aknoune, Aïn Allah puis Chevalley. Ce tronçon est très fréquenté par les automobilistes regagnant l'ouest d'Alger.

À terme, cette ligne devrait faire jonction avec celle qui doit relier la place des Martyrs à Chevalley pour former une boucle. Pour l'instant, il n'y a que la ligne 1 du métro d'Alger, qui est exploitée avec un parcours de 8,5 km sur 10 stations entre Tafoura-Grande Poste et Hai El Badr.

Outre le désengorgement de la circulation routière, le métro aérien offre l'avantage de réduire la facture de réalisation de 30% par rapport à un métro classique, qui nécessite des travaux en sous-sol plus coûteux. Cela devrait être un avantage pour que le projet soit lancé par les autorités, estiment t-on à l'EMA. L'idée a aussi l'avantage d'associer Cosider à un partenariat étranger avec les groupes français Alstom et VSL spécialiste des systèmes de précontrainte et haubanage, et filiale de Bouygues Construction.

Dans une présentation vidéo établie par Cosider, les concepteurs ont mis l'accent sur le design des rames devant être personnalisées selon l'architecture et les couleurs de la ville d'Alger. Les concepteurs considèrent que le projet est «une solution clé en main qui intègre le matériel roulant, la voie, la signalisation, l'alimentation en énergie, les infrastructures de génie civil, les stations et le dépôt de maintenance». Parmi les arguments en faveur du projet figure le fait qu'il réduit les risques techniques et de planning, qui sont transférés au co-contractant pour réaliser ce métro aérien jusqu'à Chevalley. Cette conception permet aussi, selon les concepteurs du projet, «l'intégration des études en amont (faisabilité) dans le périmètre du projet» ce qui en fait une solution complète et rapide à mettre en œuvre. En matière de consommation d'énergie, l'étude indique qu'elle sera réduite "grâce au renvoi de l'énergie non utilisée vers le réseau public". Si ce métro venait à sortir des cartons pour entamer «sa carrière sur les rails», les usagers pourraient en profiter grâce à sa capacité de transport de 500.000 voyageurs par jour sur une plage horaire de 17 heures (6h-23h). Les concepteurs ont même pensé de moduler la capacité de la ligne de 15,2 km à toute heure de la journée par simple injection ou retrait automatique des trains. Selon la fiche technique, le projet qui porte sur la réalisation de 11 stations va les desservir en 20 minutes avec un intervalle entre les trains de 90 secondes.

APS

TOURISME

Amar Ghoul insiste sur la formation du personnel hôtelier

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat Amar Ghoul, qui a visité mardi les chantiers de réalisation de plusieurs hôtels haut de gamme à Alger a insisté sur une bonne formation du personnel hôtelier.

«Les hôtels doivent être gérés par un personnel qualifié et bien formé afin d'offrir un meilleur service aux clients», a indiqué le ministre en visitant divers projets d'hôtels des secteurs public et privé en construction à Alger. Selon le ministre, les infrastructures en cours de réalisation doivent répondre aux normes internationales, avec une «bonne formation des employés et des managers afin de bien gérer ces structures». Le ministre a considéré que cette exigence de formation est "l'une des conditions sur lesquelles repose le développement du tourisme" en



Algérie pour parvenir à "une offre de service de haut niveau et satisfaire le client". M. Ghoul a par ailleurs appelé les propriétaires des hôtels à proposer un service répondant aux normes internationales, tout en insistant pour que les établissements touristiques puissent bénéficier aussi bien au tourisme domestique qu'à celui de haut standing et aux étrangers. Interrogé sur les tarifs des différentes prestations hôtelières, le ministre a indiqué que les prix diffèrent d'une structure à l'autre mais que les hôtels haut de gamme doivent faire payer la location des suites destinées à une classe aisée à un prix élevé afin de proposer d'autres services à des prix moins élevés pour d'autres catégories de la population.

M. Goul a ajouté que la hausse de l'offre hôtelière va tirer le prix vers le bas pour que les citoyens puissent avoir une large offre de prix. Par ailleurs, le ministre du tourisme a pris connaissance du projet de construction d'un centre de thalassothérapie d'une capacité d'accueil de 1.000 curistes par jour et d'un hôtel 5 étoiles de 160 chambres à Moretti, à l'ouest d'Alger. Le projet, qui sera

achevé en 18 mois, sera financé par la Société d'investissement hôtelier à capitaux publics. M. Ghoul a aussi pris connaissance du projet de construction d'un hôtel de 30 chambres et deux suites au centre de thalassothérapie de Sidi Fredj et devant être achevé en 20 mois. Le second projet en voie d'achèvement implanté à Sidi Fredj est celui d'un hôtel 5 étoiles appartenant à la société mixte algéro-émiratie, EMIRAL. A Aïn Benian, M. Amar Ghoul a visité les chantiers de construction d'hôtels privés "le Beau rivage bleu" avec 107 chambres et 5 suites, et "Mercure Africana" avec 144 chambres et 8 suites. A Cheraga, M. Ghoul a également visité le chantier de réalisation d'un hôtel de 196 chambres et 45 suites, qui doit être livré en avril 2016, et a visité à Ben Aknoune "le Golden Palace", un hôtel de 116 chambres et 14 suites et devant être livré dans 10 mois.

AÏCHA TAGABOU À MÉDÉA :

«44.000 artisans ont bénéficié de formation et de perfectionnement en artisanat et en gestion des entreprises»

Au moins 44.000 artisans ont bénéficié ces deux dernières années d'un programme de formation et de perfectionnement dans le domaine de la gestion des entreprises et des métiers de l'artisanat, a affirmé mardi à Médéa la ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire du tourisme et de l'artisanat chargée de l'artisanat, Aïcha Tagabou. Ce programme de formation, initié par le Bureau international du travail (BIT), «est une opportunité pour le secteur de l'artisanat d'entamer sa mutation, d'acquérir le savoir-faire et l'expertise indispensables pour se hisser des niveaux plus élevés et à lui assurer un rôle plus important dans l'économie du pays», a indiqué la ministre, en marge de sa visite de travail dans la wilaya. Le but escompté, a-t-elle ajouté, est «de rendre le secteur de l'artisanat, un secteur créateur d'emplois et de richesses de même importance que les autres secteurs économiques». Elle a estimé, dans ce contexte, que le potentiel artisanal du pays doit être mis au service de l'économie du pays et contribuer, à travers les ressources qu'il

peut générer, à réduire notre dépendance des hydrocarbures, rappelant, en outre, l'impact qu'aura ce secteur sur les conditions socio-économiques de pans importants de la population qui vivent essentiellement de ces activités. «Il est difficile de changer la vision des jeunes vis-à-vis des métiers de l'artisanat, considérés comme des métiers pénibles et ingrats, mais un sursaut est possible», a-t-elle soutenu. Mme Tagabou a entamé son déplacement à Médéa par la visite d'une exposition organisée à la maison de l'artisanat où elle a assisté au lancement de deux cycles de formation au profit des cadres du secteur et d'artisans, avant de procéder à la remise de décision de financement du fonds de promotion des activités artisanales à une douzaine d'artisans de la wilaya. Elle a fait, par ailleurs, un détour par le centre d'information et d'orientation touristique, sis au centre-ville de Médéa, et le musée régional des arts et des traditions populaires où se tient deux expositions, l'une consacrée au Er-reggag, le maître tisseur, l'autre, sur l'histoire d'El-haïk.

ÉNERGIE :

Investissements en hausse au 1^{er} trimestre 2015

Les investissements engagés dans le secteur de l'énergie au premier trimestre 2015 ont atteint un montant de 327 milliards DA (3,6 milliards de dollars), en hausse de 19% par rapport à la même période de l'année 2014, a appris l'APS auprès du ministère de l'Energie.

Cette augmentation des investissements a été enregistrée en dépit d'une contraction des recettes pétrolières, induite par la baisse des prix de brut. Pour ce qui concerne la production, il est relevé que dans le raffinage, il a été produit 7 millions de tonnes, tous produits confondus, contre 7,6 millions de tonnes durant la même période de 2014 (-8,2%). Afin de satisfaire la demande nationale en croissance continue, le secteur a importé 581.000 tonnes de produits raffinés (-9%). Les principaux résultats du secteur de l'énergie font également ressortir une nette croissance de la production de l'électricité qui s'est située à 16.000 Gwh durant la même période (+8,5%). La production d'eau dessalée, quant à elle, a augmenté de 2% pour atteindre 96 millions de m³ au 1^{er} trimestre 2015 contre 94 millions de m³ à la même période de 2014. Côté consommation, les chiffres du ministère de l'Energie font état d'une nette progression de la demande énergétique nationale: Le marché intérieur de l'énergie a consommé 15,4

millions de Tep d'hydrocarbures (+11%). Cette forte hausse a concerné le gaz naturel (+14%) dont la part a représenté 70% du total de la consommation énergétique, tandis que la consommation des produits pétroliers a augmenté de 4,9%. Il est relevé une baisse de 6% de la production primaire commerciale des hydrocarbures durant le premier trimestre à 38,1 millions de tonnes équivalent pétrole (Tep).

La part de la production des compagnies étrangères en association avec Sonatrach a représenté 33% de la production totale d'hydrocarbures en Algérie. En outre, le secteur énergétique a réalisé une bonne performance dans la production pétrochimique à 924.000 tonnes (+82%) au cours du premier trimestre. Par ailleurs, la valeur des exportations d'hydrocarbures a fortement chuté à 8,7 mds de dollars entre janvier et mars 2015 (-44% par rapport à la même période de 2014). En revanche, les exportations des produits pétrochimiques ont enregistré une hausse à 247 millions de dollars (+33%), tirée par les augmentations de production et d'exportation de l'ammoniac et d'urée. La tendance baissière des cours a également pesé sur la fiscalité pétrolière qui a reculé à 573 mds de DA (-28%) contre 795 mds de DA, selon le même bilan.

GRÈCE - UE

La Grèce s'approche d'un défaut de paiement, toujours pas d'accord

La Grèce, qui devrait payer 1,6 milliard d'euros au Fonds monétaire international (FMI) mardi soir, semble s'approcher d'un défaut de paiement après l'interruption des négociations avec ses créanciers. Mardi à 22h00 GMT expire l'ultimatum donné, par les créanciers à la Grèce. Lundi soir, le premier ministre grec, Alexis Tsipras, a fait comprendre que la Grèce ne paierait pas mardi les 1,6 milliard d'euros qu'elle doit au FMI, mais faute d'argent, de bonne volonté.

«Est-ce possible que les créanciers attendent le paiement du FMI alors qu'ils ont imposé l'asphyxie aux banques ?» s'est interrogé le Premier ministre, sur la télévision publique grecque ERT. Il a toutefois ajouté: «Dès qu'ils décident de lever l'asphyxie, ils seront payés».

En outre, environ 17.000 manifestants anti-austérité dénonçaient à Athènes «le chantage des créanciers». Mais entre Athènes et ses créanciers, les portes ne semblaient pas définitivement fermées lundi. Dans une conversation téléphonique, le président de la



Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a proposé lundi au Premier ministre grec, une solution «de dernière minute» susceptible de débloquer un accord sur le renflouement du

En dehors de la tranche qui devrait être payée, la Grèce devra également faire face à d'autres échéances notamment, le 20 juillet, c'est celui de la Banque centrale européenne (BCE, 3,5 milliards d'euros).

En tout, la dette grecque atteignait 312 milliards d'euros à la fin du premier trimestre 2015. Cette somme représente 175% de son PIB (le PIB du pays à fin 2014 était de 179 milliards d'euros).

La Grèce devrait rembourser au FMI 24 milliards d'euros avec des échéances à respecter avec le Fond jusqu'en 2024 dont 1,6 milliard d'euros qu'Athènes doit rembourser mardi soir. La BCE détient 27 milliards d'euros de dette grecque, que la Grèce devra rembourser entre 2015 et 2037. Le plus gros détendeur (UE, FMI).

de la dette grecque est le Fonds européen de stabilité financière (FESF), appelé le Fonds de secours européen. Ce fonds a été créé en mai 2010, au début de la folle crise de la dette en zone euro, pour aider financièrement un Etat de la zone euro en difficulté.

Le FESF a aidé la Grèce à hauteur de 131 milliards d'euros, avec des remboursements qui s'étaient de 2013 à 2014. La Grèce a dû fermer lundi ses banques et instaurer un contrôle des capitaux dans une tentative de protéger son système bancaire après le refus de l'Eurogroupe d'étendre l'accord de prêt au pays. Ainsi, les établissements bancaires grecs resteront fermés jusqu'au 6 juillet, soit le lendemain du référendum initié par le gouvernement d'Alexis Tsipras, et les retraits aux guichets automatiques seront durant cette période limités à 60 euros par jour, selon un arrêté sur le contrôle des capitaux publié au journal officiel grec dans la nuit de dimanche à lundi. Le Premier ministre grec avait annoncé samedi la tenue dimanche prochain d'un référendum en Grèce sur la dernière offre d'accord faite par les créanciers (UE, FMI).

Petite baisse de l'euro qui perd face au dollar dans un marché sans grande direction



L'euro reculait un peu face au dollar mardi, dans un marché sans grande direction en raison d'incertitudes sur le sort de la Grèce qui risque le défaut de paiement sur ses remboursements au Fonds monétaire international dans la soirée.

La monnaie européenne valait 1,1163 dollar en milieu de matinée, contre 1,1247 dollar lundi soir. Elle baissait aussi face à la devise japonaise, à 136,46 yens contre 137,83 yens la veille au soir, tandis que le dollar se stabilisait face à la devise japonaise, à 122,55 yens comme lundi soir.

«Le jour fatidique est en quelque sorte arrivé, avec la Grèce qui devrait être en défaut de paiement» sur les prêts que le pays doit au FMI, notait un analyste chez Spreadex.

Sauf coup de théâtre, la Grèce n'honorera pas mardi sa dette de quelque 1,5 milliard d'euros au FMI, ouvrant une nouvelle phase d'incertitudes à cinq jours d'un référendum crucial pour le maintien de la Grèce dans la zone euro. Après avoir lourdement chuté en début

d'échanges asiatiques lundi suite à l'annonce du référendum grec, l'euro s'est repris et s'est de nouveau installé dans une fourchette étroite entre 1,10 dollar et 1,15 dollar dans laquelle il évolue depuis début juillet.

«Pour l'instant, les récents événements n'ont pas eu de réel impact directionnel sur l'euro», notait un analyste chez Bank of Tokyo-Mitsubishi. «Si le risque d'une sortie de la zone euro s'est accru, le marché estime toujours que l'issue la plus probable est un maintien de la Grèce dans la zone euro, ce qui limite la faiblesse de l'euro à court terme», poursuivait l'analyse.

De son côté, la livre britannique progressait face à la monnaie européenne, à 70,98 pence pour un euro, mais baissait face au dollar, à 1,5724 dollar pour une livre. La devise suisse progressait face à l'euro, à 1,0385 franc pour un euro, mais reculait face au dollar, à 0,9305 franc pour un dollar. L'once d'or valait 1.176,25 dollars, contre 1.176 dollars lundi soir.

La Tunisie évalue l'impact économique de l'attentat à plus de 450 millions d'euros

L'impact économique pour la Tunisie de l'attentat sanglant contre un hôtel en bord de mer pourrait atteindre plus de 450 millions d'euros en 2015, a déclaré lundi la ministre du Tourisme Selma Elloumi Rekik.

«Il y a des évaluations qui sont faites. On ne peut pas donner de chiffre exact mais il faut compter au moins, (pour) l'impact sur le PIB, (qu') il y a un manque à gagner d'au moins un milliard de dinars pour l'année», a-t-elle répondu à une question sur les pertes après l'attentat de vendredi. «C'est un minimum je pense, mais ça reste toujours une estimation», a-t-elle ajouté lors d'une conférence de presse alors que le budget de l'Etat tunisien

pour 2015 est de près de 29 milliards de dinars (13,3 milliards d'euros). La ministre annonçait une série de «mesures d'urgence» visant à soutenir les professionnels du secteur touristique, comme des «prêts exceptionnels (...) pour financer l'activité des établissements touristiques pour les saisons 2015 et 2016». Mme Elloumi a également indiqué que le gouvernement avait décidé de supprimer la taxe de sortie du territoire de 30 dinars (13,7 EUR) imposée l'an dernier aux étrangers non-résidents. Cette suppression ne pourra toutefois intervenir qu'une fois approuvée par le Parlement. En outre, les touristes venant en voyage organisé de Chine, d'Inde, d'Iran et de Jordanie pourront désormais obtenir un visa à leur arrivée à l'aéroport, selon la ministre. «Si ce secteur s'écroule (...), l'économie s'écroule», a mis en garde la ministre. Trente-huit personnes ont été tuées vendredi lorsqu'un étudiant tunisien de 23 ans, identifié comme Seifeddine Rezgui, a ouvert le feu sur les vacanciers dans un hôtel de la zone touristique de Port El Kantaoui avant d'être abattu. L'attentat a été revendiqué par le groupe autoproclamé «Etat islamique» (Daech/IS).

Le pétrole soutenu par l'éventualité d'une prolongation des discussions sur l'Iran

Les prix du pétrole grimpent mardi en cours d'échanges européens, l'éventualité d'une prolongation des négociations entre l'Iran et les grandes puissances devant repousser le risque de voir les exportations iraniennes inonder le marché.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 63,77 dollars en fin de matinée, en hausse de 76 cents par rapport à la clôture de lundi. A New York, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 37 cents à 58,70 dollars. Les cours du pétrole semblaient soutenus par le flou qui entourait toujours les négociations entre l'Iran et les grandes puissances sur le programme nucléaire du pays, notaient les analystes. La date butoir initialement fixée ce mardi 30 juin sera certainement dépassée et aucune autre limite n'a été donnée, même si une extension à long terme des négociations semble exclue, expliquaient-ils. La communauté internationale veut s'assurer que le programme nucléaire iranien est à vocation strictement civile et que Téhéran ne cherche pas à se doter de la bombe atomique, en échange d'une levée des sanctions internationales qui ébranlent son économie. Une levée des sanctions pourrait se traduire par un doublement des exportations iraniennes, une perspective baissière pour les investisseurs alors que l'offre mondiale demeure surabondante. Les cours du Brent étaient par ailleurs soutenus par la fermeture de deux champs pétroliers en Libye - Nafoura et Majid - à cause de manifestations, et de la fermeture du champ Al Bayada après une coupure d'électricité, notaient les analystes de Ransquawk.

Les cours en recul en Asie

Les cours du pétrole continuaient de baisser mardi en Asie sous la menace d'un défaut de paiement de la Grèce à ses créanciers et d'une sortie du pays de la zone euro, ce qui favorise le dollar. Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en août perdait 23 cents, à 58,10 dollars, tandis que le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison à même échéance cédait 15 cents à 61,86 dollars. Athènes doit rembourser 1,5 milliard d'euros ce mardi avant 22h00 GMT au Fonds monétaire international mais sauf coup de théâtre cette dette ne sera pas honorée et la Grèce sera aussitôt privée d'accès aux ressources de l'institution.

Nombre d'investisseurs craignent un impact sur l'euro boudant la devise européenne au profit du dollar, jugé plus sûr. Or un dollar plus cher pénalise les achats de brut libellés dans cette monnaie, rappelait Daniel Ang chez Philip Futures. «Nous étions assez optimistes pour les cours mais la situation pourrait s'assombrir surtout si l'Europe enregistre une nouvelle contraction de son économie par contagion de la crise grecque», notait David Lennox chez Fat Prophets, cité par Bloomberg. Le marché est également attentif à l'évolution des négociations sur le nucléaire iranien entre Téhéran et les grandes puissances, le délai convenu pour trouver un accord expirant en théorie ce mardi.

Un accord doit garantir que le programme nucléaire iranien sera uniquement civil, en échange d'une levée des sanctions internationales. Dans un tel cas, l'Iran serait à même de produire un million de barils de pétrole par jour supplémentaires dans les six mois qui suivent, selon Téhéran. Lundi, le baril de «light sweet crude» avait reculé de 1,30 dollar à 58,33 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). A Londres, le Brent avait cédé 1,25 dollar à 62,01 dollars, sur l'Intercontinental Exchange (ICE).

BATNA

Le département d'agronomie de l'université bientôt élevé au rang d'Ecole nationale

Le département d'agronomie de l'université Hadj-Lakhdar de Batna est désormais érigé en école préparatoire pour avoir, dans 2 ans, le statut d'Ecole nationale d'agronomie, a indiqué lundi le recteur, Tahar Benabid. Au cours d'une allocution prononcée à l'occasion de la clôture de l'année universitaire 2014-2015, ponctuée par la remise de récompenses aux majors de promotions, le même responsable a également annoncé un changement de statut pour le département de sciences vétérinaires qui deviendra Institut national.

Le recteur a ajouté que l'université de Batna devrait compter, à la prochaine rentrée, 64.000 étudiants dont 14.000 nouveaux bacheliers attendus, ce qui en fera la plus grande université algérienne en nombre d'étudiants. Quelque 5.000 nouveaux bacheliers seront orientés vers le pôle universitaire de Fesdis (nord de Batna) qui comptera environ 16.000 étudiants répartis à travers les départements d'anglais et de français, ainsi que les Instituts de sport, de prévention, de sécurité industrielle et d'hydraulique.

L'Algérie profonde...

RELIZANE - Pas moins de 6.327 foyers seront raccordés au réseau de gaz naturel cette année dans la wilaya de Relizane, a indiqué le directeur local de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'ouest (SDO), Karim Béoudjaafar, soulignant que ces projets dotés d'une enveloppe de plus de 420 milliards DA sont en cours de réalisation au niveau de 12 communes.

Il s'agit des communes de Hamri, Ain Tarik, Ouled Yaïche, Merdjia Sidi Abed, Sidi M'hamed Benoïda, Ramka, Béni Derguene, Belassel, Sidi Khettab, Sidi Lazreg et Had Chekala et deux cités de Kenanda (Sidi Lazreg) et Marioua (Ain Tarik). L'opération de raccordement de la commune de Sidi M'hamed Benoïda au réseau de gaz naturel sera achevée au début de la semaine prochaine alors que le taux de réalisation des autres communes est de 80 %.

TIARET - Les créances de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'ouest (SDO) relevant de Sonelgaz ont atteint, en 2014 dans la wilaya de Tiaret, plus de 1.424 milliards DA auprès des entreprises publiques et collectivités locales, a-t-on appris du directeur local de SDO. Animant un point de presse pour présenter le bilan des activités de la société en 2014, M. Lazhari Maachou a déclaré que ces créances concernent la consommation de l'électricité et du gaz auprès des collectivités locales (670 milliards DA), de l'Algérienne des eaux (370 milliards DA), du secteur de la santé (30 milliards DA) et de l'université (23 milliards DA). Sonelgaz a enregistré durant la même période des pertes induites du vol de l'électricité estimées à 28 % du total de l'énergie vendue soit 600.000 mégawatts, a ajouté le même responsable.

TIZI-OUZOU - Quelque 32.040 couffins alimentaires sur un objectif ciblé de 36.500 ont été distribués, à ce jour, à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, en guise de solidarité avec les familles nécessiteuses, en ce mois sacré du Ramadhan, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de l'Action sociale et de la Solidarité (Dass). «Le taux de distribution des couffins du Ramadhan à Tizi-ouzou a atteint les 84%, au jour d'hier», a révélé, à ce propos, le chargé des opérations de solidarité à la Dass, Derriche Abdelkader. Il a signalé, en outre, la distribution, depuis le début du mois sacré, de 19.519 repas chauds au niveau des 32 restaurants de cœur ouverts à travers les grandes villes de la wilaya, au profit des nécessiteux et des gens de passage. Parallèlement 11.336 autres repas ont été emportés par des familles vers leur chez soi, a-t-il précisé.

UNIVERSITÉ SÉTİF 2 : CLÔTURE DE L'ANNÉE : DES DÉFIS RELEVÉS ET DE NOMBREUSES RÉALISATIONS À LA CLÉ

«Nous voilà réunis en cette soirée solennelle coïncidant avec le mois sacré de Ramadhan pour récolter et fêter ensemble ce que nous avons semé tout au long de cette année, ainsi que pour honorer l'élite et les professeurs promus.»

Azzedine Thouri

C'est en ces termes, pleins de sens que le recteur de l'université Mohamed Lamine Debaghine Séïf 2, Khier Guechi, a débuté son intervention, lors de la cérémonie de clôture de l'année universitaire, lundi dernier, organisée dans l'auditorium, et ce, en présence du wali de Séïf, Mohamed Bouderbali, du président de l'APW, Fatch Kerouani, des autorités civiles et militaires, des cadres et des enseignants, des parents et des étudiants récompensés.

Poursuivant, le recteur n'a pas manqué de souligner les efforts entrepris tout au long de cet exercice, «Qui, a-t-il dit, connu de nombreuses réalisations et plusieurs défis relevés. C'est aussi l'année où notre université a été baptisée pour prendre le nom du Dr Mohamed Lamine Debaghine, un grand moment de la jeune histoire de notre institution». Et d'ajouter : «C'est un honneur que notre université ait pris le nom d'une telle personnalité à la fois, politique, diplomatique, scientifique, qui a laissé ses empreintes dans toute la région depuis 1939 et ce, jusqu'à sa mort au début de ce siècle».

Parlant en termes de chiffres, le premier responsable de l'université Séïf 2, notera que «son institution a enregistré au cours de l'exercice écoulé l'inscription de 4 900 nouveaux étudiants et autant de diplômés avec la licence ou le master, sur un effectif total de 20 000 étudiants. Pour la prochaine rentrée, note-t-il, on table sur un nombre beaucoup plus important de nouveaux inscrits et 3 100 en master avec l'ouverture de 11 spécialités. 120 professeurs ont présenté une quarantaine de doctorats et 120 magisters.

Une grande partie des étudiants ont terminé non seulement avec une licence, mais aussi avec un master dans différentes filières». La nouveauté annoncée par le recteur de l'université Séïf 2 est la création d'une école nationale supérieure pour la formation des enseignants. «Cette nouvelle structure, indiquera-t-il, est appelée à former des professeurs, non seulement pour la wilaya, mais aussi pour l'en-



semble du pays. Elle sera opérationnelle dès le mois de septembre prochain. Ses travaux ont été terminés en un temps record grâce à l'aide du wali». Pour le volet des réalisations, 6 000 nouvelles places pédagogiques seront livrées avec deux nouveaux laboratoires de recherche aux côtés des 7 déjà existants avec 40 professeurs chercheurs. Tout au long de cet exercice, l'université a participé à toutes les occasions et activités nationales avec l'organisation d'importantes rencontres, comme ce fut le cas pour la commémoration des événements du 8 Mai 1945 qui a vu la participation des universités de Guelma, Bejaia et Constantine.

Pour ses multiples rencontres et séminaires, l'université a reçu plus d'une vingtaine de personnalités du monde entier, d'Europe, d'Afrique et des Etats-Unis. Son auditorium a abrité au début du mois de mars dernier, une conférence internationale, ayant pour thème, les droits de l'Homme dans l'enseignement supérieur, (projet Abdem), qui a vu la participation d'une soixantaine de chercheurs venus de 12 universités du pays et de l'étranger.

«Malgré tout ce que nous avons fait et réalisé au cours de cette année, dira en conclusion le Pr Guechi, nous sommes encore loin. On doit s'ouvrir davantage sur notre environnement et nous devons déployés beaucoup plus d'efforts pour arriver à faire plus et mieux». S'adressant aux jeunes étudiants présents dans l'assistance, il

dira : «Vous êtes le devenir et l'avenir de ce pays, prenez-en le soin».

L'université Séïf 2 a débuté ses activités en novembre 2011 à beaucoup fait en si peu de temps. Beaucoup de défis ont été relevés et s'est fait connaître à travers d'autres universités étrangères grâce à plus d'une dizaine de conventions signées de par le monde arabe, maghrébin, européen et même américain. A ce titre, on peut citer le Canada, la Californie (EU), le Conseil de l'Europe, la Suisse, la Tunisie, l'Espagne, l'Italie, le Maroc, la Roumanie, la France, etc. Dans le cadre de projets de recherche, quatre étudiants seront envoyés au siège des Nations unies, aux Etats-Unis, pour une formation qui se déroulera du 21 au 25 juillet prochains.

L'université Séïf 2 est composée de 3 facultés et 9 départements et un centre intensif pour langues à savoir : l'arabe, notamment pour les étrangers, le français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand, le turc et le chinois. L'occasion a été pour ses étudiants de présenter la bienvenue à l'assistance dans ces sept langues. Les lauréats des promotions sortantes baptisées du nom de Mohamed Lamine Debaghine et les professeurs promus ont été récompensés par des cadeaux, des prix et des tableaux d'honneur.

La soirée coïncidant avec les veillées du mois sacré de Ramadhan a été agrémentée par des chants religieux (madayeh dinya) interprétés par la troupe Rayhane de Séïf.

A. T.

FORMATION PROFESSIONNELLE

3 instituts nationaux en réalisation à Djelfa

Trois (3) Instituts nationaux de formation professionnelle sont en cours de réalisation à Djelfa, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction du secteur.

Il s'agit de deux (2) Instituts d'une capacité d'accueil globale de 600 places, en cours de concrétisation au chef lieu de wilaya, alors que le troisième (300 places) est abrité par la daira d'Aïn Oussara (à 100 km au nord de la wilaya), a-t-on indiqué de même source. D'autres structures de formation sont, également, en chantier à travers la wilaya, selon la même source, qui signale un projet de Cfp (600 places) dans la ville de Djelfa et un autre à Guetara, à l'extrême-sud de la wilaya, d'une capacité de 300 places.

Il a été également signalé la reconstruction en dur de quatre (4) établissements de formation de la wilaya, qui étaient bâtis en préfabriqué. L'opération a profité à l'Institut national spécialisé en formation professionnelle de Messaâd, au Cfp de Hassi Bahbah, au Cfp filles de la cité Ain cheikh et au Cfp garçons de la ville d'Aïn Oussara, a-t-on précisé. En outre, le secteur a bénéficié de nombreux autres projets de développement, dont la réhabilitation du Cfp-1 de la cité des 100 logements du chef lieu de wilaya,

parallèlement aux projets d'extension de trois (3) Cfpas, auxquels s'ajoutent la réalisation de six (6) logements d'asile non cessibles au Cfp de la cité Berbâh de la ville de Djelfa. La même source a fait aussi part de l'approbation à la promotion des annexes professionnelles des dairas de Feidh El Batma, Sidi Laadjel et Had Shari, qui deviendront des Centres de formation professionnelle et d'apprentissage (Cfpas) dès la promulgation des décrets y afférents. Des subdivisions déléguées du secteur ont été, également, créées au niveau de certaines localités reculées, dont Taâdhmit, Medjbrara, Aïn Afka, Zaâfarane et Sed Errahal, alors que d'autres subdivisions similaires sont en cours d'aménagement dans les communes de Millîha et Deldoul, et dans l'agglomération urbaine de Bouïkla, commune de Guetara, en vue de leur exploitation à la session de septembre 2015. Le secteur de la formation à Djelfa compte, actuellement, un Institut national spécialisé à Messaâd, à 75 km au sud de la wilaya, en plus de 12 Cfpas et trois (3) annexes professionnelles, d'une capacité d'accueil globale de 4 550 places, auxquels s'ajoutent 1 040 lits en régime internat.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, ABDELKADER OUALI À CHLEF «Réception du tronçon El Affroun-Oued Fodda en octobre prochain»

Le tronçon autoroutier reliant les localités d'El Affroun (Blida) et Oued Fodda (Chlef) sur une longueur de 98 km sera réceptionné et mis en service dès le début du mois d'octobre, a annoncé lundi à Chlef le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali.

Le délai d'achèvement des travaux de ce projet était initialement fixé au mois de décembre 2015, mais le ministère a pris certaines mesures à mèmes de réduire ce délai de trois mois, a indiqué le ministre dans un point de presse animé à l'issue de sa visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Chlef et Ain Defla. «Il a été décidé de faire appel à des travailleurs supplémentaires qui vont arriver incessamment de Chine pour renforcer les équipes sur ce chantier. Le travail sera organisé de façon à se poursuivre sans arrêt, soit en H24», a expliqué le ministre. M. Ouali a estimé que ce tronçon autoroutier est d'une grande importance sur le plan socio-économique de la région, mais aussi du pays de manière générale puisqu'il



va assurer, une fois mis en service, une grande fluidité de la circulation automobile et libérer certaines autres voies connaissant actuellement de gros embouteillages.

Ce tronçon va encore contribuer, a-t-il ajouté, à l'essor économique et aux différentes activités dans la région. A la lumière des récentes décisions prises au niveau du ministère, le tronçon El Affroun-Hocenia (Ain Defla) sera livré à la fin du mois de juillet prochain, alors que les travaux des deux parties du tronçon séparant Khémis Miliana et Oued el Fodda seront achevés respectivement au début et à la fin du mois de septembre, a-t-on expliqué.

Le ministre a en outre estimé que les unités de surveillance et d'intervention routière (USIR) qui seront mises en place à partir du mois d'octobre prochain s'inscrivent dans la «dynamique de l'évolution de la route». Ces unités permettront, a-t-il dit, d'avoir une vision claire de la route en tous points de vue, notamment en matière de nids de poule, des accotements ainsi que la situation des glissières. La collaboration avec les services de la police et de la gendarmerie nationale sera renforcée afin d'assurer davantage de succès au projet, a-t-il ajouté. Les données qui seront recueillies sur le terrain alimenteront la base de

données du ministère de tutelle et à la lumière desquelles des projets d'entretien des routes seront élaborés, a expliqué à cet effet M. Ouali. Dans la wilaya de Chlef, le ministre a procédé à la mise en service de l'échangeur de Oued El Fodda permettant de desservir les daïras de Oued el Fodda et de Karimia. Auparavant, le ministre avait inspecté, dans la commune de Boumedfaâ (Ain Defla), les travaux de mise à niveau de l'autoroute Est-Ouest. Au niveau du tronçon 3 reliant Djellida à Bourached, M. Ouali s'est enquis des conditions de réalisation du mur de soutènement, attirant l'attention des responsables locaux du secteur à veiller à ce que les petits arbres plantés n'affectent pas le béton.

Sur le tronçon Zeddine-Tiberkanine et Tiberkanine aux limites de la wilaya de Chlef, M. Ouali a exhorté les travailleurs à redoubler d'efforts afin que les délais de réception de l'autoroute soient respectés. A la fin de sa visite, le ministre a tenu une réunion avec les cadres de son secteur des wilayas de Blida, Ain Defla et de Chlef.

**MISE À NIVEAU DES TRONÇONS ROUTIERS À AIN DEFLA
«Il faut tirer des conclusions et des évaluations»**



Salim Ben

Sous une chaleur torride et dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Travaux Publics, M. Abdelkader Ouali, a effectué ce lundi 29 juin 2015, une visite de travail et d'inspection au chantier de mise à niveau des tronçons autoroutiers lot Centre-Ouest de l'autoroute Est-Ouest au niveau de Blida, Ain Defla et Chlef.

A Ain Defla et en présence du wali et les autorités civiles et militaires, le ministre a souligné que la stratégie de l'État au titre du plan quinquennal (2015-2019) se base sur le confortement et la modernisation des chemins communaux et de wilaya et des routes nationales. «Actuellement l'État se concentre sur l'achèvement des projets en cours, notamment ceux des grandes routes, ainsi que sur l'intensification de la maintenance et la modernisation du réseau routier». Ouali Abdelkader, a assisté à la présentation du programme de mise à niveau du lot Centre Ouest section El Affroun-Hocenia 26 km et Khemis Miliana Oued Djer 73 km. Lors de cette visite, le ministre a insisté sur l'accélération du rythme des travaux de réalisation et le taux d'avancement de ces voies ainsi que les travaux de renforcement des murs. «Je ne veux plus de stationnement des camions et d'engins sur cette voie, il faut libérer les lieux pour les automobilistes» martèle-t-il. Le ministre a appelé les Chinois de faire en sorte que l'achèvement des ces travaux de mise à niveau doivent être accomplis fin septembre et début d'octobre comme date ultime pour les 98 km de tronçon de Blida à Oued Fodda.

Cette visite était très positive, pour les trois wilayas visitées, car les tronçons autoroutiers verront une amélioration du niveau du service et homogénéisation des conditions d'exploitation, ainsi qu'une mise à niveau de la signalisation horizontale et verticale est programmée, et toutes les dégradations survenues sur les tronçons réalisés dans le cadre de l'ancien programme seront prises en charge, selon le ministre. Sur ce sillage, le ministre a demandé aux responsables des projets de tirer des conclusions sur tous ces problèmes cités et moderniser les techniques et la qualité des produits utilisés sur nos routes.

ILLIZI

Des projets pour renforcer les capacités d'accueil du secteur du tourisme

Des projets sont en cours de réalisation à travers la wilaya d'Ilizzi pour renforcer les capacités d'accueil du secteur du tourisme et promouvoir l'artisanat local, ont indiqué mardi les responsables de la direction de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat. La zone d'extension touristique (ZET) de Tigharghart à Djaneet figure parmi les plus importants projets appelés à donner une nouvelle impulsion aux activités touristiques dans cette région. Cet espace dont le plan d'aménagement touristique a été approuvé, s'étend sur une surface globale de 8.600 hectares dont 100 ha aménageables, a précisé le directeur du secteur, Samir Philipone. Plusieurs structures touristiques ont été projetées dans cette ZET, dans le cadre de l'investissement public, d'une capacité d'accueil globale de 1.600 lits dont six structures hôtelières classées, un centre de loisirs, un théâtre en plein air, un espace d'exposition

de l'artisanat et un bloc administratif, a fait savoir ce responsable.

Pas moins de 3.260 postes d'emploi seront créés au niveau cet espace touristique, a-t-il ajouté. Le comité d'assistance à la localisation, la promotion de l'investissement et la régulation foncière (Calpifef) d'Ilizzi avait analysé cette année vingt trois (23) projets de structures touristiques dans le cadre de la promotion de l'investissement privé, totalisant 2.000 lits, répartis à travers les communes de la wilaya, notamment Ilizzi et Djaneet, selon la même source.

Le même responsable a fait état à cette occasion de l'avancement à 60 % des travaux de réalisation d'un centre touristique dans la ville de Djaneet, en plus d'une structure hôtelière privée au chef-lieu de wilaya, disposant de 28 chambres, dont le taux d'avancement des travaux est estimé à 60 %. Le secteur a été conforté récemment par la réception de deux centres de l'artisanat dans les communes d'Ilizzi et Djaneet, englobant 23 locaux commerciaux et ateliers de formation.

La wilaya d'Ilizzi qui dispose actuellement d'une capacité d'accueil globale de quelque 300 lits, sera dotée, une fois ces projets mis en exploitation, de 3.900 nouveaux lits, ce qui permettra de renforcer les capacités locales d'hébergement, a-t-on signalé.



EL-OUED :

Projet de 300 locaux commerciaux au niveau des marchés de la ville

Au moins 300 locaux commerciaux seront réalisés au niveau des marchés du centre ville d'El Oued dans la cadre du plan d'organisation des marchés visant à éradiquer le commerce informel, a-t-on appris mardi des responsables de l'assemblée populaire communale (APC) d'El Oued. Ces futures structures commerciales ont été réparties sur deux espaces très fréquentés par les consommateurs à savoir le marché central actuel, et le marché dit «souk Libya», a indiqué le P/APC par intérim Bachir Bouferoua. Quelque 200 locaux commerciaux ont été retenus

au niveau de «Souk Libya» en vue d'organiser le commerce des fruits, des légumes, des viandes, et le commerce de poissons, qui seront réalisés selon les normes requises, alors que les 150 autres locaux ont été programmés au marché central de la ville d'El Oued, dans le but d'organiser les activités du commerce de tissus, a déclaré le même responsable.

Une enveloppe d'un (1) million dinars a été consacrée dans une première phase au titre de cette action pour la réhabilitation et l'aménagement de certaines pavillons du marché central de la ville d'El

Oued, a-t-il fait savoir, ajoutant que des opérations similaires seront menées pour les pavillons restants au niveau de cet espace commercial.

Il est prévu aussi la réalisation de sièges pour les services de la police pour soutenir ce programme d'organisation, a-t-il signalé. Pas moins de 120 locaux commerciaux ont été attribués récemment au site de «Souk Libya», au profit de jeunes commerçants dans le cadre de l'organisation les activités commerciales et la lutte contre le commerce informel, a-t-il conclu.



AIN TÉMOUCHENT : 125 foyers d'incendies enregistrés en juin

Quelque 125 foyers d'incendies ont été enregistrés, durant ce mois de juin, par les services de la protection civile de la wilaya d'Ain Temouchent, a-t-on appris, mardi, auprès de ces services.

Ces incendies, dont trois ont été reconnus, ces dernières 48 heures marquées par une vague de chaleur exceptionnelle, ont touché, principalement, les récoltes (36 foyers) et les forets (66), a-t-on indiqué.

Les dégâts enregistrés font état de la destruction de 96 ha de chaume, 35 ha de récolte céréalière, 4.903 bottes de foin et 10 oliviers, outre 51 ha de maquis et de pins d'Alep, ajoute-t-on, précisant que les causes principales de ces incendies de récolte résultent de courts circuits émanant de moissonneuses batteuses.

Néanmoins, les interventions de la protection civile ont permis de sauver plusieurs hectares de récolte et de forets, à l'instar de l'incendie enregistré, lundi, à Hammam Bouhadjar, où 30 ha et 120 oliviers ont été sauvés des feux.

Les feux ont été causés, rappelle-t-on, par l'incendie d'un poste transformateur de haute tension (30.000 volts).

S'agissant de la vague de chaleur que connaît la wilaya, les services de la protection civile ont pris une série de mesures pour prévenir et lutter contre les incendies, notamment, dans les sites vulnérables comme les forêts de Sbiâat, Sassel, Aghbal et Skhouna. Une cellule de suivi de la situation a été mise en place au niveau de la direction de wilaya de ce corps d'intervention et de secours.

MÉDÉA : Saisie de plus de 4 tonnes de produits alimentaires impropres à la consommation en dix jours

Plus de quatre (4) tonnes de produits alimentaires ont été saisie à Médéa, durant les dix premiers jours du mois de ramadan par les services de la répression de la fraude et du contrôle de la qualité, a-t-on appris lundi auprès de la direction du commerce.

Outre la saisie, à titre préventif, de deux tonnes de «smen» (matière grasse) au cours d'opérations de contrôle effectuées au quatrième jour du mois sacré, dans des dépôts relevant des services communaux de Berrouaghia et Khems-Djouamaa, les brigades de répression de la fraude ont saisi également à Ouzyera (à l' est de Médéa) 1,8 tonne de produits alimentaires jugées «sensibles». Il s'agit essentiellement de produits de laitage et de pâté (du cachir), pour infraction à la réglementation en matière de transport et de non respect de la chaîne de froid, a indiqué la même source. Pas moins de 1.502 interventions ont été menées par ces mêmes services durant la première décade de Ramadan, ayant permis de relever 204 infractions à la réglementation, a précisé la même source, ajoutant que 14 commerces ont fait l'objet d'une proposition de fermeture administrative pour divers motifs.

APS

ALGER 18 ans de prison pour l'assassin

Le tribunal criminel d'Alger a eu à traiter en ce mois de juin 2015 une affaire de meurtre. Il s'agit de Salim âgé de 39 ans qui a tué Karima.



ainsi à Karima des coups mortels, l'amant prend la fuite.

Une enquête est ouverte. Et quelques jours seulement après le drame, on procède à l'arrestation de Salim qui reconnaît les faits retenus contre lui.

Le jour du procès, il répond du meurtre sur la personne de Karima. Présenté à la barre, l'accusé Salim reconnaît tous les faits retenus contre lui et raconte le crime dans ses moindres détails. «J'ai tué Karima dans un moment de colère, car elle m'a trahi.»

Le représentant du ministère public, a rappelé les faits, accuse cet homme qui a tué la victime et requiert la peine de 20 ans de réclusion criminelle.

L'avocat de la défense prononce quelques paroles et demande, pour son client des circonstances atténuantes.

Après quelques heures de délibérations, le tribunal criminel d'Alger rend son verdict : le coupable est condamné à 18 ans de réclusion criminelle.

277 palmiers-dattiers ravagés par le feu à Biskra

Pas moins de 277 palmiers-dattiers ont été ravagés par des incendies survenus entre le 22 et le 28 juin dans la wilaya de Biskra, a appris l'APS, lundi, auprès de la Protection civile.

Au total, 13 incendies ont été enregistrés durant cette période, détruisant également 2,6 hectares d'herbes sèches, selon la même source qui a souligné que ces sinistres sont principalement dus à la négligence de certains paysans mettant le feu aux herbes sèches pour nettoyer leurs vergers.

L'absence de pistes carrossables à travers les vergers de palmiers et l'alerte tardive «multiplient les dégâts occasionnés par les incendies et augmentent les difficultés d'intervention des éléments de la protection civile», a-t-on ajouté.

EL TARF : Saisie de médicaments d'importation dangereux pour la santé publique

Des médicaments présentant d'importants risques pour la santé publique, importés frauduleusement de Tunisie pour être commercialisés à El Tarf, vient d'être saisis, a-t-on appris, lundi, auprès de la wilaya.

Il s'agit, selon cette source, de substances pouvant être cancérogènes, à savoir le Dinitriphénol et le

Furaltadone, le premier utilisé en tant que traitement amaigrissant et le second comme stimulant de croissance pour les volailles. Une enquête destinée à faire la lumière les conditions d'importation de ces médicaments a été ouverte, ont ajouté les services de la wilaya, soulignant que les produits incriminés ont été transmis à un laboratoire pour analyse.

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 58 morts et 1 490 blessés en une semaine



Cinquante-huit (58) personnes sont mortes et 1.490 autres ont été blessées dans 1.335 accidents de la circulation survenus entre le 21 et le 27 juin dans plusieurs wilayas du pays, selon un bilan de la Protection civile rendu public mardi.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Aïn Defla avec 7 personnes décédées et 48 autres blessées prises en charge par les éléments de la Protection civile puis évacuées vers les centres hospitaliers suite à 32 acci-

dents de la route, ajoute la même source.

Les pompiers ont effectués, durant la même période, 2.098 interventions pour procéder à l'extinction de 1.636 incendies urbains, industriels et divers.

EAU POTABLE : 4 lotissements à Constantine vont bientôt étancher leur soif

Quatre lotissements de la ville de Constantine, privés d'eau courante depuis des années recevront le précieux liquide dans leurs robinets «avant fin 2015», a affirmé lundi à l'APS un responsable de la direction des ressources en eau (DRE). L'opération d'alimentation concerne des lotissements qui n'étaient alimentés que par camions-citernes, en l'occurrence El Djedour, Benabdela-lik-Ramadan, Sissaoui et er-Novembre, a précisé le chef de service de l'AEP à la direction des ressources en eau, Ferhat Mezghiche. Ce projet dont le taux d'avancement a atteint les 80% sera réceptionné «vers le mois de novembre prochain», selon le même responsable qui a fait savoir que les travaux portent sur la réalisation de trois (3) réservoirs (deux de 2.500 m³ et un de 1.000 m³) et la pose de 10 km de conduites d'aménée.

L'opération profitera à environ 12.000 habitants qui vivent sans eau courante depuis plusieurs années, ce qui les contraint à puiser le précieux liquide dans des puits ou à attendre le passage des camions-citernes.

M. Mezghiche a par ailleurs indiqué que le secteur de l'hydraulique a bénéficié, au titre de l'exercice 2015, d'une enveloppe de 700 millions de dinars destinée au renforcement des capacités de mobilisation de l'eau potable dans plusieurs zones rurales.

La dotation quotidienne en eau potable est passée de 155 litres par jour et par habitant en 2009 à 200 litres/jour/hab actuellement, a-t-on signalé à la direction des ressources en eau.

CRASH D'UN AVION MILITAIRE EN INDONÉSIE

Au moins 116 morts

Au moins 116 personnes ont péri mardi dans l'accident d'un avion militaire qui s'est écrasé sur une zone habitée de Medan, grande ville de l'île de Sumatra en Indonésie.



Un précédent bilan du crash faisait état de 38 morts.

L'appareil transportait 12 membres d'équipage et 101 passagers, avait déclaré dans la soirée le chef de l'armée de l'air, Agus Supriatna, cité par l'AFP, estimant qu'aucun des occupants n'avait survécu. L'agence locale de recherches et de secours a indiqué que trois personnes au sol ont été tuées,

mais le bilan pourrait encore s'alourdir, ce qui porte le nombre des morts à au moins 116.

«Non, pas de survivants. Je reviens tout juste du site», a-t-il dit. Pour le moment, 49 corps ont été retirés des décombres et transportés à l'hôpital, a-t-il ajouté.

De nombreux passagers seraient des membres de familles de militaires et des femmes, a déclaré son

coté un porte-parole de la base aérienne de Medan, d'où l'avion avait décollé. Au moins un enfant figure parmi les victimes.

Des bâtiments proches du lieu de drame ont été sérieusement endommagés et des véhicules broyés par le crash de l'appareil dans une zone nouvellement construite.

L'avion a rencontré des problèmes peu après son décollage: «le pilote a dé-

mandé à retourner à la base, ce qui signifie qu'il y avait une panne», a déclaré M. Supriatna, soupçonnant «un problème de moteur». C'est la deuxième fois que Medan est touchée par une catastrophe aérienne.

En 2005, un avion de la compagnie locale Mandala Airlines s'était écrasé peu après son décollage dans une zone densément peuplée, faisant au moins 150 morts au total.

PAKISTAN:

La majorité des victimes de la canicule sont des sans-abri

Près des deux tiers des victimes de la canicule qui frappe depuis plus d'une semaine le sud du Pakistan sont des sans-abri, a affirmé lundi un ministre local, alors que le bilan dépassait les 1.200 morts dans la première ville du pays.

La chaleur étouffante avait atteint 45°C la semaine dernière à Karachi, plus grande ville du Pakistan avec ses quelque 20 millions d'habitants, frappant de plein fouet les plus pauvres, mendiants et travailleurs journaliers qui comptent sur peu d'espaces verts pour se proté-



ger du soleil et ont un accès difficile à l'eau potable.

Résultat, «environ 60 à 65% des victimes sont des mendiants ou des accros à l'héroïne (drogue qui fait

des ravages chez les pauvres à Karachi)», a déclaré Jam Mehtab Dahir, ministre de la Santé de la province méridionale du Sind, dont Karachi est la capitale.

Selon Zafar Ejaz, un cadre au ministère de la Santé, 1.229 morts ont été recensés dans les hôpitaux de Karachi, un bilan qui pourrait encore s'alourdir car de nombreuses victimes potentielles de la canicule demeurent isolées chez elles ou dans la rue.

USA:

La Cour suprême réexaminera la discrimination positive à l'université

La plus haute Cour des Etats-Unis a décidé lundi de considérer à nouveau la question sensible de la discrimination positive dans l'enseignement supérieur, laissant présager d'une décision majeure sur le rôle de la couleur de peau dans le processus d'admission à l'université.

Pour la deuxième fois en trois ans, la Cour suprême examinera le recours d'une jeune fille blanche, Abigail Fisher, qui se plaint d'avoir été rejetée de l'Université du Texas (sud) en raison de la couleur de sa peau.

La haute Cour avait entendu l'affaire une première fois en octobre 2012 mais refusé de se prononcer sur le fond, après huit mois de délibérations, et préféré laisser le soin à une cour d'appel du Texas de revoir sa copie. Elle avait toutefois suggéré que l'arrêt validant les quotas raciaux dans le processus d'admission était insuffisamment argumenté.

La juridiction a annoncé lundi qu'elle se pencherait à nouveau sur ce dossier sans doute à l'automne 2015. Entre temps, la cour d'appel du 5^e circuit, dont relève le Texas, a confirmé le principe même de la discrimination positive à l'université. Elle a estimé, en juillet dernier, qu'il interdirait à l'Université du Texas d'utiliser l'origine ethnique comme critère d'admission nuirait à la diversité.

«La décision de la Cour suprême d'entendre (à nouveau) cette affaire suggère que cela pourrait bien finir par de nouvelles limitations fortes à la discrimination positive dans le processus d'admission à l'université», estime Ilya Somin, professeur de droit à la George Mason University.

Cet expert estime «peu probable» que les juges suprêmes aient choisi de réexaminer le sujet s'ils étaient satisfaits de l'arrêt de la cour d'appel.

«Il est plus probable que les cinq juges les plus conservateurs aient dé-

cidé de le prendre» pour affirmer que ce n'est pas aux universités de faire ce type de choix.

Les organisations de défense des droits civiques semblent aussi s'en inquiéter, d'autant qu'une des quatre juges progressistes s'est récusée. Wade Henderson, président de la Leadership Conference on Civil and Human Rights, a jugé cette nouvelle saisine «déroutante». Pour lui, les universités «ont besoin d'avoir à leur disposition tous les outils permettant de créer un environnement de travail (...) propice à une réussite dans l'éducation de tous les étudiants».

Dans son arrêt, la cour d'appel du 5^e circuit avait jugé que la plaignante n'avait pas du tout été victime de discrimination sur la base d'une politique de quotas favorisant l'accès des minorités à l'université, mais qu'elle avait en réalité des notes «trop faibles» pour être admise.

La production de haschich en hausse sensible d'année en année au Maroc

La production de haschich est en sensible hausse d'année en année au Maroc, le plus grand fournisseur de résine de cannabis dans le monde, affirme le rapport annuel de l'Office des Nations Unies sur la Drogue et le Crime (Onudc) pour l'année 2015.

La même source précise que «les principales zones de culture du cannabis au Maroc sont situées dans la région du Rif, l'une des régions les plus pauvres du pays, où les agriculteurs qui cultivent le haschich gagnent moins que le revenu moyen».

Le rapport onusien est basé sur des chiffres fournis par le gouvernement marocain. Ainsi, selon ce rapport, le Maroc abritait, en 2013, 47196 hectares de surface dédiée à la culture de cette drogue alors que selon certains observateurs, le chiffre pourrait facilement être multiplié par deux. A titre d'exemple, alors que le rapport cite la quantité de 200 tonnes saisies par les services de sécurité marocain, les douanes françaises ne citent que 39 tonnes.

Des informations aussi surprenantes qu'incroyables, puisqu'il est connu au Maroc que l'Etat consent la culture du cannabis dont les barons, selon plusieurs sources y compris des documents américains révélés par WikiLeaks, se trouvent dans les hautes sphères de l'Etat.

Pour justifier la présence des champs de drogue au Maroc, les autorités marocaines «se cachent» derrière la politique du «développement alternatif» promu officiellement par l'Initiative nationale de développement humain dans des zones maintenues dans une situation de pauvreté extrême sans y développer d'autres activités génératrices de revenus.

La production du cannabis, avec une production en sensible hausse d'année en année, selon les quantités saisies, le Royaume du Maroc, constitue une véritable menace pour son voisinage ainsi que pour l'Europe. Le Maroc est le premier fournisseur de haschisch en France, mais aussi en Europe, d'après les services douaniers français. Le pays serait même l'unique pourvoyeur de Haschisch en France, où 1573 tonnes de cette drogue ont été saisies en 2014, soit 84% de plus qu'en 2013.

Dans son rapport mondial 2015 sur la drogue, publié vendredi, l'ONUD affirme en outre qu'avec les Pays-Bas et l'Espagne, le Maroc continuera d'être le principal pays de départ/transit du cannabis dans le monde, prédit l'Onudc dans son dernier rapport qui passe en revue l'évolution du phénomène. «Les Pays Bas, le Maroc et l'Espagne ont été mentionnés dans les saisies de drogue simples comme les principaux pays de départ ou de transit du cannabis durant les dernières décennies», affirme l'Office onusien. «Ces trois pays continueront de l'être quand on considère les tendances observées sur la période 2010-2014», affirment les auteurs du rapport. Il est indiqué aussi que le «mur de la honte» marocain, au Sahara Occidental, constitue la plaque tournante des grandes quantités de cette drogue destinées à la région sahélienne «dans le but précis de la déstabiliser et présenter le Maroc comme pays stable et modéré alternatif».

EUROPOL :

500 arrestations dans le crime organisé

Les polices européennes ont arrêté plus de 500 personnes, saisie plus de 2,8 tonnes de cocaïne ainsi que des centaines de véhicules dans une série d'actions contre le crime organisé, a indiqué l'office européen de police Europol lundi. Les polices des 28 pays de l'Union européenne et d'autres pays ont mené des actions dans 260 lieux entre le 4 mai et le 24 juin dans le cadre de l'Opération «Blue Amber» (Ambre bleu), a indiqué Europol dans un communiqué. Polices et douanes ont saisie 390 véhicules et près de 1.300 tonnes de métal volé ainsi que 110 kilos d'héroïne, a ajouté Europol. Ces opérations visaient les trafics effectués via des conteneurs, des passeurs de drogues se rendant en Europe en avion depuis l'Amérique du Sud ainsi que l'envoi «quotidien» de paquets de drogues depuis le Pakistan et l'Afghanistan, selon la même source. «Les façons de dissimuler (l'objet du trafic) varient considérablement, depuis le fait de cacher la cocaïne dans des vêtements et des semelles de chaussures à la dissimulation d'héroïne dans des instruments médicaux», a précisé Europol. L'opération a également mené à l'arrestation de «plusieurs» trafiquants d'être humains et à la découverte d'un abri pour les immigrants illégaux en Hongrie.

APS

CANICULE : 7 CONSEILS POUR PRÉSERVER VOTRE CŒUR

Pour prendre soin de votre cœur en ces périodes de fortes chaleurs, la Fédération française de cardiologie rappelle quels sont les bons gestes en cas de canicule.

Contrairement à une idée reçue, n'est pas la première cause de mortalité chez les femmes : chaque année, une femme sur 24 succombe à un cancer du sein, alors qu'une sur 3 décède d'une maladie cardio-vasculaire. Depuis dix ans, le nombre d'infarctus a augmenté de près de 15% chez les femmes de 35 à 44 ans. Et de près de 18% chez les femmes de 45 à 54 ans.

C'est pourquoi la fédération française de cardiologie rappelle les règles à suivre pour éviter les accidents en période de canicule.

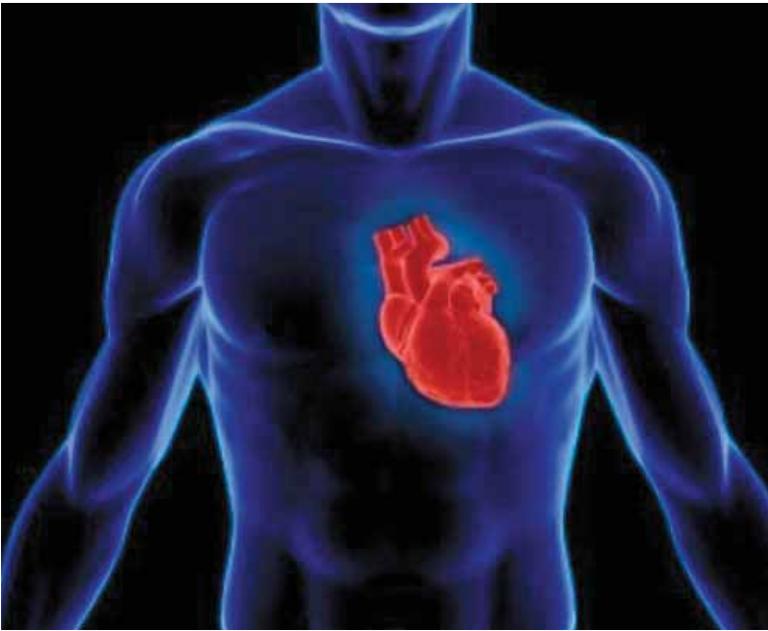
1. Munissez-vous toujours de bouteilles d'eau en quantité suffisante lors de vos déplacements et buvez abondamment.

2. N'hésitez pas à augmenter la fréquence des bains à une température de 1 à 2°C en dessous de la température corporelle.

3. Passez-vous régulièrement des linges frais et humides sur le corps.

4. Évitez de sortir entre 12h et 16h et limitez les efforts physiques.

5. Réduisez au maximum la consommation de cigarettes,



d'alcool et de boissons sucrées ou à forte teneur en théine et caféine.

6. Portez des vêtements légers, amples, de préférence en lin ou en coton et de couleur claire ; protégez-vous la tête avec un chapeau et les yeux avec des lunettes de soleil à haut indice de protection.

7. Évitez de manipuler des substances polluantes (utilisation de solvants, de spray).

Malaises, maux de tête, sensation de faiblesse, vertiges, fièvre soudaine... doivent être pris au sérieux. Reposez-vous dans un endroit frais, buvez immédiatement et aspergez-vous d'eau fraîche. Et en cas de persistance de ces symptômes ou de signaux d'alerte comme des crampes musculaires au bras, à la jambe ou au ventre, n'hésitez pas à consulter un médecin.

Les personnes atteintes de maladies respiratoires ou cardio-vasculaires chroniques doivent poursuivre leurs traitements en cours et consulter impérativement un médecin si des symptômes anormaux surviennent.

4 CONSEILS POUR SE PASSER DE LA CLIM'

La canicule arrive, on a bien envie de se rafraîchir. Mais selon les recommandations de l'Ademe (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), l'usage d'un climatiseur est peu écologique. Nos conseils pour vous passer de la climatisation en ces temps de forte chaleur.

Empêchez la chaleur d'entrer

Les fortes chaleurs peuvent être dangereuses pour la santé des personnes fragiles, comme les enfants ou les seniors. Il est donc important d'empêcher la montée de température à l'intérieur de votre maison.

La journée, gardez les volets fermés et installez des stores de couleurs claires à l'intérieur ou à l'extérieur. Pour les baies vitrées, les stores d'extérieurs en toiles et les filtres anti-UV se révèlent très efficaces contre la chaleur, même s'ils nécessitent un investissement un peu plus important. En soirée, au couche du soleil, les fenêtres peuvent être ouvertes pour renouveler l'air et aérer votre logement.

Rafraîchissez l'air ambiant

Si, malgré toutes ces précautions, la température de votre intérieur reste élevée, il existe de nombreux appareils pour améliorer le confort thermique de la maison. Peu coûteux, les ventilateurs d'appoint ou à fixer au plafond, offrent une circulation d'air en un rien de temps. Pensez aussi à étendre des draps mouillés devant les fenêtres, comme le faisaient nos grands-mères !

de certains appareils électriques comme les fours, les ordinateurs et les luminaires. Une manière de lutter contre les excès de température tout en protégeant la planète.

Et en voiture...

Il est souvent conseillé de ne pas abuser de la climatisation en voiture. Ce confort est coûteux et nocif pour l'environnement. La climatisation peut en effet inutilement augmenter la consommation de carburant et donc des émissions CO2 du véhicule. Par temps chaud, fermez les vitres et recyclez l'air de l'habitacle de temps en temps.

COMMENT BIEN CONSERVER VOS MÉDICAMENTS EN ÉTÉ

Quand le mercure grimpe, les médicaments ne sont pas à l'abri du coup de chaleur. Si vous suivez un traitement médical, il est important de conserver vos médicaments à une température adaptée pour ne pas altérer leur efficacité. Les conseils de l'Agence nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé (ANSM).

Vérifiez la température de conservation

Le réflexe indispensable est de vérifier la température de conservation sur la notice des médicaments.

Dans la plupart des cas, hors mention spéciale, les médicaments doivent être conservés à température

ambiante et dans un endroit sec.

Les médicaments qui se conservent à une température inférieure à 25 ou 30 degrés

S'il est spécifié sur la notice qu'un médicament doit être conservé à une température inférieure à 25 ou 30 degrés, un dépassement ponctuel de quelques jours de ces températures n'a pas de conséquence directe sur la stabilité ou sur la qualité des médicaments. La température atteinte au cœur du médicament reste inférieure, dans la majorité des cas, à la température ambiante. Ceci

vaut pour des conditions de conservation habituelles des médicaments, c'est-à-dire dans une armoire à pharmacie. Si on a besoin de transporter ces médicaments, ils doivent voyager dans des conditions qui respectent la chaîne du froid mais sans provoquer de congélation du produit. Un emballage isotherme réfrigéré permet de bien les conserver.

Les médicaments qui se conservent entre 2 et 8 degrés

Pour certains médicaments, la notice indique que les molécules doivent être conservées à une température comprise entre +2 et +8°C. Ces



médicaments sont conservés dans des réfrigérateurs ou des chambres froides, les températures élevées devraient être sans conséquence sur leur stabilité s'ils sont utilisés assez rapidement une fois sortis du réfrigérateur. La température des réfrigérateurs

doit être régulièrement contrôlée. Pour transporter ces médicaments, l'Ansm recommande d'utiliser un emballage isotherme réfrigéré (par exemple muni d'accumulateurs de froid), "tout en veillant à ce qu'ils ne soient pas congelés".

Pour lutter contre l'obésité, rendons les aliments sains plus attractifs



Si les enfants ont tendance à craquer pour des barres chocolatées ou des crèmes desserts, c'est bien sûr pour le goût mais aussi grâce à l'attractivité de l'emballage de ce type de produits. Utiliser des techniques de marketing aussi agressives pour des aliments sains seraient efficace pour inciter les enfants à mieux manger selon une étude publiée dans la revue scientifique *Psychology and Marketing*. En matière d'alimentation, l'habitat semble faire le moins. Présentée dans de jolis emballages la nourriture saine et équilibrée pourrait atteindre les enfants. Bien habillée, elle devient même « meilleure à leurs yeux ».

Les chercheurs de l'université de Bonn (Allemagne) ont mené une étude avec 179 filles et garçons, âgés de huit à dix ans. Ils leur ont proposé de choisir entre trois en-cas à base de yaourt, fruits et céréales pour tester l'effet de l'emballage sur leur choix et leur goût. « L'industrie agroalimentaire a une longue expérience du marketing pour augmenter la vente de ses produits auprès des enfants », rappelle le Dr Bernd Weber, chercheur en neuro-cognition de l'université de Bonn.

« En comparaison, on dispose d'une connaissance très limitée de l'application de tels effets marketing pour promouvoir des aliments équilibrés auprès des enfants ». Paquet neutre, informations nutritionnelles ou dessins et personnages imaginaires, les mêmes aliments ont été habillés et nommés différemment. Sans grande surprise la majorité des enfants ont voulu goûter les barres aux paquets attractifs. Les chercheurs ont aussi été capables d'évaluer le plaisir gustatif des enfants. Alors que les produits étaient identiques, les petits goutteurs ont préféré l'en-cas coloré. « C'est un effet placebo de marketing classique », explique-t-il. « Comme dans le cas d'un médicament placebo, avec des effets attribués à certains produits, alors qu'ils ne sont pas justifiés par les ingrédients ».

Les résultats de cette étude confirment les conclusions d'une méta-analyse de 112 études réalisées préalablement sur les bons réflexes alimentaires par les chercheurs du Cornell Food & Brand Lab (aux États-Unis). Ces derniers avaient déjà observé que la praticité du produit, l'attrait de son emballage et l'idée de manger sainement seraient les trois conditions qui permettraient de convertir les amateurs de junk food.

À QUOI SERVENT LES OESTROGÈNES ?

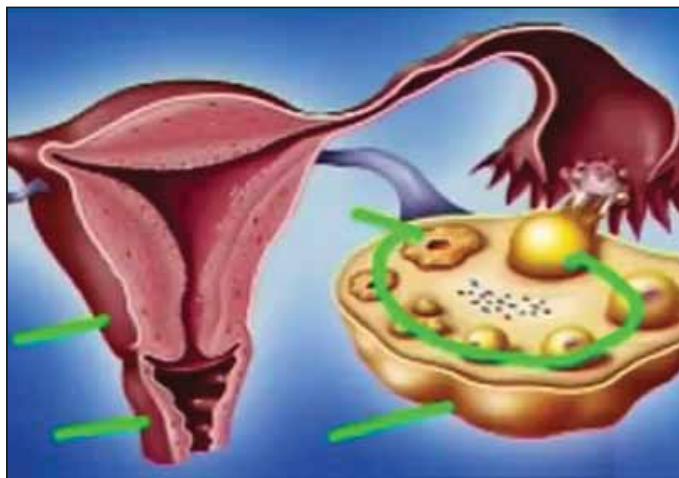
Les oestrogènes sont des hormones naturellement sécrétées par le corps, et principalement par les ovaires. Si la plupart des femmes en ont déjà entendu parler, leur rôle demeure souvent flou. A quoi servent ces hormones, où agissent-elles, où sont-elles produites et jusqu'à quand ? On fait le point.

Les oestrogènes sont des hormones naturelles dites « féminisantes ». Elles sont majoritairement produites par les ovaires, mais aussi en petite quantité par les testicules chez l'homme, par les glandes surrénales, par les glandes mammaires ou encore par les tissus graisseux. Les oestrogènes, et notamment l'estradiol produit par les ovaires, ont pour rôle le développement et le maintien des caractères sexuels secondaires chez la jeune femme à la puberté. Ce sont ces hormones qui entraînent la croissance des seins, l'arrivée des règles, la pilosité pubienne et l'ovulation.

Etymologiquement, le mot « oestrogène » vient d'ailleurs d'« oestrus » qui qualifie l'ensemble des phénomènes liés à l'ovulation, et du suffixe « -gène » qui signifie « générer, provoquer ». Avec la progestérone, les oestrogènes régulent le cycle menstruel de la femme. Ils modifient également la glaire cervicale, la rendant ainsi plus ou moins perméable au passage des spermatozoïdes au niveau du col de l'utérus. Au niveau sexuel, les oestrogènes sont aussi liés à la libido et à la lubrification vaginale. À la ménopause, les ovaires tendent à devenir inactifs et donc à ne plus produire d'oestrogènes. Cette période entraîne alors un dérèglement hormonal, source de sécheresse vaginale, de baisse de libido ou encore de sautes d'humeur. Ces symptômes peuvent être temporaires ou s'installer dans la durée selon les femmes.

Des hormones qui agissent au-delà de l'appareil génital féminin

Si les oestrogènes agissent principalement au niveau des organes génitaux et de la sexualité, ils ont d'autres fonctions tout aussi importantes sur d'autres parties du corps. Les



oestrogènes, lorsqu'ils sont en quantité suffisante, aident les os à se régénérer, en stimulant les cellules chargées de produire de l'os « neuf » et en freinant les cellules chargées de la dégradation osseuse. Ce sont donc des hormones qui agissent contre l'ostéoporose, d'où l'émergence de cette maladie lors de la ménopause, en l'absence d'oestrogènes.

Par ailleurs, les oestrogènes ont une influence sur le cerveau, et peuvent ainsi jouer sur l'humeur ou l'état mental d'une femme. Le syndrome prémenstruel en est une illustration : après l'ovulation et en l'absence de fécondation, certaines femmes sont sujettes à un sentiment de fatigue et de tristesse ponctué d'irritabilité, en partie dû à la chute du taux

d'oestrogènes. Les oestrogènes jouent également un rôle au niveau de la peau, qu'ils contribuent à rendre à la fois souple, élastique et ferme. La ménopause entraîne ainsi une atrophie des tissus dépendant aux oestrogènes dont la peau, qui perd alors en hydratation et en fermeté. Si, au regard de leurs rôles, les oestrogènes semblent particulièrement importants pour notre organisme, une surexposition aux oestrogènes peut être associée à un plus grand risque de cancer du sein ou de l'utérus. Ainsi, les traitements substitutifs de la ménopause contenant des oestrogènes sont à utiliser avec précaution et uniquement lorsque les désagréments de la ménopause sont particulièrement handicapants au quotidien.

ANXIÉTÉ : LES BENZODIAZÉPINES RESTENT UNE SOLUTION TEMPORAIRE



La Haute autorité de santé (HAS) vient de réévaluer les benzodiazépines dans le traitement de l'anxiété. Elle ne remet pas en cause leur efficacité mais réaffirme qu'elles doivent rester une solution temporaire.

Environ 7 millions de personnes auraient consommé des benzodiazépines anxiolytiques en 2014 dont 16 % en traitement chronique, c'est-à-dire sur plusieurs années. Les benzodiazépines sont des médicaments commercialisés depuis les années 60 qui agissent sur le système nerveux central. Toutes possèdent (à des degrés divers) des propriétés anxiolytiques, hypnotiques, myorelaxantes et anticonvulsivantes. En France, 11 benzodiazépines par voie orale sont prises en charge dans le traitement des manifestations anxiuses sévères ou invalidantes : l'alprazolam (Xanax), le bromazépam (Lexomil), le clorazépate (Tranxène), le clotiazépam (Vertran), le diazépam (Valium), le lorazépate (Victan), le nordazépam (Nor-daz), l'oxazépam (Seresta), le prazépam (Lysanxia) et leurs génériques. Face aux effets indésirables de ces médicaments (troubles de la vigilance, troubles de la mémoire, chutes...) et leur exposition parfois prolongée, la Haute Autorité de santé (HAS) vient de réévaluer l'usage des benzodiazépines dans le traitement contre l'anxiété. Suite à cette réévaluation, elle estime que leur intérêt thérapeutique est toujours important, recommandant le maintien du taux de remboursement à 65 %. Mais la HAS rappelle

que les benzodiazépines restent une solution temporaire et doivent être prescrites sur une durée courte, de 8 à 12 semaines. « Leur utilisation prolongée expose au risque de dépendance » souligne la HAS qui a publié une fiche afin d'aider les médecins à réduire les prescriptions au long cours.

Il est important que dès l'instauration d'un traitement par benzodiazépines dans la prise en charge de l'anxiété comme dans

celle de l'insomnie, le médecin puisse impliquer le patient dans une démarche d'arrêt de ce traitement » insiste la Haute autorité. « Mais le patient doit être acteur du processus et choisir le rythme qui lui convient, de quelques semaines à plusieurs mois ».

Les benzodiazépines en chiffres

L'ANSM a analysé le profil des patients ayant eu un premier remboursement pour une prescription de benzodiazépines pour trouble anxieux en 2012 :

La France se situe en 2ème position derrière le Portugal pour l'utilisation des anxiolytiques.

La prescription d'une benzodiazépine anxiolytique était établie dans 78 % des cas par un médecin généraliste et dans 8 % des cas par un psychiatre.

L'âge médian des patients est de 55 ans. Près de 30 % des patients ont 65 ans ou plus et 10 % 80 ans ou plus.

67 % des utilisateurs sont des femmes.

62 % des patients ont bénéficié d'au moins trois délivrances consécutives de médicaments et en ont pris pendant 4,4 mois en moyenne.

Nécessité de classer et protéger la faculté centrale d'Alger

La nécessité de préserver, réhabiliter et classer les bâtiments de la faculté centrale d'Alger et de son contenu (documents et collection) a été relevé lundi soir à Alger par un collectif d'universitaires qui a tiré la sonnette d'alarme «vu l'état de délabrement des lieux».

Constitués en collectif «Jamaât Jazaïr», à l'origine d'une pétition pour classer l'université d'Alger-Centre comme monument historique, plusieurs universitaires s'exprimant au forum du quotidien *Liberté* ont appelé à une «mobilisation de la communauté universitaire pour sauver les lieux et les collections» qu'ils abritent.

Le Pr Fettouma Chikhi, géologue, ex-responsable des collections du Musée de paléontologie, le Pr Nadia Bouguedoura, botaniste, et Zoulikha Bekkadour, moudjahida, ex-responsable de la Bibliothèque universitaire ont présenté un état des lieux alarmant mettant en avant la richesse de la collection qu'abrite l'université (objets géologiques, botaniques, fossiles, livres et documents) et qui est menacée de dégradation.

Aujourd'hui la faculté «agonise et rien n'est fait pour entretenir l'établissement ni la mémoire de ceux qui ont servi l'Algérie dans ces lieux depuis la guerre de libération nationale», affirme Zoulikha Bekkadour qui a dirigé la bibliothèque universitaire pendant plus de vingt ans.

Première université algérienne fondée en 1909, la faculté centrale «doit être classée et protégée» d'abord de l'usure et des infiltrations mais aussi de l'abandon et des modifications anarchiques qui y sont opérées, estime la linguiste Khaoula Taleb Ibrahim qui y enseigne depuis plus de trente ans.

Vu l'importance de la collection scientifique documentaire, botanique, géologique et autre, l'idée d'un musée d'histoire naturelle et d'une bibliothèque universitaire en plein centre de la capitale a également été évoquée par le Pr Yassmina Chaïd Saoudi également membre du collectif. Ce collectif qui a fait circuler une pétition déjà signée par plus de 300 universitaires, a déjà déposé des dossiers et des propositions au niveau des ministères de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique et celui de la Culture en plus d'un document, intitulé «Université d'Alger, patrimoine en péril», détaillant les aspects architecturaux et historiques de cet établissement, a affirmé le Pr Fettouma Chikhi. Selon le Pr Chikhi les responsables du ministère de la Culture ont affirmé la «faisabilité» du projet de classement et de transformation des lieux, en totalité ou en partie, en espace muséal.

Lancement à Tamanrasset d'une caravane du cinéma itinérant

Une caravane du cinéma itinérant a été lancée à Tamanrasset et devrait silloner pendant une quinzaine de jours plusieurs localités de cette vaste wilaya, a-t-on appris lundi des responsables de la direction locale de la culture. Le programme arrêté par cette caravane comporte la diffusion d'une série de films, dont le premier a été projeté la soirée de dimanche dans la localité d'Amas (25 km à l'Est du chef-lieu), a indiqué le directeur de la culture Arib Karim. La caravane sillonnera les différentes localités de la région de l'Ahaggar, à l'instar de Tazrouk, Idles, hirafouk, Abalessa, Silt et la région de Tidikelt (Aïn Salah, Inghar, Forgaret Ezzoua), a ajouté la même source. Organisée en collaboration avec le centre national du cinéma et de l'audiovisuel (Cnca), cette activité sera une occasion pour agrémenter les soirées de ramadan dans cette région, à travers la diffusion des documentaires et films cinématographiques traitant divers sujets, et autres destinés aux enfants, a-t-il précisé. Une bibliothèque itinérante sera organisée également au cours de cette caravane, dans le but de promouvoir la lecture à travers ces localités, a-t-on signalé.

APS

Djamaâ Sebaâ Rgoud, ou la mosquée des Sept Dormants, à N'gaous (Batna), quatre fois centenaire, constitue un authentique patrimoine historique qui gagnerait à être valorisé et protégé, estiment des habitants de la capitale nationale de l'abricot.

BATNA :

La mosquée des Sept Dormants de N'gaous, un patrimoine quatre fois centenaire en quête de protection

Cette mosquée séculaire, une curiosité culturelle qui alimente à ce jour l'imaginaire des habitants et des hôtes de la région, est en fait un modeste lieu de culte assez bien conservé malgré quelques «outrages», construit en pierre de taille provenant de constructions romaines. N'gaous, antique Nicivibus, fut, faut-il le rappeler, une cité romaine opulente.

L'édifice d'environ 20 m sur 10, recouvert de tuiles, contient à l'intérieur trois rangées de cinq colonnes chacune dont certaines comportent des transcriptions latines. La mosquée des Sept Dormants reste toujours conforme à la description qu'en avait faite, en 1859, Louis Féraud, interprète de l'armée d'occupation à Constantine, dans ses observations archéologiques pour le compte de *La revue Africaine*.

Le monument, un bien wakf très ancien dont le vieux Minbar est toujours intact, vient de faire l'objet d'une inspection destinée à relever les dommages qu'il pourrait avoir subi, a indiqué le directeur de wilaya des affaires religieuses, Youcef Baroud, ajoutant qu'un dossier a été établi avec le concours de la direction de la culture et transmis aux instances concernées en vue de sa valorisation et de sa classification.

Pour la population de la région de N'gaous, ce lieu a toujours diffusé de la «bénédiction et de la baraka» comme en témoignent les restes de henné visibles sur les murs intérieurs de la pièce des sépultures. Croyances auxquelles des enseignants de l'école El Youssoufa, ouverte durant les années 1940 sous l'égide de l'Association des oulémas musulmans algériens, se sont toujours opposés.

Cette importance dans l'imaginaire collectif s'explique par le miracle des



sept jeunes dormants qui y sont enterrés. Selon une tradition populaire

Lorsque le saint Sidi Kacem mourut à son tour, il fut enterré à côté des sept dormants. La date de sa mort, le mercredi 28 muharram de l'an 1033 de l'hégire (novembre 1623) est gravée sur un linteau mobile qui, du temps de Féraud, était accroché sur le cercueil du cheikh.

Hadjia Rokia, mère d'Ahmed Bey, le dernier Bey de Constantine, qui se réfugia un temps dans la région de N'gaous après la prise de Constantine, est également enterrée dans cette mosquée entre les sept dormants et le mur. Son tombeau n'est pas recouvert ni de pierre ni de Tabout.

Célèbre pour ses vergers d'abricotiers et, jadis, ses mille et une fontaines dont il ne subsiste que quelques-unes, N'gaous est tout aussi connue pour la mosquée des Sept Dormants. De nombreuses personnes y affluent de plusieurs régions, croyant dur comme fer que le lieu est bénit. Un lieu qui a surtout besoin d'être préservé car il s'agit, à n'en pas douter, d'un patrimoine et d'un héritage culturel d'une valeur inestimable.

La pièce de théâtre «Imraae Li Zawdji» ou le vol en éclats d'un projet de vie commune

La pièce de théâtre «Imraae Li Zawdji» (une femme pour mon mari), comédie sociale qui traite des rapports devenus difficiles entre une femme et son époux, tous deux égoцentriques et cupides, a été présentée lundi soir à Alger dans le rire et la dérision.

Le public peu nombreux de la salle Mustapha Kateb du Théâtre national Mahiedine Bachtarzi (TNA) a pris du plaisir à suivre les événements du spectacle mis en scène par Kada Chalabi sur un texte de Larbi Meftah. «Imraae Li Zawdji» aborde de manière superficielle le volet du code de la famille, récemment modifié et complété, qui régule les modalités du droit au divorce à la femme algérienne.

Durant une heure de temps, le trio Kada Chalabi, campant le rôle d'El Hani, Haddad Assia, celui de Zaza son épouse et Hassama Yamina, jouant le personnage



de Amina, a porté la trame du spectacle dans des échanges nourris et un rythme intense et progressif. Mariés depuis 15 ans, El Hani et Zaza, couple sans enfants, vivent le déclin de leur relation conjugale rongée par la mésentente et la routine, voient en la séparation une aubaine pour retrouver la paix et la liberté.

Cupides et égoцentriques, chacun des deux voudrait tirer profit de cette séparation, seule alternative sur laquelle ils se sont entendus, donnant

ainsi l'occasion à Amina, une opportuniste prête à tous les manquements d'apparaître pour abuser de la fragilité et la vulnérabilité de chacun. Le piège finira alors par se refermer sur les trois personnages à Le spectacle, a assuré le divertissement à une assistance venue se délecter donnant du répondeant et réagissant avec les différentes situations à rebondissements. Les comédiens, au jeu comique et parfois grotesque, ont su exploiter l'espace scénique

usant du rire et de la dérision pour dresser le constat d'une vie devenue impossible au sein d'un couple qui ne jure plus que par l'intérêt personnel, au détriment de l'amour et du bonheur conjugal.

Méritant une meilleure prise en charge au vu des moyens mis à disposition et qui demeurent insuffisants (scénographie faite d'accessoires insignifiants et bande sonore faite de montages musicaux), le spectacle a pris forme grâce à Kada Chalabi qui a su miser sur le travail des comédiens avec une direction d'acteurs judicieuse.

«Imraae Li Zawdji» (2015) est la première pièce de théâtre pour adultes de la Coopérative «Fan Bladi» d'Oran, agréée en 2011 et qui a déjà produit trois spectacles pour enfants : «El Yaoum El Abyad» (2011), «Boustane El Mahabba» (2012) et en 2015, «Qala Li Djeddi Wassiya».

BURUNDI

10.000 Burundais ont fui leur pays avant les élections

Près de 10.000 Burundais ont fui leur pays le week-end dernier, avant la fermeture des frontières dimanche soir par le Burundi pour les élections législatives et communales de lundi, selon le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

«Les frontières doivent rouvrir» mardi soir, a déclaré la porte-parole du HCR, Melissa Fleming, lors d'une conférence de presse.

Selon elle, les autorités burundaises ont affirmé que la fermeture des frontières pendant des élections était une «pratique commune». Mme Fleming a souligné que le HCR recommandait toujours aux pays traversant des «turbulences», comme le Burundi actuellement, de ne pas entrer le droit des civils à aller trouver refuge ailleurs.

Sur les près de 10.000 réfugiés, plus de 6.000 sont arrivés en Tanzanie et plus de 3.000 au Rwanda. Lundi, malgré la fermeture des frontières, certains Burundais sont parvenus à quitter le pays en traversant notamment des forêts: 777 sont entrés au Rwanda et plus de 2.000 en Tanzanie.

Certains ont expliqué que les routes burundaises étaient fermées et que les personnes suspectées de se diriger vers les frontières étaient sorties de force des bus. D'autres disent avoir dû marcher pendant plusieurs heures, souvent à travers les broussailles pour ne pas attirer l'attention de la police et des milices, pour rejoindre la Tanzanie.

Au total, environ 144.000 Burundais ont fui vers les pays voisins depuis le début des troubles dans leur pays, en avril dernier.

Fin mai, le HCR et ses partenaires hu-



manitaires ont lancé un plan d'intervention de 207 millions de dollars pour aider les réfugiés burundais, mais seuls 13% des fonds ont été recueillis jusqu'à présent. La plupart des réfugiés sont en Tanzanie (66.612) et au Rwanda (56.508), d'autres en République démocratique du Congo (11.500), en Ouganda (9.038) et en Zambie (400).

La majorité sont des femmes et enfants, mais «récemment nous avons vu une augmentation du nombre d'hommes qui arrivent» et disent craindre une intensification des violences

durant la période électorale, a dit Mme Fleming. Ces scrutins législatifs et municipaux marquent la première étape d'un processus électoral controversé au Burundi, dont la prochaine sera la présidentielle prévue le 15 juillet. Le président Pierre Nkurunziza y briguera un troisième mandat, contraire à la Constitution selon l'opposition et la société civile.

Cette candidature a déclenché fin avril un mouvement de contestation populaire émaillé de violences qui ont fait au moins 70 morts.

TUNISIE : ATTENTAT DE SOUSSE Le tueur s'est radicalisé sur internet



L'auteur du carnage dans un hôtel de Tunisie s'est «principalement» radicalisé sur internet, a déclaré le Premier ministre Habib Essid dans une interview diffusée lundi par la chaîne américaine CNN.

«Je pense qu'il s'est principalement radicalisé sur internet», a dit M. Essid.

«Nous ne pouvons pas le confirmer pour le moment, mais il y a des informations selon lesquelles il faisait partie d'une organisation et était très, très proche d'une mosquée qui forme (des recrues), du moins du point de vue intellectuel», a-t-il ajouté.

Vendredi, l'assaillant, identifié par les autorités comme Seifeddine Rezgui, un étudiant de 23 ans, avait ouvert le feu sur une plage et au bord des deux piscines d'un hôtel de la zone touristique de Port El Kantaoui, au sud de Tunis, tuant 38 personnes.

Le chef du gouvernement n'a pas exclu que le jeune étudiant se soit rendu en Libye voisine pour se former. Selon les autorités, les deux auteurs de l'attentat du musée du Bardo à Tunis il y a trois mois s'étaient rendus dans ce pays voisin en préparation au chaos pour s'entraîner au maniement des armes.

«Lorsque nous avons regardé son passeport (...), il ne l'a pas utilisé pour voyager. Mais on ne sait jamais (...), le passage entre la Tunisie et la Libye peut se faire de manière illégale», a dit M. Essid. «La situation en Libye est très mauvaise, le temps presse (...). Tout pourrait arriver le long de cette frontière (tuniso-libyenne). De l'autre côté vous n'avez pas d'Etat, vous avez des groupes», a-t-il ajouté.

«Les gens sont formés (en Libye) et reviennent en Tunisie», a-t-il souligné. M. Essid a en outre assuré que la révolution de 2011, qui a mis fin à la dictature de Zine El Abidine Ben Ali, était «irréversible».

«Tout ce que nous ferons et les actions qui seront entreprises (le seront) dans le respect de la loi (...) et des institutions», a-t-il assuré en allusion à la réponse des autorités à l'attaque.

RD CONGO

Kabila ne veut pas de médiation étrangère dans le dialogue national

Le président congolais, Joseph Kabila, semblait fermer la porte à toute forme de médiation étrangère dans le «dialogue national» qu'il a proposé en vu de parvenir à des élections apaisées, alors que c'est une condition posée par une partie de l'opposition pour y participer, ont rapporté mardi les médias.

«L'écrasante majorité» des Congolais qui se sont déjà exprimés sur le sujet «souhaite que dans l'éventualité du dialogue, celui-ci soit mené sans ingérence étrangère, à travers un nombre limité de participants, et pour une durée relativement courte», a déclaré le président Kabila, qui s'exprimait dans un message télévisé à la veille de la fête de l'indépendance.

Le président de la République démocratique du Congo (RDCongo) faisait référence aux résultats provisoires des consultations qu'il a lancées en juin avec «les forces vives de la Nation», pour déterminer l'opportunité d'un éventuel «dialogue national» en vue des élections à venir.

«Les propositions» des participants à ces consultations (dont le nombre n'est pas connu) «seront autant que faire se peut prises en compte», a déclaré M. Kabila.

Alors qu'une partie de la presse congolaise attendait du chef de l'Etat qu'il «fixe l'opinion» par rapport la date pour la tenue de cette table-ronde. L'opposition réclame de longue date un dialogue politique alors que le pays est sous tension à l'approche d'un cycle d'élections devant s'achever en novembre.

bre 2016 avec la présidentielle. Mais l'opposition, qui soupçonne M. Kabila, au pouvoir depuis 2001, de chercher à s'accrocher à tout prix au pouvoir, apparaît désunie face au dialogue proposé par le chef de l'Etat, à qui la Constitution interdit de se représenter. L'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), parti de l'opposant historique Etienne Tshisekedi, a dit être disposée à y prendre part, mais à condition que celui-ci soit supervisé par un médiateur de l'ONU.

Une coalition réunissant les deux autres partis principaux de l'opposition a déjà annoncé son intention de boycotter le dialogue, y voyant une manœuvre du camp présidentiel pour retarder les élections.

«Nous n'accepterons jamais de participer si le médiateur est un Congolais choisi par M. Kabila», sinon «ce sera encore une perte de temps», a déclaré un responsable de la coalition.

Ève Bazaïba, secrétaire générale du Mouvement de libération du Congo (MLC), deuxième parti de l'opposition à l'Assemblée nationale, a répété pour sa part que «le dialogue comme prononcé par le président Kabila était inopportun».

«Ce sont des manœuvres dilatoires», a-t-elle ajouté. La RDC traverse une grave crise politique depuis les élections législatives et présidentielle de 2011, marquées par des irrégularités et des fraudes massives.

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) a publié en février un calendrier prévoyant à partir d'octobre une série de scrutins devant mener à la présidentielle de 2016.

SOUDAN DU SUD

Des femmes violées et brûlées vives par des soldats dans l'Etat de l'Unité

Des militaires sud-soudanais ont violé puis brûlé vives des femmes et des filles dans leurs maisons dans l'Etat de l'Unité (nord), a accusé mardi l'ONU, évoquant une «brutalité nouvelle» dans le sanglant conflit civil qui ravage le jeune pays depuis un an et demi.

Dans un rapport publié mardi, des enquêteurs de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (Minuss) mettent en garde contre des «violations des droits de l'Homme généralisées». Ils s'appuient sur le témoignage de 115 victimes et témoins dans l'Etat septentrional d'Unité, l'un des plus touchés par la guerre civile.

L'armée sud-soudanaise, SPLA, y a lancé en avril une vaste offensive contre les forces rebelles dans le département de Mayom, qui était une zone pétrolière majeure avant d'être détruite dans les combats.

«Les survivants de ces attaques ont affirmé que la

SPLA et ses milices alliées du département de Mayom ont mené une campagne contre la population locale, tuant des civils, pillant et détruisant des villages, et provoquant le déplacement de plus de 100.000 personnes», a poursuivi l'ONU dans un communiqué. «Certaines des accusations les plus inquiétantes compilées par les agents des droits de l'Homme de la Minuss portent sur l'enlèvement et des abus sexuels contre des femmes et des filles, dont certaines auraient été brûlées vives dans leurs maisons», a-t-elle ajouté.

L'actuel conflit au Soudan du Sud a éclaté en décembre 2013, avec des combats au sein de l'armée sud-soudanaise, fracturée le long de lignes politico-ethniques par la rivalité à la tête du régime entre le président Salva Kiir et son ancien vice-président Riek Machar.

Diverses milices tribales se sont jointes, d'un côté ou

de l'autre, aux combats, accompagnés de massacres ethniques et d'exactions attribuables aux deux camps. L'intensification des combats «a non seulement été marquée par des accusations de meurtre, viol, enlèvement, pillage, incendie criminel et déplacement (de population), mais aussi par une nouvelle brutalité et intensité», a encore lancé l'Onu.

«L'ampleur et le niveau de cruauté qui caractérisent ces informations suggère une animosité qui dépasse les clivages politiques», a-t-elle ajouté. Mi-juin, le Fonds de l'ONU pour l'enfance (Unicef) avait déjà accusé les forces armées qui s'affrontent au Soudan du Sud, indépendant du Soudan depuis quatre ans, d'avoir perpétré des crimes atroces contre des enfants : émasculations, viols, les ligotant parfois ensemble avant de leur trancher la gorge.

APS

YÉMEN

12 journalistes détenus par les rebelles Houthis

Douze journalistes yéménites sont détenus par les milices du Mouvement d'Ansarullah, dit Houthis, a indiqué mardi le syndicat des journalistes à Sanaa en demandant leur libération immédiate.

Dans un communiqué, le syndicat s'indigne des «mauvais traitements infligés par les Houthis aux journalistes en général».

Il demande aux milices de «libérer immédiatement» les douze journalistes qu'ils détiennent. Selon le syndicat, des miliciens appartenant à Ansarullah ont fait irruption le 9 mai dans un hôtel de la capitale Sanaa et y ont arrêté neuf journalistes qu'ils ont interrogés dans deux postes de police avant de les conduire vers une destination inconnue.

En outre, le syndicat accuse ces les Houthis de détenir depuis 20 jours un journaliste basé à Ibb (centre) et identifié comme étant Fouad al-Soumaya.

Deux autres journalistes, Wahid Soufi et Jalal Chaarabi, ont disparu respectivement les 6 et 23 avril à Sanaa, indique le syndicat en soupçonnant les Houthis de les détenir.

Les Houthis se sont emparés depuis juillet 2014 de vastes régions du Yémen. Depuis le 26 mars, une coalition arabe commandée par l'Arabie saoudite mène une campagne aérienne visant à empêcher ces milices de prendre le contrôle de tout le pays, voisin du royaume saoudien, mais les raids ont provoqué beaucoup de dommages collatéraux et une crise humanitaire sans précédent.

● **28 morts dans un attentat antichiite revendiqué par l'EI à Sanaa**



Au moins 28 personnes, dont huit femmes, ont été tuées dans un attentat dans la nuit de lundi à mardi contre la résidence à Sanaa de deux frères, des dirigeants de la rébellion chiite des Houthis, a annoncé une source médicale.

L'attentat, à la voiture piégée, a été revendiqué par le groupe autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI) dans un communiqué mis en ligne sur internet. Selon une source des services de sécurité, l'attentat a visé la résidence des frères Fayçal et Hamid Jayache au moment où de nombreuses personnes étaient réunies pour une cérémonie de deuil à la suite de la mort naturelle d'un proche de la famille.

Les miliciens Houthis ont bouclé le secteur, un quartier du centre de la ville, après l'attentat mais laissé les ambulances évacuer les victimes, ont rapporté des témoins. Dans son communiqué, Daech/EI a indiqué que l'attentat avait été dirigé contre «l'un des nids des chiites à Sanaa».

SYRIE

L'ONU appelle toutes les parties à cesser de cibler les civils

Le secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence à l'ONU, Stephen O'Brien, a appelé mardi les parties au conflit en Syrie à mettre fin aux attaques aveugles contre des civils.



Dans un discours lu par la sous-secrétaire générale aux affaires humanitaires, Kyung-wha Kang, à l'occasion d'une réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la situation en Syrie, M. O'Brien a dressé un bilan sombre de l'état du pays après quatre ans de conflit.

«Aujourd'hui, plus de 220.000 personnes ont été tuées et plus d'un million ont été blessées. Environ 7,6 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays et plus de 4 millions ont fui au-delà des frontières. Et la violence continue en toute impunité», a-t-il déclaré. Au cours des

derniers mois, a constaté M. O'Brien, les violences perpétrées par l'ensemble des parties prenantes n'ont pas diminué, qu'il s'agisse de l'utilisation interrompue d'engins explosifs à l'intérieur de villes densément peuplées, des attaques aveugles menées contre les zones sous contrôle gouvernemental à Alep, des tentatives répétées de l'Etat islamique de reprendre la ville de Kobané ces derniers jours. Le secrétaire général adjoint a formellement condamné les conséquences de ces violences depuis le mois d'avril dernier, à savoir la mort de centaines de civils, dont un grand nombre de

femmes et d'enfants, le déplacement de dizaines de milliers de personnes et la destruction des infrastructures du pays.

Sur ce dernier point, M. O'Brien a précisé que le mois de mai 2015 a été le cadre du plus grand nombre d'attaques contre des établissements de santé depuis le début du conflit.

«Malgré un environnement extrêmement difficile, les organisations humanitaires opérant à l'intérieur de la Syrie et dans les pays voisins continuent de venir en aide à des millions de personnes dans le besoin», a toutefois conclu M. O'Brien.

TURQUIE

Ankara ne prendra pas des mesures unilatérales en Syrie

La Turquie ne prendra pas des mesures unilatérales en Syrie, mais agira pour protéger ses frontières, a affirmé mardi, le porte-parole de la présidence Ibrahim Kalin, alors que des informations de presse évoquaient une intervention militaire sur le sol de son voisin.

«Toutes les mesures de sécurité que le pays prendra seront entièrement destinées à protéger sa propre sécurité à la frontière et ne doivent pas être interprétées comme une étape vers la guerre. Ce n'est pas rationnel», a déclaré M. Kalin.

Ces propos ont été tenus alors que le président turc Recep Tayyip Erdogan a présidé lundi une importante réunion de sécurité consacrée à la situation en Syrie, sur fond d'informations de presse évoquant une intervention militaire turque sur le sol de son voisin.

Par ailleurs, la présidence turque a indiqué dans un

communiqué à l'issue de la réunion du conseil que les actions visant à modifier la structure démographique par des attaques terroristes visant la population civile dans le nord de la Syrie étaient inquiétantes.

Les autorités turques ont accusé les kurdes de procéder à un déplacement massif des Turkmènes et Arabes et de pratiquer un nettoyage ethnique contre les non kurdes, dénonçant certains groupes armés kurdes de vouloir former une zone de contrôle proche des frontières sud du pays en unifiant les trois cantons de Kobané (Ain Al Arab), Jazira et Afrin.

Le chef de l'Etat a répété la veille que son pays «ne permettra jamais l'établissement d'un nouvel Etat» dans le nord de la Syrie, en référence à une région autonome kurde de Syrie susceptible d'inspirer les quelque 15 millions de Kurdes de Turquie.

AFGHANISTAN

Un convoi de véhicules militaires étrangers visé par un attentat suicide

Un attentat suicide à la voiture piégée a visé mardi un convoi de véhicules militaires étrangers sur la route de l'aéroport de Kaboul, ont indiqué les autorités locales.

«Il s'agit d'un attentat suicide à la voiture piégée. Il a visé un convoi des forces étrangères, nous n'avons pas plus d'informations pour le moment», a déclaré Sediq Sediqqi, le porte-pa-

role du ministère afghan de l'Intérieur. Sayed Gul Agha Rohani, le chef adjoint de la police de la capitale afghane, a confirmé que des soldats étrangers étaient visés, sans être en mesure de dire s'ils appartenaients à la mission de l'Otan. La déflagration, dont on ignore encore si elle a fait des blessés ou des morts, s'est produite non loin de l'ambassade américaine,

d'une base où sont stationnées des troupes étrangères et d'un centre commercial. Un journaliste de l'AFP qui s'est rendu sur place a vu un véhicule blindé fortement endommagé et un autre retourné sur la chaussée. La force de l'Otan en Afghanistan a dit être «au courant» de l'attentat, mais n'a pas pu ou su dire si ses troupes étaient visées.

EGYPTE
Ban Ki-moon condamne l'attentat terroriste contre le procureur général égyptien

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a condamné mardi l'attentat terroriste qui a coûté la vie lundi au procureur général égyptien.

Selon la presse, le procureur général égyptien, Hicham Barakat, a succombé lundi à ses blessures suite à l'attentat à la voiture piégée dont son convoi a fait l'objet, alors qu'il quittait son domicile pour son bureau dans la capitale égyptienne.

Dans un communiqué de presse rendu public par son porte-parole, le secrétaire général a présenté ses condoléances à la famille du défunt et au gouvernement d'Egypte. Il a souhaité un prompt rétablissement aux personnes blessées durant l'attentat.

M. Ban a en outre appelé à ce que les responsables de l'attaque soient traduits en justice.

SUISSE

Le Conseil des droits de l'homme examine la situation en Palestine

Le Conseil des droits de l'Homme a tenu lundi à Genève un débat interactif avec la Commission d'enquête indépendante chargée d'enquêter sur toutes les violations du droit international sur les droits de l'Homme commises dans le territoire palestinien occupé, y compris Al Qods-Est, en particulier dans la bande de Gaza occupée.



La présidente de la commission d'enquête, Mme Mary McGowan Davis, a indiqué que les hostilités de l'an passé avaient entraîné des souffrances sans précédent pour la population.

Le choix des armes utilisées dans des zones densément peuplées et le fait que ces méthodes se soient poursuivies durablement semblent impliquer qu'il s'agissait de tactiques militaires dans le cadre d'une politique plus large ayant pour le moins l'accord tacite des plus hautes autorités gouvernementales, a-t-elle ajouté.

La commission a traité des tirs de mortier ou de roquettes des groupes armés palestiniens depuis Ghaza, constatant que ces tirs visaient le plus souvent de manière générale des quartiers d'habitation israéliens. Elle a également estimé que la Cisjordanie et Al Qods-Est ont été le théâtre de violations importantes des droits de l'Homme de la part des autorités israéliennes. Pour Mme McGowan Davis, nombre des violations du droit international humanitaire pourraient être considérées comme des crimes de guerre. Elle a suggéré que la com-

munauté internationale adopte des mesures juridiques pour limiter l'utilisation de puissantes armes explosives dans des zones densément peuplées. L'Etat de Palestine a souligné qu'il collaborera avec le conseil pour faire adopter les recommandations de la Commission d'enquête. Au cours du débat interactif, plusieurs groupes et délégations ont déploré ou condamné le refus d'Israël de coopérer avec la commission et dénoncé l'utilisation par Israël d'armes puissantes et explosives dans des zones densément peuplées.

PROCHE-ORIENT

Fabius pour l'implication de pays arabes dans le Quartette

Le ministre français des Affaires étrangères Laurent Fabius a souhaité lundi que des pays arabes soient impliqués dans le Quartette pour le Proche-Orient afin de relancer le processus de paix.

Dans une déclaration à la presse à New York, le chef de la diplomatie française a plaidé pour la mise en place d'une «instance internationale d'accompagnement», comprenant des pays arabes, et qui aurait pour objectif «de faciliter, et non d'imposer, des négociations» entre Israéliens et Palestiniens.

«Il serait logique que les Arabes,

qui font partie intégrante d'une solution, soient impliqués», a-t-il dit, affirmant que le Quartette actuel ne comprend pas de pays arabes.

Fondé en 2002 et composé des Etats-Unis, de la Russie, de l'Union européenne et de l'ONU, le Quartette pour le Proche-Orient veut jouer le rôle de médiateur dans le processus de paix israélo-palestinien.

Le Quartette n'a pas réussi jusqu'ici à relancer le processus de paix entre Palestiniens et Israéliens et fin mai dernier l'ex-Premier ministre britannique Tony Blair a démissionné de son poste d'émissaire du Quartette.



FRANCE - IRAN

Fabius: Pas d'accord sur le nucléaire iranien tant que l'Iran et les grandes puissances «ne seront pas d'accord sur tout»

Le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius, a déclaré lundi qu'il n'y aura pas d'accord sur le nucléaire iranien tant que l'Iran et les grandes puissances «ne seront pas d'accord sur tout».

Un accord avec l'Iran devra «limiter la production et la recherche» en matière nucléaire, permettre un contrôle des installations iraniennes et prévoir la possibilité de réimposer les sanctions si Téhéran ne respectait pas les termes de l'accord, a expliqué le ministre à des journalistes à New York.

«Nous avons fait des progrès mais nous ne sommes pas au bout du processus» de négociation, a-t-il ajouté, se disant prêt à retourner à Vienne «cette semaine». Les ministres des Affaires étrangères des grandes puissances et de l'Iran, à l'exception de l'Américain John Kerry, ont quitté Vienne dimanche soir, laissant leurs experts sur place.

Les grandes puissances du groupe 5+1 (Etats-Unis,

Royaume-Uni, Russie, Chine, France et Allemagne) veulent s'assurer que l'Iran ne cherchera pas à se doter de l'arme nucléaire, en échange d'une levée des sanctions internationales qui asphyxient l'économie iranienne depuis une décennie. Il est d'ores et déjà acquis que les discussions se prolongeront de quelques jours au-delà de la date butoir initialement fixée au 30 juin. «Les Iraniens demandent des précisions sur la levée des sanctions et nous (les grandes puissances) nous demandons aussi des précisions», a expliqué le haut diplomate français.

«Nous avons décidé de prendre davantage de temps pour être sûrs des réponses possibles» à ce problème, a-t-il précisé. «Il n'y aura pas d'accord tant que nous ne serons pas d'accord sur tout».

Les négociations, entamées il y a 20 mois, ont déjà permis la conclusion d'un accord-cadre le 2 avril à Lausanne, en Suisse, qui devait être finalisé au plus tard le 30 juin.

CHILI
Décès de l'ex-président du parti du Renouveau national Sergio Diez

L'ancien président du parti du Renouveau national (RN-Droite), Sergio Diez, une grande figure de la scène politique chilienne, est décédé lundi à l'âge de 90 ans à Santiago, suite à une hémorragie cérébrale, rapporte la presse locale.

Sergio Diez a occupé entre 1977 et 1982 les postes d'ambassadeur du Chili auprès de l'ONU et de délégué du Chili auprès de l'Organisation des Etats

Américains (OEA). Le défunt faisait partie de la Commission d'études ayant élaboré la constitution de 1980.

En 1990, il intègre les rangs du parti du Renouveau National et occupe entre 1990 et 2002 la fonction de sénateur au nom du même parti, avant d'être élu président du Sénat entre 1996 et 1997. Entre 2004 et 2006, il occupe le poste du président du parti du Renouveau national.

ALLEMAGNE

L'extrême droite accentue les violences, notamment contre les centres de réfugiés

L'Allemagne a enregistré une augmentation de 23,6% des agressions imputables à l'extrême droite en 2014, avec une hausse importante des attaques contre les centres de réfugiés, selon un rapport officiel dévoilé mardi.

La mouvance d'extrême droite a commis l'an passé 990 actes de violence, soit une hausse de 23,6% en un an, soulignent les services de renseignement intérieur allemands dans leur rapport annuel présenté à Berlin. Parmi ces violences, les attaques et les campagnes racistes contre les centres de réfugiés ont plus que triplé (170 en 2014), alors que l'Allemagne est désormais la première destination d'immigration en Europe.

Pour 2015, le pays s'attend à accueillir 450.000 demandeurs d'asile, un record absolu, bien au-delà des années 90 quand l'Allemagne avait accueilli de nombreux réfugiés des pays de l'ex-Yugoslavie, alors ravagés par la guerre.

Ainsi, plusieurs foyers ou futurs foyers destinés à accueillir des demandeurs d'asile ont fait l'objet d'attaques ces derniers mois, principalement dans l'est du pays, comme à Tröglitz en avril.

Le week-end dernier, les médias allemands ont également fait état d'un nouvel incendie d'origine criminelle dans un futur centre d'accueil à Meissen, près de Dresde, où le mouvement Pegida, hostile à l'islam et aux réfugiés, a rassemblé jusqu'à 25.000 personnes. Lors de la présentation du rapport, le ministre de l'Intérieur, le conservateur Thomas de Maizière, a indiqué que «la haine et la violence contre les réfugiés et les demandeurs d'asile sont une honte», soulignant que l'Allemagne a «une responsabilité particulière envers ceux qui viennent chercher refuge» dans le pays. «Une chose est claire : il n'y a pas de place pour la haine et la violence dans notre société», a insisté Thomas de Maizière. «Je condamne de la manière la plus ferme l'augmentation des délits à l'encontre des réfugiés et des demandeurs d'asile», a-t-il ajouté.

LIGUE ARABE

Réunion d'urgence consacrée à l'examen des répercussions des dernières attaques terroristes ayant ciblé plusieurs pays arabes

Une réunion d'urgence du Conseil de la Ligue arabe s'est tenue lundi au niveau des délégués permanents, pour examiner les répercussions des dernières attaques terroristes ayant ciblé des fidèles à la mosquée Al-Imam al-Sadeq à Koweït city, des touristes dans un hôtel à Sousse (Tunisie) et un convoi humanitaire émirati dans la capitale somalienne, Mogadiscio.

La réunion examinera les répercussions de ces actes terroristes ainsi que la coordination et la coopération politiques et sécuritaires entre les pays arabes en matière de lutte anti-terroriste, a indiqué le secrétaire général adjoint chargé des affaires politiques internationale à la Ligue, Fadhel Jawad, soulignant que la Ligue soutenait et encourageait les efforts nationaux déployés par chaque Etat en matière de lutte contre le terrorisme. Les mesures adoptées pour combattre l'organisation terroriste autoproclamée Etat islamique ont tardé à venir ce qui a permis à cette organisation de gagner du terrain dans certains pays arabes et frapper des pays comme le Koweït et la Tunisie.

Selon lui, il y a actuellement une prise de conscience arabe de la gravité de ces organisations et de la nécessité de conjuguer les efforts pour les combattre. La force arabe conjointe sera d'un grand apport, a soutenu le responsable.

APS

M. TAYEB ZITOUNI :

«L'écriture de l'histoire, «cheval de bataille» du ministère des Moudjahidines»

Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, a indiqué mardi à Alger que son département fait de l'écriture de l'Histoire de la Révolution algérienne contre le colonialisme son «cheval de bataille» afin de transmettre le message de novembre 1954 aux nouvelles générations.

«Notre cheval de bataille au ministère des Moudjahidines, est d'écrire l'Histoire de l'Algérie durant la Révolution de novembre 1954 en fournissant tous les moyens nécessaires aux historiens, universitaires et chercheurs chargés de cette noble mission», a indiqué M. Zitouni qui était l'invité du Forum *El Moudjahid*.

Le ministre a précisé qu'à travers l'écriture de l'Histoire, les nouvelles générations seront «davantage imprégnées» de la Révolution de novembre 1954, laquelle demeure «une des grandes révolu-



tions qu'a connues l'Histoire de l'humanité». M. Zitouni a expliqué que dans le sillage de la commémoration du 60e anniversaire du déclenchement de la Révolution, le ministère poursuit son travail de mémoire par le recueil de témoignages des anciens moudjahidines, à travers toutes les wilayas du pays.

En ce sens, le ministre s'est dit «satisfait» du travail effectué jusqu'à là, dans la

mesure où, a-t-il ajouté, plusieurs moudjahidines qui étaient «récalcitrants» ont accepté de livrer leurs témoignages, alors que d'autres se sont mis à rédiger leurs mémoires.

Pour M. Zitouni, il y a une certaine prise de conscience quant à l'écriture de l'Histoire et ce, à la faveur des mesures prises par le ministère des Moudjahidines, en dotant notamment chaque musée au

niveau national d'un conseil scientifique, qui sera appelé à organiser des séminaires et rencontres sur l'Histoire et la Révolution.

Il a également indiqué que son département a signé des conventions avec plusieurs ministères pour recueillir et écrire les témoignages des anciens moudjahidines, ajoutant que des films documentaires et des témoignages-vidéo, ainsi que des ouvrages, sont réalisés au niveau des wilayas et remis à la Télévision algérienne. Le ministère travaille également dans le sens d'améliorer et de diversifier le contenu de son site web dans le but d'attirer les jeunes, a-t-il précisé, rappelant, par ailleurs, que plus de 150 publications et témoignages devraient être édités avant fin novembre 2015.

A une question sur les préparatifs pour la célébration de la fête de la jeunesse et de l'indépendance (5-Juillet 1962), M. Zitouni a indiqué qu'un programme «riche et varié» a été élaboré à travers l'ensemble des wilayas du pays, avec l'organisation de rencontres et concours dans le but de transmettre aux nouvelles générations le message de novembre 1954. A une question sur l'opération consistant à baptiser les édifices publics et autres rues et boulevards au nom de moudjahidines, le ministre a indiqué que cette opération sera achevée en novembre prochain.

APS

PUBLICITE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la ville
Wilaya d'Adrar

Direction des Equipements Publics
N.I.F : 0002.01.01.5000.581

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, La direction des équipements publics de la wilaya d'Adrar déclare l'annulation de lavis d'attribution provisoire relatif à la réalisation du LOT N°05 : Réalisation travaux de voirie, terrains de sport, cuve à carburant, mur de

clôture grillage et mur d'enceinte réseau gaz propane et raccordement électrique dans le cadre de l'opération : Réalisation et équipement d'un établissement de prévention de 300 places à Bordj Baji ,objet de l'avis d'appel d'offres national N°82 /2014 paru dans le quotidien (المحرر اليومي) en date 25/09/2014 et DK NEWS en date du 25/09/2014 et BOMOP.

DK NEWS

Anep : 333 493 du 01/07/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DAIRA D'OULED DERRADJ
COMMUNE DE MAADID

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIR DES PROJETS

Conformément au décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics et la commission de revaluation le 07/06/2015 Le Président de l'APC de Maâdid a attribué provisoirement le projet suivant : Annonce au journal Elmaghreb al awssat en arabe le : 07/05/2015 et journal Dk news en français le : 07/05/2015 et dans le BOMOP le : 17/05/2015 concernant le projet de : ETUDE ET SUIVI REALISATION ROUTE EL HOUAMEL - DJAOUNA

N°	L'entreprise	Nom du projet	Montant proposé	Montant corrigé	Délai de réalisation	Notation	Numéro d'identification fiscale	OBS
01	Ghadaïfa slimane Etablissement Des Travaux Public Et Hydrologique	Etude Et Suiivi Réalisation Route El Houamel - Djaouna	14.529.060.00 DA	14.529.060.00 DA	03 Mois	62.37 p	196728100016929	qualifiée et moins d'aisance

Tout soumissionnaire contestant le choix par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution provisoire auprès de l'autorité compétente conformément à l'article 114 du code des marchés publics.

DK NEWS

Anep : 333 575 du 01/07/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALEAVIS D'ANNULATION
DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 49 du décret présidentiel n°10/236 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

Suite à l'avis d'appel d'offre pour l'opération : d'acquisition de détergents au profit de la wilaya, dairas, résidence de la wilaya, résidence des dairas et les mosquées au titre de l'année 2015

Date d'attribution provisoire le : 2015/05/23.

DK NEWS : 23/05/2015

La direction de l'administration locale prononce l'annulation de l'attribution provisoire de l'opération comme suit :

Etablissement	Lot	Montant en DA	
		MIN	MAX
EURL LAWAZIM	N°01 : acquisition de détergents au profit de la wilaya	3 120 758.55	4 349 592.00
	N°02 : acquisition de détergents au profit de la résidence de la wilaya	571 041.90	737 029.80
	N°03 : acquisition de détergents au profit des dairas	2874 625.65	3 604 126.50
	N°04 : acquisition de détergents au profit du siège des dairas	568 584.90	734 689.80
	N°05 : acquisition de détergents au profit des mosquées	2 391 480.00	2 475 696.60

DK NEWS

Anep : 333 465 du 01/07/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de SETIF

N°.....432...../DMO/2015.

A

MONSIEUR

GUERRA AMMAR

Lottissement 432 El Eulma -Sétif

MISE EN DEMEURE
AVANT RESILIATION*Suite à la mise en demeure N°1 en date du 27/10/2014 sous le N°5008/ DMO /2014
*Suite à la mise en demeure N°2 en date du 10/05/2015 sous le N°3122/ DMO /2015

*Suite à la mise en garde en date du 12/02/2015 sous le N°5008/ DMO /2015

L'entreprise des travaux de construction ***GUERRA AMMAR*** domiciliée à lottissement 432 a EL EULMA attributaire du marché N°130/PR/5000 approuvé en date du 22/10/2013 relatif à la réalisation des 100/1200/5000 LPL logs a EL EULMA lot 02 année 2010-2014. Est mise en demeure de reprendre les travaux dans un délai de huit*08*jours à compter de la première parution de la présent mise en démure dans les journaux nationaux. Faute de quoi les mesures coercitives prévus par la réglementation en vigueur relatives au marchés publics seront appliquées

DK NEWS

Anep : 333 628 du 01/07/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de L'Habitat, de L'Urbanisme et de la Ville

Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Sétif

N.F : 099 1190 100 18833

AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL RESTREINT

N° 22 / 2015

Un avis d'appel d'offres national restreint est lancé pour la réalisation du lot VRD des 204 logts Promotionnels MDN sis à OULED SABER SETIF

- Les cahiers des charges seront retirés auprès de la direction générale de L'O.P.G.I cité du 08 MAI 45 (600 Logts) Sétif, après paiement de 3.000,00 DA non remboursables représentants Les frais de reproduction auprès du département comptabilité et finance.

- Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires exigibles.

* OFFRE TECHNIQUE

- Déclaration à souscrire (Datée, signée et cachetée).
- Déclaration de probité (Datée, signée et cachetée).
- Instructions aux soumissionnaires (Daté, signé et cacheté).
- Cahier des prescriptions spéciales (Daté, signé et cacheté).
- Cahier des prescriptions techniques (Daté, signé et cacheté).
- plans d'exécution - Planning De Réalisation (signé et cacheté).
- Registre de commerce.
- Numéro d'identification fiscale.
- Qualification en cours de validité :

Catégorie quatre (04) et plus (activité Principale ou secondaire Bâtiments, hydraulique, travaux publics)

- Extrait de rôle (Apuré ou Avec Echancier).
- Mise à jours : CNASAT -CASNOS -CACOBATHP.
- Les bilans financiers des trois dernières années (2012.2013.2014).
- Dépôt légal des comptes sociaux pour les entreprises commerciales (SARL - SNC - EURL - SPA) Année 2014
- Un Extrait Du Casier judiciaire moins de trois mois Du Soumissionnaire Lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du Directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
- ressources humaines (Approuvée par la CNAS), pour les cadres ; joindre diplôme + Affiliation en cours de validité à la CNAS ou DAS
- Liste des moyens matériels (Justifiés par un constat d'huissier de justice, expert en mines ou commissaire plieur (Année 2015) et les photocopies des cartes grises et les assurances en cours de validité pour le matériel roulant et qui sera réquisitionné uniquement pour ce projet)
- Liste des projets et projets similaires réalisés par le soumissionnaire (références professionnelles) délivrées par le maître de l'ouvrage public.
- Toutes les pièces concernant la qualification du soumissionnaire dans le domaine (qualification et références Professionnelle).
- Statut de l'entreprise et son modificatif s'il existe.

* OFFRE FINANCIERE

- Lettre de soumission (Daté, signé et cacheté).
- Bordereau des prix unitaires
- Devis quantitatif et estimatif.
- Les offres doivent être déposées ou parvenir au siège de la Direction Générale de L'O.P.G.I cité du 08 MAI 45 (600 Logts) Sétif.
- Les offres techniques; Financières doivent être remise dans deux (02) enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme et porter la mention « SOUMISSION A NE PAS OUVRIR » En précisant le projet choisi et le numéro de l'appel D'offres Adressée A Monsieur le Directeur Général de L'O.P.G.I. cité du 08 MAI 45 (600 Logts) Sétif.
- La durée de préparation des offres est fixée à (15) quinze jours à compter de la première parution du présent avis sur le BOMOP ou les quotidiens nationaux et que la date limite de dépôt des offres sera le dernier jour de préparation des offres de 8h:00 matin jusqu'à 14 h00 après midi, et Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable.
- Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres durant : durée de préparation des offres augmenté de trois (03) mois.
- Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de l'Office le Dernier jour de dépôt des offres à 14H00.

DK NEWS

Anep : 333 626 du 01/07/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 Culture Infos : TFou
 08:25 Autre : Météo
 08:30 Culture Infos : Téléshopping
 09:20 Autre : Météo
 09:25 : Au nom de la vérité
 09:55 : Au nom de la vérité
 10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
 10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
 11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
 11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre été
 12:00 Autre : Les douze coups de midi
 12:20 Culture Infos : L'affiche du jour
 13:00 Autre : Journal
 13:35 Culture Infos : Petits plats en équilibre été
 13:45 Autre : Météo
 13:50 Autre : Météo des plages
 13:55 : Joséphine, ange gardien
 15:35 Série TV : Nos chers voisins
 17:00 Autre : L'addition, s'il vous plaît
 18:00 Autre : Bienvenue à l'hôtel
 19:00 Autre : Money Drop
 19:55 Autre : Météo
 20:00 Autre : Journal
 20:30 Autre : Tirage du Loto
 20:35 Culture Infos : Petits plats en équilibre été
 20:37 Autre : Météo
 20:40 Série TV : Nos chers voisins
 20:45 Série TV : Pep's
 20:55 Série TV : Arrow
 21:45 Série TV : Arrow
 22:35 Série TV : Arrow
 23:30 Série TV : Flash

2

06:25 Culture Infos : Point route
 06:30 Autre : Journal
 06:35 Culture Infos : Télématin
 06:57 Autre : Météo 2
 07:00 Autre : Journal
 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
 08:00 Autre : Journal
 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
 09:05 Autre : Météo des plages
 09:06 Culture Infos : Dans quelle éta-ge
 09:10 : Des jours et des vies
 09:35 : Amour, gloire et beauté
 10:00 Culture Infos : C'est au programme
 10:55 Autre : Météo outremer
 11:00 Autre : Motus
 11:30 Autre : Les Z'amours
 12:05 : Tout le monde veut prendre sa place
 12:55 Autre : Météo 2
 13:00 Autre : Journal
 13:50 Autre : Météo 2
 13:52 Culture Infos : Consomag
 14:00 Culture Infos : Toute une histoire
 15:10 Culture Infos : L'histoire continue
 15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
 16:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
 17:15 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
 18:15 Autre : Joker
 18:55 Autre : N'oubliez pas les paroles
 19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
 20:00 Autre : Météo 2
 20:02 Autre : Journal
 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
 20:46 Série TV : Parents mode d'emploi
 20:47 Culture Infos : Rue de la formation
 20:50 Culture Infos : Alcaline l'instant
 20:51 Autre : Météo 2
 20:55 Autre : Météo des plages
 20:56 Série TV : Nina
 21:45 Série TV : Nina
 22:35 : Kanaks, l'histoire oubliée

3

06:00 Autre : EuroNews
 06:40 Culture Infos : Ludo
 06:43 Série TV : Georges le petit singe
 07:05 Série TV : Georges le petit singe
 07:28 : Les nouvelles aventures de Peter Pan
 07:53 Série TV : Ninjago
 08:15 Culture Infos : Ludo vacances
 08:20 : Les lapins crétins : invasion
 08:26 : Les lapins crétins : invasion
 08:32 : Les lapins crétins : invasion
 08:41 : Les lapins crétins : invasion
 08:47 : Les lapins crétins : invasion
 08:54 : Les lapins crétins : invasion
 09:04 : Scooby-Doo, Mystères Associés
 09:26 Série TV : Scooby-Doo, Mystères Associés
 09:52 Série TV : Zip Zip
 10:03 Série TV : Zip Zip
 10:18 : Les lapins crétins : invasion

10:25 : Les lapins crétins : invasion
 10:32 : Les lapins crétins : invasion
 10:42 : Les Dalton
 10:50 : Les Dalton
 10:57 : Les Dalton
 11:08 : Les Dalton
 11:16 : Les Dalton
 11:23 : Les Dalton
 11:31 : Les Dalton
 11:39 Série TV : Scooby en France
 11:45 Culture Infos : Consomag
 11:50 Autre : Météo
 12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
 12:25 Autre : 12/13 : Journal national
 12:55 Culture Infos : Météo à la carte
 13:50 Série TV : Un cas pour deux
 14:55 Autre : Questions au gouvernement
 16:05 Culture Infos : Un livre, un jour
 16:15 Autre : Des chiffres et des lettres
 16:55 Autre : Harry
 17:30 Autre : Slam
 18:10 Autre : Questions pour un champion
 19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
 19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
 19:30 Autre : 19/20 : Journal national
 19:58 Autre : Météo
 20:00 Culture Infos : Tout le sport
 20:10 Culture Infos : Au plus près du Tour
 20:15 Autre : Météo régionale
 20:20 : Plus belle la vie
 20:45 Autre : Météo des plages
 20:50 Culture Infos : Des racines et des ailes
 22:45 Autre : Météo
 22:50 Autre : Soir 3
 23:15 Culture Infos : Le juge Renaud, un homme à abattre

CANAL+

06:30 Culture Infos : La table de Mimi
 06:55 Série TV : Petit vampire
 07:05 Série TV : Scary Larry
 07:20 Série TV : Copy Cut
 07:30 : Oggy et les cafards
 07:40 Série TV : Camp Lakebottom
 07:50 Série TV : L'île aux monstres
 08:04 Série TV : Alien Monkeys
 08:10 Série TV : Anger Management
 08:30 Série TV : Revenge
 09:10 Série TV : Revenge
 09:50 Cinéma : Pony Place
 10:05 : National Geographic
 10:55 Cinéma : Black Storm
 12:20 Série TV : The Big Bang Theory
 12:45 Autre : Météo des plages
 12:47 Autre : Le JT
 13:03 Autre : La météo
 13:04 Autre : Zapping
 13:15 : Les nouveaux explorateurs
 14:15 Culture Infos : Les Terriens en prime
 14:25 Culture Infos : Les Terriens en prime
 15:50 Autre : Made in Groland
 16:12 Cinéma : Land
 16:15 Cinéma : Les gardiens de la galaxie
 18:15 Série TV : The Big Bang Theory
 18:43 Autre : Météo des plages
 18:45 Autre : Le JT
 19:05 Autre : La météo
 19:10 Culture Infos : Le supplément
 20:25 Autre : Le petit journal
 20:55 Cinéma : Albert à l'Ouest
 22:50 Cinéma : Les flingueuses

M

06:00 Autre : M6 Music
 07:00 Autre : Météo
 07:05 : Les blagues de Toto
 07:15 Culture Infos : Kid & toi
 07:20 : La maison de Mickey
 07:45 : Princesse Sofia
 08:10 : Sammy & Co
 08:20 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
 08:35 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
 08:45 Autre : Météo
 08:50 Culture Infos : M6 boutique
 10:00 : Piège en haute couture
 11:45 Série TV : Super Hero Family
 12:40 Autre : Météo
 12:45 Autre : Le 12.45
 13:05 Série TV : Scènes de ménages
 13:40 Autre : Météo
 13:45 : L'enfant perdu
 15:45 : Je t'aime à l'italienne
 17:40 Autre : Les reines du shopping
 18:50 Série TV : En famille
 19:40 Autre : Météo
 19:45 Autre : Le 19.45
 20:10 Série TV : Scènes de ménages
 20:55 Autre : Qui est la taupe ?
 23:00 Série TV : Murder
 23:45 Série TV : Murder

TÉLÉ

La sélection

20h55

TF1**Arrow****Résumé**

Une année s'est écoulée depuis la mort de Tommy et la destruction des Glades. Alors qu'Oliver vit toujours sur son île depuis les événements dramatiques, Diggle et Felicity cherchent à le convaincre de revenir à Starling. Il finit par accepter en apprenant que Thea est seule. La mère de celle-ci attend l'ouverture de son procès en prison. Pendant ce temps, des hommes appellés les Justiciers tuent le maire de la ville au cours d'une soirée caritative. Ils cherchent aussi à s'en prendre à Oliver, qu'ils jugent responsable du drame des Glades...

2

20h45

Nina**Résumé**

Face à une terrible épidémie de grippe, le service de Nina est débordé. L'infirmière quitte un moment l'effervescence des couloirs pour retrouver Caroline, sa meilleure amie à l'époque du lycée, venue consulter pour son fils. La joie des retrouvailles est ternie par un fâcheux incident : une douloureuse hernie discale menace son amie de paralysie. De son côté, Léo prend en charge un vieux diabétique. Son patient a fait un malaise le jour de son mariage avec la riche veuve dont il est le jardinier. Très attentif à ses demandes, Léo s'efforce de trouver un traitement qui pourraient lui convenir...

**3**

19h30

Des racines et des ailes**Résumé**

Du massif des Vosges aux rives suisses du lac Léman, en passant par les montagnes du Jura, un voyage de plus de 350 kilomètres permet de rencontrer des historiens, géologues et passionnés, qui révèlent l'histoire et les trésors de ces régions. Ainsi, Caroline Bugatti, petite-fille du fondateur de cette prestigieuse marque de voitures, invite à découvrir les plus belles routes vosgiennes. Quant à Charles Schlosser, il se consacre à la préservation du château de Fleckenstein. Changement de région avec Vincent Bouveret, qui sillonne les lacs du Jura français à bord de son canoë, tandis que Vincent Bichet, géologue, explique la formation des massifs des Vosges et du Jura. Enfin, en Suisse, visite de La Chaux-de-Fonds, ville de naissance de Le Corbusier, et des vignobles en terrasses autour du lac Léman, classés à l'Unesco.

CANAL+

20h55

Albert à l'Ouest**Résumé**

Pour Albert, le pleutre, l'Ouest sauvage, c'est pas la joie ! Largué par sa copine, il pensait avoir enfin trouvé le grand amour, mais gros hic : la belle est mariée à un redoutable as de la gâchette...

**M**

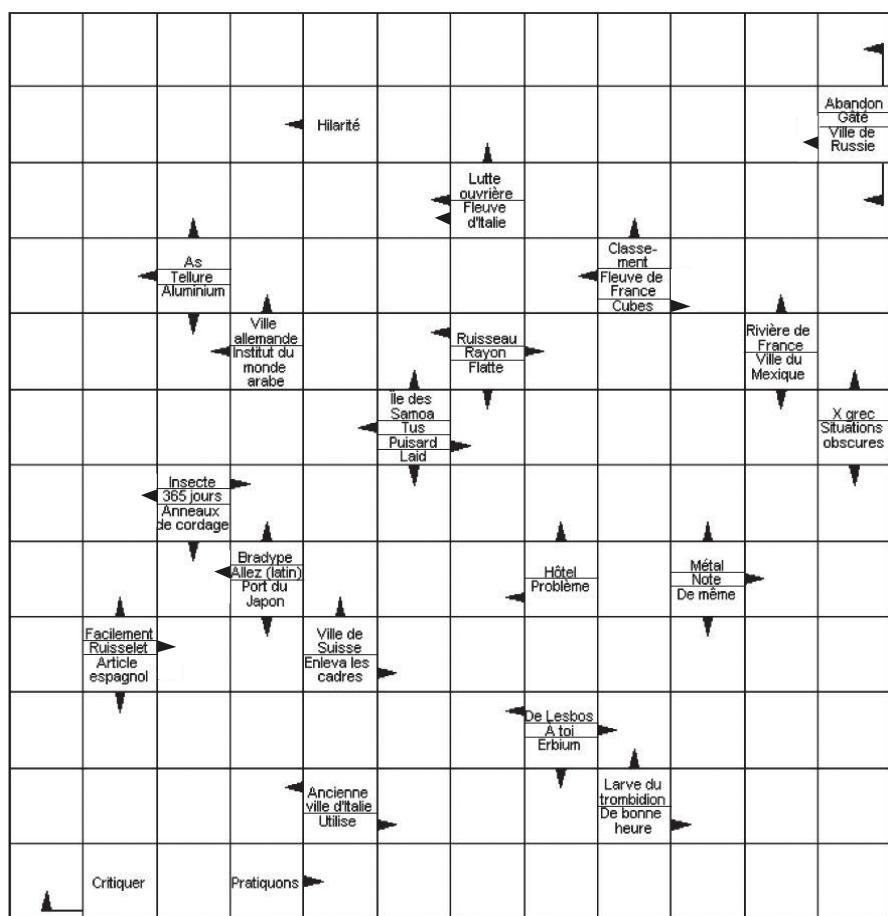
20h50

Qui est la taupe ?**Résumé**

En Afrique du Sud, dix candidats âgés de 25 à 60 ans doivent réussir, ensemble, des missions pour accumuler une cagnotte (jusqu'à 100 000 euros) que seul l'un d'entre eux pourra remporter. Mais parmi eux se cache une personne qui joue un double jeu, la taupe ! Elle doit boycotter les épreuves sans se faire démasquer. Quand l'équipe en rate une, l'argent en jeu ira directement dans sa propre cagnotte. La première consiste à sauter en parachute. La peur du vide de certains est-elle sincère ou s'agit-il d'une stratégie ? Puis une mission au cœur du Blyde River Canyon, à plus de trente mètres au-dessus du vide, permet de découvrir les forces et les faiblesses de chacun. À la fin de chaque épisode, les candidats répondent à un questionnaire sur la taupe. Celui qui se révélera le moins bon enquêteur sera éliminé.



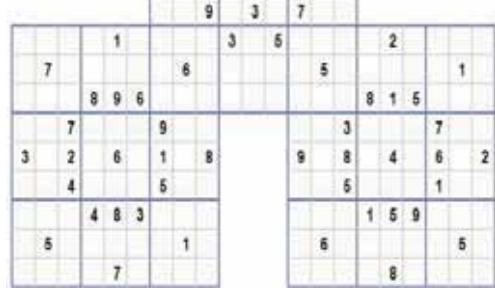
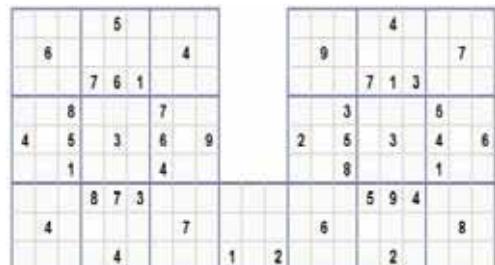
Mots fléchés n°998



Samouraï-Sudoku n°998

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



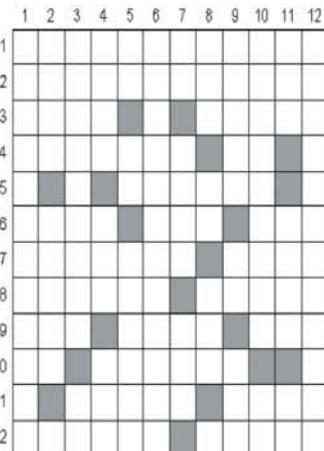
Horizontalement:

1. Ambiguité
2. Conduite assurant la circulation d'un fluide
3. Firmament - Compact, épais
4. Relatif à l'O.N. U. - Dieu solaire
5. Commis une faute d'orthographe, de français
6. Comm. de Suisse - Unité d'enseignement et de recherche - Pronom personnel
7. Immédiatement - Qui n'est pas mûr
8. Fraternité - Étoffe de soie croisée
9. Issue - Escarpé - Cousin et gendre du prophète Mohamed (QSSL)
10. Canadien National - Fallacieux
11. Lieu, situation qui procure du calme - Furoncle
12. Prouesse - Homme d'État guinéen

Verticalement:

1. Fréquentations
2. Dextre - État de l'Arabie
3. Fluxion de poitrine - Oui
4. Peintre néerlandais - Pianiste et compositeur français - Grade universitaire
5. Pronom personnel - Conifère - Naïve et un peu sotte
6. Taillerais qqch en biseau
7. Difficulté - Gros nuage épais - Ordonne
8. Palefrenier - Tour - En plus
9. Retira - Eu égard à - Écrivain et sémiologue italien
10. Compositeur argentin - Lutécium
11. Ile grecque - Fait de vive voix - Richesse
12. Chalcolithique

Mots croisés n°998



7 erreurs



Proverbes

Si tu rencontres deux êtres qui vivent en harmonie, sois sûr que l'un d'eux est bon.

Proverbe algérien

La peur vient de la confiance

Proverbe berbère

Celui qui se marie avec des dettes, donnera ses enfants pour intérêts.

Proverbe arabe

Le mieux est l'ennemi du bien

Proverbe français

C'est arrivé un 1^{er} juillet

1921 : fondation du Parti communiste chinois.

1962 : indépendance du Burundi et du Rwanda.

Modibo Keita retire de facto le Mali de la zone franc en créant le franc malien.

1991 : dissolution du Pacte de Varsovie.

1993 : suspension des essais nucléaires britanniques, russes et américains.

1997 : Hong Kong devient une région administrative spéciale chinoise.

Célébrations :

- La journée mondiale du bandeau blanc contre la pauvreté, rappelant les Objectifs du millénaire signés en 2010.

- Australie, Nouvelle-Zélande : Tartan Day, Fête du tartan.

- Botswana : Sir Seretse Khama Day, Fête de Seretse Khama, commémore la naissance du premier président du pays en 1921.

- Bulgarie : July Morning, Fête du lever du soleil de juillet commémorée par les hippies sur la Mer Noire.

- Burundi, Rwanda : Fête nationale célébrant l'indépendance vis-à-vis de la Belgique en 1962.



Le dessert

La recette du jour

Dolma krombet (Choux vert frisé, farci à la viande d'agneau)



INGRÉDIENTS

- 400 g de collier d'agneau
- 1 œuf
- 300 g de viande d'agneau maigre
- 2 c. à soupe de riz étuvé
- 1 à 2 choux biens verts avec des belles feuilles
- 3 c. à soupe d'huile
- 2 oignons
- 2 c. à soupe de s'men
- 1 bouquet de persil
- 1/2 c. à café de poivre noir
- 1/2 c. à café de cannelle
- 1 citron
- sel

PRÉPARATION

Retirez une à une les feuilles de choux (que les feuilles vertes), bien les laver et les blanchir dans une eau bien bouillante, pendant 10 bonne minutes refroidir aussitôt dans une eau bien glacée. Dans un sautoir faites revenir à feu doux, les tranches de collier d'agneau avec les 3 cuillères d'huile, 1 oignon haché finement, le s'men, le sel et tous les épices citées.

Couvrir d'eau ou de jus d'agneau dégraissé à hauteur et cuire 30 minutes à couvert, en fin de

cuisson ajoutez les pois chiches. Préparez la farce avec la viande d'agneau hachée, le deuxième oignon ciselé très finement, le pain trempé dans le lait et pressé, 1 œuf, le persil haché très fin et le riz étuvé, salez poivrez, bien mélanger. Sur votre poste de travail déposez un torchon bien propre et sec déposez les feuilles de choux bien égouttées et bien à plat. Au milieu de chaque feuille, posez une forme ovale de farce, puis bien les envelopper en forme de baluchons

ovals. Une fois là le collier d'agneau cuit retirez le du sautoir dans une assiette à couvert, remouiller le jus de cuisson si nécessaire, puis y déposer les baluchons de choux farcis couvrir et les cuire à feu doux pendant 15 à 20 minutes en fin de cuisson rajoutez les morceaux de collier d'agneau le persil hacher et la tranche de citron. Un petit conseil gardez les cours de choux pour faire une salade de choux crue ciselée.

Kaak el Nekache



INGRÉDIENTS

- | | |
|-------------------------------|---|
| Pour la pâte : | Pour la f |
| 500 grammes de farine | 700 grammes de dattes dénoyautées (ghers) |
| 1/2 verre de sucre glace | cannelle |
| 1/2 verre de maïzena | Clou de girofle |
| 1/2 paquet de levure chimique | 1 cuillère à café de fleurs d'oranger |
| 250 grammes de margarine | |
| 1/2 verre de fleurs d'oranger | |

PRÉPARATION

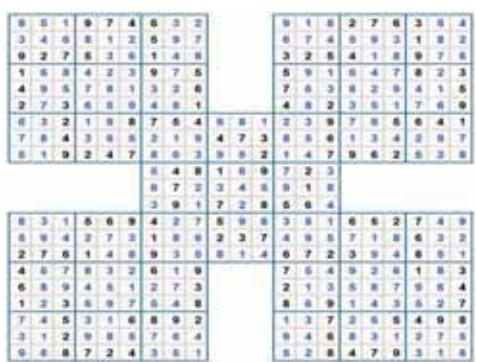
Dans un récipient, mélanger la farine, le sucre glace, la maïzena et la levure. Ajouter la margarine ou beurre coupée en morceaux puis frotter avec les mains. Ajouter progressivement l'eau de fleurs d'oranger jusqu'à l'obtention d'une pâte. Laisser reposer une demi-heure et pendant ce temps préparer la farce en mélangeant les ingrédients ; préparer des boudins de

farce et mettre de côté. Abaisser la pâte sur une épaisseur fine, découper des rectangles de 15 cm de longueur, mettre un boudin de farce sur l'extrémité, enrouler 2 fois puis découper le surplus. Donner la forme d'un bracelet et fermer l'extrémité avec de la fleur d'oranger. Décorer à l'aide d'un naquache et enfourner jusqu'à ce que les gâteaux soient dorés.

Saha f'torkom

S o l u t i o n

Sudoku N°997



Mots Croisés N°997

SUBLIMINAIRE
OBLIGATOIRES
LAO■NIEVRE■S
AYTRE■MAO■AI
RETIENS■LIME
I■IN■O■AOZOU
GORGERIN■EU■
RI■ULM■TERRE
AS■E■AVESNES
PENTANE■SOUS
HAUT■D■MORSE
EUSEBE■GREEN

Mots Fléchés N°997

PUTREFACTION
REVERIE■ASIE
ALAVA■RARES■
TE■EIDERS■EU
I■ALLONGERAS
CRUEL■TES■UN
INGRES■N■O■E
E■M■RENTABLE
NIEE■PI■ISO■
NONCHALANCES
ENTRER■YEUSE
S■EUPEN■ERSE

MEETING D'ATHLÉTISME DE NANCY : Taoufik Makhloufi engagé sur 1000m !

Said Ben

Quelques semaines après avoir effectué son entrée cette saison lors du meeting d'Eugène (USA) en terminant à la troisième place du 800 m, en 1:17.45 juste derrière le champion du monde en titre, l'Ethiopien Mohammed Aman (1:44.9), et le vice champion olympique Nijel Amos (1:45.06), le champion olympique algérien Taoufik Makhloufi sera en piste aujourd'hui au meeting de Nancy, mais pas sur le 1500 m, sa spécialité de prédilection, mais sur 1000m. Ce serait d'ailleurs la première fois que le champion algérien courra sur cette distance. Ce meeting de Nancy connaîtra une bonne ambiance ce soir à partir de 20h00 et où Makhloufi est un des der-



niers à avoir donné son accord pour participer à cette manifestation sportive. Le natif de Souk Ahras sera en piste devant beaucoup de concurrent français et surtout africain, méconnus sur le plan international tels les Kenyans, Kipkorir, Melly et Kiptoo ainsi que l'Ethiopien Gutema. Ce seraient en principe une course tranquille que doit mener Makhloufi prévue ce soir sur 1000m serait un vérita-

der le meeting de Monaco comptant pour la Diamant Ligue sur le 1500 m prévu le 17 juillet prochain, aux côtés des spécialistes de cette distance dont le Kényan Asbel Kiprop, champion olympique 2008 sur cette distance, et le Britannique Mo Farah, double médaillé d'or (5.000/10.000 m) aux JO de Londres 2012. Ainsi donc cette course de Makhloufi prévue ce soir sur 1000m serait un vérita-

IAAF/ÉLECTION : 39 candidats en lice pour les 9 sièges au Conseil de l'IAAF



Trente-neuf candidats dont le président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) Ammar Bouras, seront en lice pour les neuf sièges du Conseil de l'IAAF de son 50^e congrès électif prévu du 17 au 19 août 2015, en marge des championnats du monde d'athlétisme de Pékin du 22 au 30 août 2015. Le président de la FAA, Ammar Bouras sera en concurrence avec 38 candidats: huit du continent africain, douze d'Europe, six d'Amérique, trois des pays arabes, huit d'Asie et deux de l'Océanie, selon le site de l'instance mondiale d'athlétisme. Outre Bouras, l'Algérie brigue également un poste parmi les 26 candidats briguant les huit sièges du Bureau du Comité de cross country de l'IAAF. C'est l'actuel directeur technique national (DTN), Ahmed Boubrit qui postule à ce poste aux côtés notamment de six Africains. Pour la présidence de l'IAAF, la course oppose l'Ukrainien Sergueï Bubka au Britannique Sébastien Coe pour la succession du président sortant le Sénégalais Lamine Diack. La lutte s'annonce dure entre Bubka, ancien champion olympique et ex-recordman du monde du saut à la perche, et Sébastien Coe qui est déjà vice-président de l'IAAF et a été le chef du comité d'organisation des Jeux olympiques en 2012. Bubka, 51 ans, est à la tête du Comité olympique ukrainien et membre du Comité international (CIO). Il avait échoué à la présidence du CIO en 2013. Le 50^e Congrès électif de l'IAAF sera suivi des championnats du monde d'athlétisme pour lesquels l'instance mondiale annonce une participation de quelques 2.000 athlètes de plus de 200 pays dont l'Algérie qui concourront durant neuf jours de compétition.

HANDISPORT :

La Fédération algérienne honore des athlètes des différentes sélections nationales

La Fédération algérienne handisport (FAH) organise une cérémonie de remise des distinctions aux athlètes internationaux de différentes disciplines vendredi 3 juillet à partir de 21h00 à l'hôtel Hilton d'Alger, a-t-on appris mardi auprès de l'instance fédérale. Organisée sous l'égide du ministère de la Solidarité nationale, la cérémonie qui se veut une tradition, concerne cette fois-ci, les athlètes médaillés des derniers Jeux Mondiaux pour visuels, tenus à Séoul en Corée du Sud, ainsi que les joueurs de la sélec-

tion masculine de goal-ball qui avait pris part au dernier championnat arabe de la discipline à Amman en Jordanie. Aux Jeux Mondiaux de Corée du Sud, la participation algérienne a été plus que satisfaisante, avec une moisson de sept médailles (4 or, 1 argent et 2 bronze) remportées dans deux disciplines (athlétisme et judo) et une 11^e place sur 43 pays classés sur les 58 présents. L'Algérie avait aussi pris part à ces jeux en Goal-ball féminin. Les consécrations en vermeil ont été l'œuvre du sprinteur Abdelfati Baka (1500m et 800m T13),

Lynda Hamri (Longueur/T12) et le judoka Mouloud Noura (-60 kg). Tandis que l'unique médaille d'argent a été remportée par le sauteur Bentria Firas au Triple saut (T11), en plus d'une médaille de bronze à la Longueur. La dernière médaille de couleur bronze est revenue au judoka Mehdi Meskine (-73kg). Pour sa part, la sélection garçons de goal-ball, qui prépare le tournoi africain, qualificatif aux Jeux Paralympiques de Rio-2016, a remporté le titre arabe lors de la compétition disputée en Jordanie.

Décès de l'ancien boxeur international Mohamed Missouri

L'ex-boxeur de l'équipe nationale algérienne des années 1960-1970, Mohamed Missouri, est décédé lundi à l'âge de 68 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne de boxe (FAB). Le défunt sera inhumé mardi après la prière du Dohra au cimetière de Ghardaïa d'Alger. Né en 1947 à Thénia (Boumerdès), Missouri fut une grande figure du sport national. Il a honoré l'Algérie lors

des différents rendez-vous internationaux, notamment grâce à ses médailles d'or lors des Jeux méditerranéens de 1975 et des Jeux africains de 1978 à Alger. Le regretté a embrassé également une carrière d'entraîneur, pendant 25 ans, conduisant, notamment l'équipe de la Gendarmerie nationale. Il était l'auteur de plusieurs ouvrages sur la boxe et l'histoire du noble art en Algérie et à travers le monde.



CHAMPIONNAT DU MONDE DE JU-JITSU : L'organisation retirée à la Tunisie

La Fédération internationale de ju-jitsu (FIJ) a informé la Fédération tunisienne de judo (FTJ) qu'elle retirait à la Tunisie l'organisation du championnat du monde qu'elle devait abriter en novembre prochain pour des raisons de sécurité, indique mardi la FTJ. «La fédération internationale de ju-jitsu a annoncé dans une correspondance parvenue lundi 29 juin à la fédération tunisienne qu'elle retirait définitivement l'organisation du championnat du monde à la Tunisie après l'attentat terroriste de Sousse qui a fait 38 morts et 39 blessés et ouvrirait les candidatures aux pays désireux

d'abriter la compétition», a précisé Samir Ghodhbani, secrétaire général de la FIJ à l'agence TAP. Le responsable de la fédération tunisienne a rappelé que la Fédération internationale avait déjà retiré l'organisation du championnat du monde une première fois à la Tunisie, en mars dernier après l'attentat du Bardo mais la FIJ avait convaincu les responsables de la FIJ de revenir sur leur décision, en faisant valoir que le terrorisme est un phénomène international et que la Tunisie prendra les mesures de sécurité nécessaires pour assurer la bonne organisation du tournoi. La Fédération internatio-

nale avait accepté alors de maintenir le lieu et la date de la compétition du 26 au 29 novembre prochain.

La Tunisie avait été choisie pour abriter le championnat du monde de jiu-jitsu lors du congrès de la fédération internationale en novembre 2015 malgré la forte opposition des Philippines et de la Thaïlande, rappelle-t-on. Sport de combat (littéralement art de la souplesse), le jiu-jitsu regroupe des techniques de combat qui furent développées durant l'ère féodale du Japon par les samouraïs pour se défendre lorsqu'ils étaient désarmés.

APS

La Fédération algérienne de voile (FAV) a fait don, lundi au secteur de la jeunesse et des sports dans la wilaya de Mila, d'une embarcation destinée à la formation aux sports nautiques. Le président de la FAV, Mohamed Atbi, a cosigné avec le directeur de la jeunesse et des sports (DJS) un accord d'exploitation d'un bateau de fabrication nationale conçu pour servir de classe de formation, pouvant contenir 6 sportifs et leur entraîneur. Au cours de la cérémonie de signature organisée au siège de la wilaya, en présence du wali, ce don d'une valeur de 650.000 DA «vient mettre en exergue les efforts consentis par la wilaya et le secteur des sports pour la valorisation du barrage de Beni Haroun et en faire un pôle national des sports nautiques», a indiqué le président de la FAV. De son côté, le DJS, Abdelkrim Boutamine, a salué l'initiative qui constitue «un soutien précieux à la pratique des sports nautiques et aquatiques dans une wilaya qui vient de vivre, dans la commune de Zeghaya, la création du premier club de voile. Le président de ce club, Ayache Salim, présent à la cérémonie, a estimé que ce bateau aidera considérablement à la formation des jeunes pratiquants, au nombre de 30, âgés entre 6 et 18 ans. Le wali de Mila, Abderrahmane Kadid a annoncé, à cette occasion, qu'une base de sports aquatiques sera opérationnelle en septembre prochain dans la commune de Grarem-Gouga actuellement. Il a également fait état du lancement des travaux de réalisation d'un camp de jeunes de 300 lits près de la base.

SPORTS NAUTIQUES La fédération algérienne de voile fait don d'une embarcation de formation à Mila



LIGUE 2 MOBILIS 2015-

2016:

Le CA Bordj Bou Arréridj et l'AS Khroub interdits de recrutement (LFP)

Les deux clubs de Ligue 2 Mobilis, le CA Bordj Bou Arréridj et l'AS Khroub sont interdits de recrutement durant l'actuelle période d'enregistrement (mercato d'été) saison 2015-2016, a indiqué mardi la Ligue de football professionnel (LFP).

Les deux clubs ont été sanctionnés parce qu'ils n'ont pas à ce jour apuré leurs dettes conformément aux décisions de la Chambre de Résolution des Litiges, précise la même source. Après examen de la dernière situation (au 15 avril 2015), la commission de discipline de la LFP a décidé à l'encontre du CA Bordj Bou Arréridj et de l'AS Khroub la sanction d'interdiction de recrutement durant la période d'enregistrement saison 2015-2016 qui a débuté, explique la LFP. Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) avait mis en demeure, lors de ses séances du 20 avril et 1^{er} mai 2015, les clubs défaillants à se conformer à la réglementation et à apurer leurs dettes envers les joueurs dans les meilleurs délais, faute de quoi ils seront interdits de recrutement lors du mercato d'été. Le championnat de Ligue 2 Mobilis saison 2015-2016 débute le 14 août prochain.

MC EL EULMA : L'élection d'un nouveau président reportée

L'assemblée générale des actionnaires de la sociétés sportives par actions (SPA) du MC El Eulma qui devait élire un nouveau président pour le club relégué en Ligue deux algérienne de football, n'a pu avoir lieu lundi soir, a appris l'APS auprès de la direction de la formation des Hauts plateaux. Le quorum n'ayant pas été atteint, a obligé les organisateurs de cette assemblée à reporter à une date ultérieure l'élection d'un nouveau président pour succéder à Abderrazak Harkat, l'actuel patron intérimaire du club, précise la même source. Harkat a pris provisoirement les commandes du MCEE en fin de saison passée en remplacement d'Arras Herada qui a démissionné de son poste après la relégation de l'équipe en Ligue deux.

Le MCEE, engagé pour la première fois de son histoire dans une compétition internationale, a perdu son premier match de la phase des poules de la Ligue des champions sur le terrain d'Al-Merrikh du Soudan (2-0), vendredi passé. Par ailleurs, l'assemblée générale du club sportif amateur (CSA) s'est déroulée comme prévu lundi, au cours de laquelle les présents ont adopté les bilans moral et financier du président Arras Herada qui ira ainsi au bout de son mandat devant expirer en juin 2016.

CLUB AFRICAIN L'ES Sétif contacte Belkaroui

L'ES Sétif est entré en contact avec le néo-international algérien du Club Africain de Tunis, Hichem Belkaroui pour l'engager en vue de la saison prochaine, a appris l'APS mardi

BRAS DE FER COMITÉ DE SAUVEGARDE DE LA JSK- MOHAND CHERIF HANNACHI : Qui aura le dernier mot ?



Le club le plus titré d'Algérie et symbole de toute une région, la JS Kabylie, connaît depuis quelques temps une situation inédite dans la mesure où un bras de fer oppose comité de sauvegarde de la JSK et le président de l'équipe Mohand Cherif Hannachi pour la destitution de ce dernier.

Said Ben

Au moment où les joueurs s'apprêtent à rejoindre Hamam Bourguiba en Tunisie pour un stage loin des pressions et de cette situation délicate, d'aucuns, fans de l'équipe, observateurs ou spécialiste se questionnent comment va se terminer ce bras de fer entre le comité de sauvegarde de ce club prestigieux et historique et le président actuel de la JSK Hannachi qui poursuit sa gestion de la Sspa le plus normalement du monde. Après que la JSK s'est retrouvée en train de jouer la relégation à l'issue de la saison é «coulée, des supporters puis des anciens joueurs se sont élevés contre la gestion du boss de la JSK. Des marches ont été organisées pour demander à Hannachi de quitter la tête de la SSPA, en vain.

Ainsi, un comité de sauvegarde de la JSK voit le jour et tente depuis de destituer Hannachi. Mieux encore, ce comité de sauvegarde a annoncé, à Tizi-Ouzou, qu'il a déposé plainte contre le président de la Jeunesse sportive de Kabylie, Mohand-Cherif Hannachi, pour «usurpation de qualité de président de ce club».

M^e Meriem Salah, ancien avocat de la JSK et membre de ce même comité de sauvegarde du club, a annoncé, documents à l'appui, que «depuis trois (3) ans, Hannachi occupe illégalement

le poste de président de la JSK». «Cela fait trois ans que Hannachi n'a plus le droit d'occuper le poste de président du conseil d'administration de la JSK», a-t-il indiqué.

Sur le registre de commerce de la JSK, il est écrit que le président de la société sportive par action (Sspa) est M. Hannachi Mohand Cherif, en sa qualité de président du club sportif amateur (CSA). Or, depuis août 2012, un nouveau président du CSA est élu, donc Hannachi a perdu la qualité de président du CSA et, par conséquent, celle de président du conseil d'administration de la JSK», a expliqué l'avocat.

Il s'agit, en droit pénal,

d'une situation d'usurpation de qualité», a-t-il relevé, signalant que le procureur de la République a été saisi à ce propos par un dépôt de plainte.

Il a, en outre, révélé que le modicatif du registre de commerce de la JSK déposé en 2012 «n'a porté que sur l'augmentation du capital de la société».

M^e Meriem a observé qu'en plus de cette «usurpation de qualité», Hannachi a continué à gérer les finances de la JSK et à signer des chèques. «Il y a donc lieu de se demander comment la

banque accepte de faire passer les chèques signés par Hannachi d'autant plus que ces derniers doivent être signés par deux personnes, à savoir le financier et le président du Conseil d'administration dans le cas présent?», s'est-il interrogé.

Contacté par l'APS pour avoir sa version des faits, le président de la JSK, Mohand-Cherif Hannachi, n'a pas souhaité dérocher son téléphone.

Par la suite, le DJS de cette ville s'est saisi lui aussi du dossier sur instruction du ministère de la Jeunesse et des sports, décidé à faire toute la lumière sur cette histoire.

D'autre part, la Faf a été également saisie et le président Raouraoua avait reçu des membres du comité de sauvegarde. La FAF qui dispose aussi d'un dossier bien ficelé et d'une requête du comité de sauvegarde a instruit la Ligue de Football Professionnel d'enquêter. A cet effet, «Da Moh» Hannachi a été reçu par Mahfoud Kerbadj samedi dernier au siège de la Ligue. Le président contesté s'est engagé de ramener les documents qui l'innocencent pour le lendemain, c'est-à-dire dimanche, mais il ne l'a pas fait. Mais, interrogé par le quotidien

sportif Compétition, Mohamed Mecherara l'ex-président de la Ligue, a fait comprendre que la démarche du comité de sauvegarde pour virer Hannachi ne risque pas d'avoir d'effet. Il nous expliquera que cette démarche prouve une méconnaissance des lois et que Hannachi était toujours président de la JSK puisque seule le CA peut désigner un autre président.

Hannachi a été élu par le conseil d'administration, le code de commerce n'a pas d'influence sur ça. Dans son cas, il ne s'agit pas d'un mandat olympique qui expire au bout de 3 ou 4 ans qui sont renouvelables. Là on pourra dire qu'il n'est pas président, mais dans son cas, Hannachi est en règle et peut se proclamer président légitime de la JSK», précisera bien le membre de la commission juridique de la CAF.

Et donc, ceci explique bien pourquoi Hannachi est toujours président de l'équipe et s'occupe toujours de la gestion de la SSPA. Apparemment, pour que Hannachi ne soit plus président de la JSK, il va falloir réunir les membres du Conseil d'Administration pour ce faire. A moins que ?....

S. B.

Pressenti à l'USMA, Leekens ne rendra pas sa réponse avant le 15 juillet

L'entraîneur Jorge Leekens, pressenti pour prendre les commandes de l'USM Alger après son départ de la sélection de Tunisie, ne rendra pas sa réponse aux dirigeants du club de Ligue 1 algérienne de football avant le 15 juillet prochain, indique son conseiller Nacymé Besbas, ajoutant que le technicien belge souhaite plutôt diriger une sélection.

«Des discussions oui, mais pas de réponse avant le 15 juillet», précise le conseiller de l'ancien sélectionneur de l'Algérie au site spécialisé «La Gazette du Fennec».

«Prendre un club n'est pas

aujourd'hui la priorité de M. Leekens qui souhaite plutôt diriger une sélection après son excellent passage en Tunisie», a-t-il poursuivi. Dans l'entourage de l'USMA, on a annoncé qu'un accord a été trouvé avec Leekens pour succéder à l'Allemand, Otto Pfister, démis de ses fonctions avant deux journées de la fin du championnat de l'exercice précédent.

Selon la même source, l'entraîneur belge de 66 ans est attendu à Alger le 20 juillet prochain pour signer son contrat. L'USMA, dirigé par un staff technique provisoire avec à



auprès de la direction du champion d'Algérie en titre. Les informations rapportées par la presse tunisienne faisant état d'un éventuel désir du club tunisien de se séparer de son défenseur algérien a encouragé l'Entente à entamer les discussions avec le joueur, avant de prendre attaché avec ses dirigeants dans l'espérance de conclure rapidement la transaction, ajoute la même source. Les observateurs ont noté de nombreuses lacunes au niveau de la défense centrale de l'Entente lors de son premier match de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique perdu à do-

micile face à l'USM Alger (2-1) samedi passé. L'ESS, détentrice du trophée africain, a enregistré cet été le départ de ses deux défenseurs centraux, Abdelghani Demou et Farid Mellouli, partis respectivement au MC Alger et à Al-Qadissia (Arabie Saoudite). Belkaroui (25 ans) avait rejoint le Club africain lors de l'été 2014 en provenance de l'USM El Harrach (L1, Algérie) pour un contrat de trois ans. Pour sa première année avec les Tunisiens, il a remporté le titre du championnat de Ligue 1.

APS





Règlement TOMBOLA 2015

Article 1 : La société organisatrice de la TOMBOLA SARL DK NEWS au capital 100.000 DA dont le siège social est situé : 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun Alger, ci-après « l'organisateur », représenté par son gérant : Monsieur CHERBAL Abdelmajid; organise une Tombola nationale ouverte pour tous les lectrices et lecteurs durant tout le mois de Ramadhan.

Article 2 : Objet du règlement :

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions générales de la Tombola que DK NEWS organise durant le mois de Ramadhan ainsi que les modalités d'identification des gagnants.

Article 3 : Durée de la tombola.

La présente Tombola se déroulera du : 01/07/2015 au 30/07/2015, la Tombola peut être prolongée ou diminuée dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les (20) coupons est fixée à dix (10) jours après la fin de l'organisation de la Tombola, la date de la franchise de d'Algérie poste fera foi.

Article 4 : Conditions de participation

La présente Tombola est ouverte à tous les lectrices et lecteurs ayant rempli en intégralité les coupons de participation et envoyés à l'adresse : DK NEWS, BP 147 Bureau de poste Ben Aknoun 16028. Ces coupons que les lectrices et lecteurs trouveront en page 27 devront

être découpés selon la zone limitée à cet effet.

Les participants doivent collectionner tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les poster avant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lectrice et lecteur ne peut prétendre à plusieurs participations ce qui induit qu'il ne sera retenu qu'une seule participation pour prétendre gagner un cadeau.

Les employés de DK NEWS, ou membres de leurs familles directes (conjoints ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs ne peuvent participer à cette tombola.

Les participants sont éligibles dans les cas suivants :

- Les candidats doivent résider en Algérie ;
- Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur une présentation de la carte d'identité Nationale et d'un document justifiant l'affiliation ;

- Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement

- Le courrier non franchisé par Algérie poste ne sera pas retenu, donc éliminé.

Le fait de participer à cette Tombola implique l'acceptation de son règlement.

Article 05 : Le coupon de participation

Un coupon sera toujours publié à la page 27 qui comprendra des zones où le participant doit remplir : Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, email, âge, fonction.

Article 06 : Avis aux gagnants

Les (15) gagnants seront tirés au sort par les services de DK NEWS en présence d'un huissier de justice, ils seront avisés par téléphone, mail et SMS.

DK NEWS considérera que le nom du gagnant est celui qui figure sur le bulletin de participation tiré au sort.

DK NEWS se réserve le droit d'utiliser le nom et prénom des gagnants pour d'éventuelles opérations publicitaires.

Article 07 : Cadeaux

Les (15) gagnants tirés au sort recevront chacun, un des cadeaux suivants :

01- 1 Billet OMRA (Touring Voyage Algérie) + Pack Venus

02- 1 Billet OMRA (Touring Voyage Algérie) + Pack Venus

03- 1 Parure (Sounmam) + Pack (Venus)

04- 1 Parure (Sounmam) + Pack (Venus)

05- 1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

06- 1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

07- 1 Billet (Aigle Azur) + Pack (Venus)

08- 1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

09- 1 séjour de 5 jours au (Royal Tulip)

+ Pack (Venus)

10- 1 Machine à laver (Condor) + Pack (Venus)

11- 1 Cuisinière (Condor) + Smartphone (Condor) + Pack (Venus)

12- 1 Frigo (Condor) + Pack (Venus)

13- 1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

14- 1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

15- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

16- 1 Parure en or + Pack (Venus)

17- 1 Séjour à Skikda offert par ministère du Tourisme

18- 1 Séjour à Skikda offert par ministère du Tourisme

19- 1 Séjour à Skikda offert par ministère du Tourisme

20- 1 Séjour à Skikda offert par ministère du Tourisme

21- 1 Séjour à Skikda offert par ministère du Tourisme

22- 1 Séjour à Skikda offert par ministère du Tourisme

23- 1 Séjour à Skikda offert par ministère du Tourisme

24- 1 Séjour à Skikda offert par ministère du Tourisme

25- 1 Séjour à Skikda offert par ministère du Tourisme

26- 1 Séjour à Skikda offert par ministère du Tourisme

27- 1 Séjour à Skikda offert par ministère du Tourisme

28- 1 Séjour à Skikda offert par ministère du Tourisme

29- 1 Séjour à Skikda offert par ministère du Tourisme

30- 1 Séjour à Skikda offert par ministère du Tourisme

1

Tombola DKNEWS

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° Tel. :

E-mail :

Age :

* Par ce présent coupon,
j'adhère au règlement
de cette tombola

FÊTE NATIONALE

Le Président Bouteflika félicite son homologue de la RDCongo

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue de la République démocratique du Congo, Joseph Kabila Kabange, à l'occasion de la fête nationale de son pays, lui réitérant sa disponibilité à œuvrer pour le renforcement des relations bilatérales. «La célébration, par la République démocratique du Congo, de sa fête nationale, m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos félicitations les plus chaleureuses, accompagnées de mes meilleurs voeux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple congolais frère», a écrit le chef de l'Etat dans son message. «Je saisiss cette heureuse occasion pour me féliciter de la qualité des liens d'amitié et de coopération qui unissent nos deux pays et vous réitérer mon entière disponibilité à œuvrer, avec vous, à leur renforcement dans l'intérêt mutuel de nos deux peuples», a souligné le président Bouteflika.

ALGÉRIE-ROUMANIE

M^{me} Meslem s'entretient avec l'ambassadeur roumain

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mounia Meslem Si Amer, s'est entretenue mardi avec l'ambassadeur de Roumanie en Algérie, Marcel Alexandru, indique un communiqué du ministère. Lors de cette audience, les deux parties ont procédé à «un échange de points de vue en matière de politique de prise en charge des catégories sociales en difficulté», relève la même source. Les deux parties ont, également, exprimé leur «disponibilité pour engager une coopération par l'échange d'expériences et d'expertises, notamment dans les domaines de soutien aux droits de la femme, la sauvegarde de l'enfance, la prise en charge des personnes âgées et des personnes handicapées», a-t-on précisé. «Le développement d'activités génératrices de revenus au profit des populations vivant dans des zones éloignées a été, en outre, abordé lors de cette audience»-a-t-on ajouté.

ALGÉRIE-CANADA: La volonté de diversifier et de promouvoir les relations bilatérales soulignée

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah et l'ambassadrice du Canada à Alger, Elizabeth Roy ont souligné mardi à Alger la volonté de diversifier et de promouvoir les relations bilatérales. Les deux parties ont passé en revue «les relations bilatérales et souligné la volonté de les diversifier et les promouvoir, d'autant que les deux pays disposent de moyens à même d'asseoir un partenariat fort et bénéfique sur le plan économique et dans le domaine de l'investissement», a indiqué un communiqué du conseil. Lors de cette rencontre, les deux parties ont évoqué plusieurs domaines de coopération et de coordination, à l'instar de la lutte contre le terrorisme et la sécurité dans les pays du Sahel», ajoute la même source.

**DIPLOMATIE
M. Shahidul Islam, nouvel ambassadeur du Bangladesh en Algérie**

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Shahidul Islam, en qualité d'ambassadeur de la République du Bangladesh auprès de la République algérienne démocratique et populaire avec résidence à Paris, indique le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

APS

ALGÉRIE - IRAN

M. Sellal reçoit l'envoyé spécial du président iranien

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu, mardi à Alger M. Hamid Chittchian, ministre iranien de l'Energie, envoyé spécial du président iranien Hassan Rohani, indique un communiqué des services du Premier ministre.



RESSOURCES EN EAU:

La coopération entre l'Algérie et l'Iran examinée à Alger

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement Abdelwahab Nouri a examiné avec le ministre iranien de l'Energie en charge du secteur de l'eau Hamid Tchitchian les moyens de consolider la coopération bilatérale dans ce secteur. Les deux ministres ont évalué l'état de la coopération bilatérale dans le domaine des ressources en eau et de l'environnement et examiné les moyens à mettre en place afin de lui insuffler une nouvelle dynamique, indique un communiqué du ministère. Les deux parties se sont réjouies de l'état d'avancement de l'exécution du mémorandum d'entente signé entre les deux pays en novembre 2008 à Téhéran en réitérant leur volonté de concrétiser l'ensemble du programme de coopération prévu dans cet accord.

Le responsable iranien a exposé, lors de cette rencontre, «les objectifs du troisième sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) et ce, dans une conjoncture marquée par d'importantes évolutions dans les marchés pétroliers mondiaux», précise le communiqué.

L'audience qui s'est déroulée en présence du ministre de l'Energie, Salah Khebri, a été par ailleurs l'occasion pour les deux responsables de «procéder à une évaluation des relations bilatérales dans le domaine de l'Energie notamment, afin de mieux coordonner leur action», ajoute la même source.

1.000 accords et conventions signés entre les universités algériennes et françaises

Le nombre d'accords et conventions signés entre les universités algériennes et françaises a atteint les 1.000, reflétant l'«importance» de la coopération algéro-française dans le domaine de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, indique lundi un communiqué du ministère de tutelle. «Le nombre des accords et conventions signés entre les universités des deux pays a atteint les 1.000. Un chiffre qui reflète, on ne peut mieux, l'importance de la coopération algéro-française dans le domaine», précise le communiqué rendu public à l'issue

d'une audience qu'a accordée le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjadj, et l'ambassadeur de France en Algérie, Bernard Emié. L'entretien a porté essentiellement sur les moyens d'«accroître davantage» la coopération bilatérale notamment dans les domaines de la formation supérieure et la recherche scientifique où le niveau est jugé «plus que satisfaisant», ajoute la même source. «Un partenariat, qui occupe une place prépondérante dans les relations des deux pays», souligne-t-elle. Le ministère relève que «plus de 170

projets en matière de recherche scientifique en commun furent concrétisés» et «plus de 1.256 publications sont parues dans des revues indexées». Il note aussi que le nombre des étudiants algériens ayant reçu des formations supérieures au sein des universités françaises est «en perpétuelles augmentations». Par ailleurs, et dans le cadre du programme PROFACE, les deux parties ont convenu de «poursuivre leurs efforts respectifs pour l'élargissement du volet co-tutelle au doctorants» avec pour objectif est de créer des liens entre l'université et le secteur

économique. Il s'agit aussi du «renforcement de la professionnalisation des écoles supérieures ainsi que leur intégration dans le réseau mixte consacré aux écoles supérieures pour développer notamment les modules liés à l'employabilité». D'autres projets ont également retenu l'attention des deux parties à l'image de l'école supérieure des affaires d'Alger, selon la même source. Les deux parties ont également abordé les sujets qui seront débattus lors de la prochaine conférence algéro-française de l'enseignement supérieur programmée en France.

**ATTENTAT DE L'ISÈRE:
La nature terroriste de l'attaque confirmée**

L'attentat visant une usine dans le nord de l'Isère en France est bien de nature terroriste, a confirmé mardi le procureur de Paris François Molins. Le caractère terroriste de l'attaque est établi dès lors que l'auteur présumé de l'attentat «a décapité son employeur et accroché sa tête à un grillage, en cherchant à donner à son acte une publicité maximale», a dit le procureur lors d'une conférence de presse. Le procureur de Paris a noté que ce mode opératoire correspond au mot d'ordre du groupe autoprop

clamé «Etat islamique» (Daech/IS) qui appelle régulièrement à commettre des actes de terrorisme sur le territoire français. Une information judiciaire pour assassinat en lien avec un groupe terroriste a été ouverte ce mardi, a fait savoir M. François Molins, qui a requis le placement en détention provisoire de l'auteur de l'attaque, après sa présentation à un juge d'instruction en vue d'une mise en examen. Ce dernier a reconnu les faits lors de sa garde à vue, tout en précisant que ses actions avaient une «motivation personnelle».